

Un chef syndical n'en écarte pas la possibilité

Le «massacre à la hache», oeuvre des grévistes ?

PIERRE CAYOUILLE

Un haut dirigeant du syndicat représentant les techniciens et téléphonistes en grève de Bell Canada n'écarte pas la possibilité que les auteurs du «massacre à la hache» des câbles du réseau téléphonique soient des membres de son syndicat.

«On est en mesure d'affirmer que, nous, on n'a pas recommandé ou organisé d'acte de sabotage contre la compagnie Bell Canada. Mais je ne suis pas capable d'affirmer qu'il n'y a pas quelqu'un, quelque part, qui pourrait être un des syndiqués, qui ferait des actes de sabotage. Je suis incapable de suivre chacune de ces personnes. Vouloir vous dire qu'il est impossible que ce soit une des personnes dans notre syndicat, ça serait rire de vous», a dit hier M. René Roy, vice-président de la région du Québec du Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC).

Voir page 10 : Massacre



« Personne n'a perdu, c'est le Canada qui a gagné »

Mulroney remporte sa bataille du bilinguisme

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Malgré un appel à la raison du premier ministre hier matin, une poignée de députés conservateurs ont obligé leur chef à rester aux Communes jusqu'à 19 h 45 pour dire non à leur conception d'un Canada unilingue anglais.

Mais le jeu en valait la chandelle puisque, dans la série de votes tenus sur les amendements qu'ils avaient présentés sur le projet de loi C-72, les dissidents n'ont jamais réuni plus de cinq votes. C'est la première fois dans l'histoire du Parti conservateur, depuis la coalition de Sir John Macdonald et de George-Étienne Cartier qu'une telle majorité s'exprime en faveur de la dualité canadienne.

Ed Broadbent, comme Brian Mulroney, avaient interrompu leurs vacances pour participer au vote tandis que John Turner, le chef libéral, était absent.

« Personne n'a perdu, c'est le pays qui a gagné », célébraient hier soir un groupe de députés québécois, francophones comme anglophones, tandis que les dissidents s'abstenaient de tout commentaire.

Dans la matinée, Bob Corbett (Nouveau-Brunswick) a dit que

« malgré l'éloquence de son premier ministre, il n'avait pas le choix de voter contre le projet de loi sur le statut et l'usage des langues officielles du Canada ».

Le premier ministre avait interrompu ses vacances hier pour pré-

sender à son caucus de députés un plaidoyer émouvant en faveur du bilinguisme, « dans la ligne de ce qu'il avait fait en faveur des Franco-Manitobains en 1983 », a précisé Benoît Bouchard, ministre des Transports. Jusqu'à 18 heures hier soir, on n'é-

tait pas sûr qu'il avait ébranlé la douzaine de dissidents qui prétendaient que sa réforme de la politique fédérale sur les langues officielles « divisait le Canada ». Sachant sans doute qu'ils n'étaient pas assez nom-

Voir page 10 : Mulroney



Photo AP

Plus de 1,500 travailleurs yougoslaves de Borovo, la plus grosse usine de caoutchouc du pays, ont forcé l'entrée du Parlement de Belgrade, hier, pour exiger des hausses de salaires convenables.

Le Parlement yougoslave pris d'assaut par des manifestants

BELGRADE (AFP) — Quelque 1,500 ouvriers des usines Borovo de Vukovar (Croatie, nord de la Yougoslavie) sont entrés hier en force au Parlement à Belgrade pour contraindre les dirigeants fédéraux à prendre publiquement position sur leurs revendications.

Ils faisaient partie de quelque 7,000 grévistes venus manifester dans la capitale. Exaspérés par six heures d'attente au soleil avec une température approchant les 40 degrés à l'ombre, les ouvriers de Borovo ont franchi vers 14 h le cordon policier qui n'a pas opposé de grande résistance.

Cette spectaculaire manifestation s'inscrit dans un contexte de grèves ouvrières qui se sont multipliées en Yougoslavie où la politique d'austérité du gouvernement de M. Branko Mikulic rencontre une hostilité croissante. Dans tous les cas, les grévistes réclament des hausses salariales, une gestion plus efficace et une réduction des dépenses publiques.

En début d'après-midi, une délé- gation des grévistes a été reçue par

le vice-président du gouvernement fédéral, M. Milos Milosavljevic, et par le président du Parlement M. Dusan Popovski, qui les a convaincus de reprendre place sur les marches devant le Parlement en leur assurant que les dirigeants fédéraux et locaux viendraient discuter avec eux.

Aucun incident ne s'est produit pendant la demi-heure au cours de laquelle les ouvriers sont restés maîtres du hall du Parlement, a déclaré l'AFP un des ouvriers qui s'y était rendu. Pendant cette brève occupation des lieux, les grévistes scandaient : « L'Assemblée appartient au peuple ».

Pendant près d'une heure, MM. Ivo Latin, un responsable du gouvernement croate, Marjan Orozen, le président des syndicats yougoslaves, et Dusan Popovski ont tenté de calmer la colère des ouvriers rassemblés sur les marches du Parlement.

Les dirigeants se sont fait huer par les grévistes lorsqu'ils leur ont proposé de rentrer à leur usine pour continuer le débat. « Nous resterons

ici une semaine s'il le faut », ont rétorqué les manifestants.

Les grévistes, qui réclament une augmentation des salaires de 100 %, ont demandé à rencontrer d'urgence le premier ministre et le ministre de l'Economie Nenad Krekic, ancien PDG de Borovo, qu'ils accusent d'a-

Voir page 10 : Manifestants

AUJOURD'HUI

ARMÉNIE : C'EST REPARTI

Des milliers d'Arméniens descendent dans la rue et y croisent les soldats de Moscou. Page 5

AIRBUS IRANIEN

L'Iran obtient des promesses d'enquête, à l'ONU et à l'OACI, à la suite de la tragédie du Golfe. Page 4

PARIZEAU ET LA CVMO ?

Jacques Parizeau devra peut-être se présenter devant la Commission ontarienne des valeurs pour expliquer la nationalisation d'Asbestos. Page 13

ROUGE COMME ARMAND FRAPPIER

L'Institut Armand-Frappier souffre d'un déficit chronique et cherche une cure. Page 13

«Nous sommes tous Américains»

Libéraux et néo-démocrates provoquent un beau charivari lors du vote de l'accord du libre-échange

MANON CORNELLIER

OTTAWA — C'est au son de l'hymne national américain entonné par les libéraux et les néo-démocrates que l'écrasante majorité conservatrice a permis hier au projet de loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange de franchir la deuxième lecture et d'être déposé en comité.

Malgré les cris les rappelant à l'ordre, les députés de l'opposition ont poursuivi leur chant jusqu'à la dernière note. Pour leur part, les néo-démocrates s'y sont remis quelques mi-

nutes plus tard. Alors qu'ils se levaient pour s'opposer à l'entente commerciale, ils ont chanté bien patriotiquement le « O Canada ».

Tout ceci n'a toutefois pas empêché 114 conservateurs sur 206, dont le premier ministre Mulroney qui a interrompu ses vacances pour l'occasion, de pousser plus avant le projet C-130. Les 51 libéraux et néo-démocrates ne pouvaient faire le poids.

À partir d'aujourd'hui, le projet est entre les mains du comité législatif responsable de son étude. Une première rencontre d'organisation doit avoir lieu ce matin et les membres

du comité prévoient débiter leurs travaux dès la semaine prochaine, avec pour premier témoin le ministre du Commerce extérieur John Crosbie.

La majorité conservatrice, dont le président du comité Jack Ellis, ne cache pas son empressement. Déjà, en début de semaine, le gouvernement a imposé la clôture sur le débat en deuxième lecture afin d'accélérer les procédures.

Pour ce qui a trait au comité, le gouvernement prévoit lui accorder quatre ou cinq semaines seulement

Voir page 10 : Américains

Contaminé par une bactérie qui provoque la diarrhée

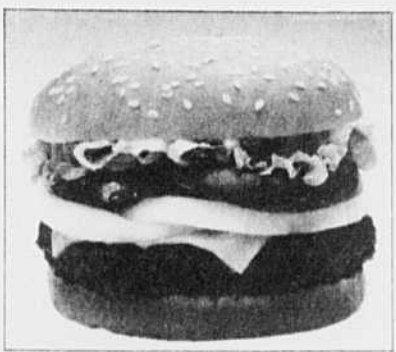
Méfiez-vous du boeuf haché

RENÉE ROWAN

Depuis le début de 1988, on a rapporté au Bureau régional des maladies infectieuses entre 25 à 30 cas de colite hémorragique parmi les résidents de la région du Montréal métropolitain. Depuis le 1er juin, on a signalé de cinq à dix cas.

Cette maladie diarrhéique est causée par de la viande hachée (notamment le boeuf) contaminée par la bactérie *Escherichia coli* 0157:h7. Elle se caractérise par une diarrhée sanguinolente avec des crampes abdominales sévères. L'infection se développe généralement entre trois à cinq jours après que l'on a consommé la viande contaminée.

Le tableau précis de la situation ne sera pas disponible avant quelques semaines, quand toutes les données auront été recueillies et analysées, dit-il.



Pour la deuxième année consécutive, on note une recrudescence de cas à cette période-ci de l'année, mais aucune preuve scientifique ne permet d'établir un lien direct entre cette augmentation et la saison estivale, remarque le Dr Jules Trudeau, directeur adjoint à la direction de l'inspection des aliments de la Communauté urbaine de Montréal.

« Il ne s'agit pas d'une augmentation alarmante ni inquiétante par rapport à l'an dernier, mais certaines précautions s'imposent », précise au cours d'un entretien téléphonique le Dr Robert Remis, du Bureau des maladies infectieuses, responsable de la prévention des toxico-infections alimentaires à Montréal.

Voir page 10 : Boeuf haché

Les surprises du Festival de jazz

Quand McCandless se frotte aux «bleuseux» de Rosemont

SERGE TRUFFAUT

Qui l'aurait cru ? Le blues et la musique dite du « nouvel âge » se sont mariés sur l'autel du Club Soda dans la nuit de mardi à mercredi. Les musiciens du Dan Bigra Blues Band et le saxophoniste Paul McCandless, d'Oregon, ont fait ensemble un bon bout de chemin. Singulier et très sympathique.

Dans une salle qu'avait envahie une foule bigarrée, Bigra, ses collègues et McCandless se sont fait plai-

sir en jouant une série de classiques dont le *Stormy Monday*. Règle générale, dans cette association impromptue, le même schéma revenait. À chaque pièce, McCandless ou le pianiste Bigra établissait un dialogue auquel le guitariste Richard Paré participait.

Cette association entre un saxophoniste, dont la musique se situe, dit-on, entre les deux oreilles, et un groupe qui interprète une musique qui part, selon les spécialistes du genre, des tripes était plus que surprenante. Et puis fallait voir les

« tronches » épanouies de nos musiciens autochtones qui ont pris leurs pieds en compagnie d'un McCandless physiquement immobile mais musicalement en pleine délinquance.

McCandless en train de s'encanail- ler avec de bons « bleuseux » de Rosemont ou de Montréal-Nord, même si une critique pointue pourrait taxer cela de brouillon et vulgaire, c'est d'ores et déjà un événement à conserver quand viendra le temps de faire le tri dans ses souvenirs. Un gros merci à Bigra et ses boogie- boogie.

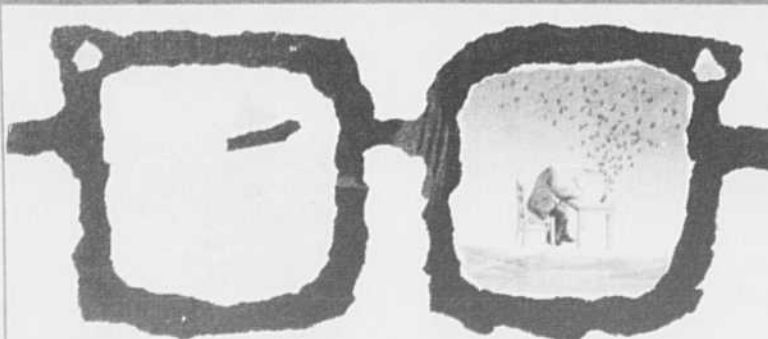
Voir page 10 : Jazz



Photo Jacques Grenier

Le guitariste Larry Coryell a démontré une fois de plus son savoir-faire, hier soir, au Spectrum.

Des folios pour votre été



Jeanne Bourin
Le Grand Feu



Marguerite Yourcenar
L'Œuvre au Noir



Enmanuel Carrère
La moustache



Mishima
La mort en été



Sidney Sheldon
Maîtresse du jeu



Modiano
Quartier perdu



Les Québécois champions canadiens de l'hypertension

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Les Québécois ont le plus haut taux d'hypertension artérielle au Canada, révèle une étude de Santé et Bien-être Canada effectuée en 1986.

Alors que 18 % des Canadiens souffrent d'hypertension artérielle, ce pourcentage grimpe à 20 % au Québec et baisse à 15 % dans l'Ouest, révèle l'étude, dont les résultats préliminaires ont été rendus publics hier à la Conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique.

De cette moyenne nationale de 18 %, il n'y a que la moitié qui sont traités et contrôlent leur maladie. 36 % ne savent même pas qu'ils font de l'hypertension. Au Québec, ce pourcentage atteint 50 %. Pourtant, 75 % des gens interrogés disent avoir subi un examen d'hypertension au cours des 12 derniers mois.

Un des auteurs de l'étude, le Dr David MacLean, a suggéré hier qu'on considère l'hypertension artérielle comme un problème national de santé publique. « Il faut qu'on fasse de l'éducation publique et professionnelle dans ce domaine », croit-il.

Mais, s'il trouve les chiffres alarmants, le Dr MacLean se réjouit du fait que le nombre de Canadiens qui ne font rien pour guérir leur hypertension a diminué de 8 % depuis 1978.

En effet, 10 % des Canadiens ont un score au-dessus de 90 de pression, alors qu'en 1978, lors de la dernière enquête, ils étaient 18 %.

L'étude, qui sera publiée au complet en septembre, dénote un lien entre hypertension et manque

d'éducation. Les hauts taux d'hypertension se retrouvent surtout chez les Canadiens qui ont le moins d'éducation.

Toujours en se basant sur l'étude, le Dr MacLean a affirmé hier que les Canadiens n'étaient pas suffisamment au courant des causes, des conséquences et des moyens de lutter contre l'hypertension.

Par exemple, 60 % des gens interrogés ne savent pas qu'ils peuvent réduire l'hypertension en diminuant leur poids. Seulement 15 % savent que la réduction de la consommation de sel peut être efficace.

Et si 75 % des gens savent que l'hypertension peut causer des crises cardiaques, seulement 50 % des gens savent qu'elle peut causer des maladies de reins et des yeux.

La présumée dépouille de Champlain

Bacon permettra d'ouvrir la tombe mais « pas de show à la Titanic »

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Ce n'est qu'une question de jours avant que le ministre des Affaires culturelles accorde le permis à l'archéologue René Lévesque pour ouvrir la tombe qu'il a découverte, la semaine dernière, sous la basilique de Québec.

On croit qu'il pourrait contenir les restes de Samuel de Champlain, fondateur de la Vieille Capitale.

« Nous n'avons pas l'intention de refuser le permis ou la retransmission par la télévision de l'événement, mais nous ne voulons pas que tout ça tourne à la foire et au cirque. Il reste encore des étapes à franchir, mais on va agir le plus vite possible et faire en sorte que tout se déroule en bonne et due forme », a expliqué, hier, le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, à son arrivée au conseil des ministres.

Mme Bacon ne voudrait en aucun

cas que l'on répète les scènes loufoques lors de l'ouverture de supposés trésors du *Titanic*, l'hiver dernier, devant les caméras de télévision.

Mme Bacon voudrait rassembler une équipe d'experts (archéologues, anthropologues) qui travailleraient avec les représentants du ministère des Affaires culturelles afin d'assurer à l'opération le plus de sérieux possible.

M. Lévesque, de son côté, doit rencontrer, aujourd'hui, le directeur du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, M. Adélaïde Guillemette.

Les demandes de permis dans un tel cas sont examinées par un comité des permis et la commission des biens culturels composés de fonctionnaires du ministère.

L'archéologue a déjà acquis une certaine renommée depuis qu'il a découvert ce tombeau mystérieux.

Les représentants de médias du Québec et de l'Ontario ne cessent de l'interviewer et M. Lévesque a

même participé, hier, à l'émission de télévision pan-canadienne *Canada AM*.

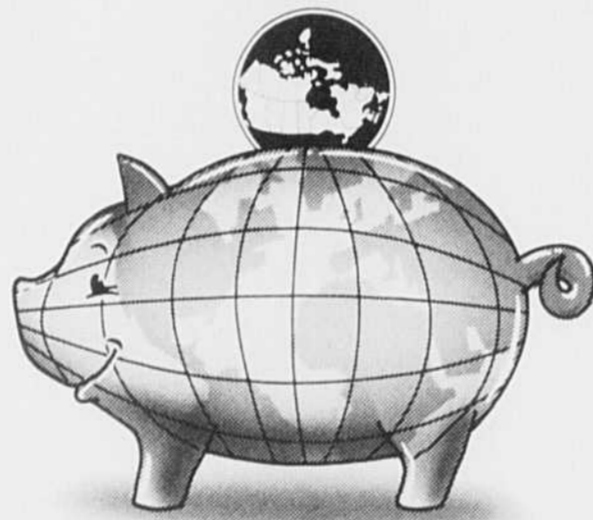
« J'ai travaillé plus hier (mardi) que depuis plusieurs années à répondre aux nombreux appels de reporters et à participer à des émissions de radio et de télévision », a confié M. Lévesque qui ne se plaint pas du tout de toute cette publicité qui entoure sa découverte.

L'archéologue, un agent de recherche au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, n'affirme pas qu'il s'agit bel et bien de la tombe du fondateur de Québec, mais il en évoque la possibilité.

L'endroit où le fameux tombeau a été trouvé recelait aussi deux autres tombes, mais elles étaient tellement décomposées, de même que leur contenu, qu'il devient tout à fait impossible d'identifier quoi que ce soit.

Mais le tombeau sur lequel s'est arrêté M. Lévesque est fait de cuivre et il est très bien conservé. L'archéologue est convaincu que le corps à l'intérieur est celui d'un personnage très important.

PLUS DE DANGER DE LAISSER SON SOURIRE À SAULT-SAINTE-MARIE, SA CHEMISE À CHICAGO OU SA PEAU À PARIS.



Cette offre à prix réduit fait d'une bonne affaire une occasion impossible à laisser passer... d'ici le 19 AOÛT 88.

Les Messageries Poste prioritaire/EMS procurent aux Canadiens la fiabilité et la commodité qu'ils recherchent, avec un service de livraison pour le prochain jour ouvrable entre les principaux centres du pays — sans compter les réductions normales, accordées à l'achat en nombre de paquets de 10 Lettres ou Enveloppes prépayées. Rien d'étonnant donc que les Messageries Poste prioritaire soient si populaires.

Mais, ce n'est pas seulement commode, c'est aussi payant de faire provision de Lettres et Enveloppes prépayées — aussi bien Régionales, «jour suivant» (Nationales), Internationales que

DESTINATION	PRIX RÉDUIT (jusqu'au 19 août 88)		PRIX COURANT	
	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe
RÉGIONALE	5,80 \$	6,25 \$	6,75 \$	7,75 \$
NATIONALE «jour suivant»	7,90 \$	9,10 \$	9,75 \$	10,75 \$
ÉTATS-UNIS	15,50 \$	18,85 \$	20,00 \$	22,00 \$
EUROPE	20,25 \$	22,25 \$	24,00 \$	26,00 \$
PACIFIQUE	23,75 \$	29,75 \$	28,75 \$	34,75 \$
INTERNATIONALE	29,00 \$	34,00 \$	35,00 \$	40,00 \$

pour les États-Unis, l'Europe et le Pacifique. Quels que soient vos besoins de messageries, au pays comme à l'étranger, les Messageries Poste prioritaire/EMS savent y répondre. Aujourd'hui plus que jamais!

Pour placer votre commande dès maintenant, communiquez avec votre représentant Poste prioritaire/EMS ou téléphonez au 283-2387 (ou au 1 800 361-8711, si vous appelez de l'extérieur de la zone de code régional).

Vos meilleures liaisons d'affaires.

MESSAGERIES EMS POSTE PRIORITAIRE

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.



Des fuites coulent trois examens

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Éducation a annoncé, hier, qu'il se voyait dans l'obligation d'annuler trois autres examens de fin d'année dans quelques écoles de la région de Québec.

L'examen Histoire du Québec et du Canada (085-414) est annulé aux écoles Les Etchemins, de Rochelle, Compagnons de Cartier, au collège St-Charles-Garnier et au Petit séminaire de Québec.

L'examen Éducation économique (102-514) est annulé dans les mêmes institutions d'enseignement de même qu'au Séminaire de Québec et au Séminaire St-François.

Enfin, l'examen Géographie du Québec et du Canada (092-314) est annulé au Petit séminaire de Québec.

Le ministère a déclaré dans un communiqué qu'une enquête avait permis d'établir que ces épreuves avaient fait l'objet de fuites.

Le résultat qui figurera sur le relevé de notes des élèves pour ces matières sera celui obtenu pendant l'année scolaire. Les élèves qui n'ont pas obtenu la note de passage de 60 % pourront s'inscrire à un cours de récupération. Les sessions de reprises auront lieu le 10 août pour les examens de Géographie du Québec et du Canada et d'Éducation économique, et le 11 août pour l'examen d'Histoire du Québec et du Canada.

Le 21 juin dernier, le ministère avait dû annuler pour la même raison les examens de chimie que devaient subir quelque 60,000 élèves de Secondaire IV et V à travers le Québec.

Voyageur : une paix partielle

(PC) — La compagnie d'autobus Voyageur Colonial a annoncé, hier, que ses quelque 450 employés en grève avaient ratifié dans une proportion de 69 %, l'entente de principe intervenue en fin de semaine.

Ces travailleurs, chauffeurs, mécaniciens et préposés à la billetterie, étaient en grève depuis le 26 mai, paralysant le service en Ontario et dans l'important corridor Montréal-Ottawa-Toronto.

L'entente conclue avec le local 573 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, est d'une durée de trois ans.

Un porte-parole des Entreprises Voyageur Ltée, Sylvain Langis, a annoncé dans un communiqué que les services d'autobus et de colis de Voyageur Colonial reprendraient à compter de 6 h demain matin.

Selon lui, les « coûts-chauffeurs au kilomètre » seront dorénavant les mêmes en Ontario et au Québec.

« La nouvelle entente permettra à Voyageur d'améliorer sa flotte de véhicules et d'accroître la qualité du service au public », a-t-il précisé.

Au Québec, la grève déclenchée le 10 juin par les 230 employés syndiqués des terminus de Montréal et de Québec se poursuit. Une soixantaine d'employés de bureau de Voyageur sont aussi sous le coup d'un lock-out depuis décembre dernier.

Les chauffeurs n'étant pas en grève, le service d'autobus est maintenu au Québec.

MANGER MIEUX — C'EST MEILLEUR



En prison, le sexe féminin n'est pas fait pour les fouilles d'hommes à nu

OTTAWA (PC) — Les gardiens de prison de sexe féminin n'ont pas le droit de fouiller à nu des prisonniers de sexe masculin ou d'assister à de telles fouilles, sauf en cas d'urgence, a statué la Cour fédérale d'appel dans un jugement rendu public hier.

La Cour d'appel se prononçait sur une décision du juge Barry Strayer, de la Cour fédérale, rendue l'été dernier et qui invalidait totalement le règlement du service correctionnel canadien autorisant les fouilles à nu.

Dans un jugement unanime, les trois magistrats de la Cour d'appel ont statué que le juge Strayer était allé trop loin et établit que l'interdiction ne devait frapper que les fouilles à nu effectuées par les gardiens de sexe féminin sur des prisonniers de sexe masculin. Les fouilles à nu de prisonniers féminins par des gardiens masculins est interdite.

Le règlement du service correctionnel permet aux gardiens de fouiller des prisonniers à nu lorsqu'ils estiment raisonnable d'avoir recours à ce genre de mesure pour dépister des produits de contrebande, ou pour assurer le maintien de l'ordre dans l'établissement carcéral.

Le juge A. J. Stone, chargé de rédiger le jugement de la Cour d'appel, indique que ces fouilles doivent toujours être faites de bonne foi, jamais pour intimider, humilier ou harceler un détenu ou pour le punir.

Le juge Stone a ajouté que la directive limitant aux « cas d'urgence » la fouille à nu de prisonniers masculins par des gardiens féminins mériterait d'être précisée.

La cause avait été portée devant les tribunaux par Garnet Weatherall qui s'était plaint d'avoir été fouillé par deux gardes masculins en présence d'un gardien féminin dans la prison de Joyceville, en Ontario, le 13 juin 1985.

Par les Vins Corelli

Poursuite de \$300,000 contre deux policiers

(B.M.) — Le président des Vins Corelli, M. Giovanni Miucci, a intenté hier une poursuite de \$300,000 contre deux agents de la Sûreté du Québec, à la suite d'un raid survenu à son entreprise de Ville Sainte-Catherine, le 9 janvier dernier.

Dans sa requête déposée en Cour supérieure, en son nom et à ceux de son épouse et de leur enfant, M. Miucci soutient que les agents P.A. Leduc et Claude Chapat ont agi « illégalement et malicieusement » alors qu'ils exécutaient un mandat de perquisition dans l'entrepôt de sa compagnie sur la Rive-Sud, au moment où plusieurs invités participaient à une dégustation de vins.

La poursuite, qui ne précise pas les raisons de la perquisition, affirme cependant que le couple Miucci et son enfant ont été enfermés durant plus de trois heures dans un bureau du commerce, sans pouvoir communiquer avec qui que ce soit, tandis que les policiers procédaient à l'interrogatoire des nombreux invités se trouvant sur place.

Selon le demandeur, ce comportement « illégal et malicieux » des policiers a porté directement atteinte au droit à la liberté, tel que le reconnaît la Charte canadienne.

M. Miucci estime que lui-même, son épouse et leur enfant ont droit à des dommages de \$100,000 chacun pour l'humiliation subie.

Percée contre les vols d'autos

BERNARD MORRIER

Soupçonné d'être l'un des cerveaux dans l'organisation structurée des vols d'automobiles dans la région de Montréal depuis 1982, le Varennois de 26 ans, Robert Surprenant, a réussi hier à retrouver sa liberté provisoire moyennant certaines conditions faciles, n'ayant à répondre qu'à quatre accusations usuelles devant la Cour des sessions de la paix.

Surprenant, qui était accusé de possession et vol d'une auto, de possession d'instruments pouvant servir à pénétrer par effraction dans un véhicule et de complot avec un individu non identifié, subira son enquête préliminaire le 15 août.

Surnommé le « caméléon » à cause des nombreux pseudonymes (une

quinzaine) qu'il utilisait, Surprenant était l'objet d'une filature policière depuis trois semaines, lorsqu'il fut arrêté dans la nuit d'avant-hier, rue de Marseille, où il venait de s'emparer d'un modèle extrêmement rare de Buick, le Grand National 1987. Du même coup, Surprenant vendait bien involontairement une douzaine de contacts, qui ont vite amené les policiers de la CUM à effectuer des raids dans des cours de récupération, des granges et aux environs de maisons privées, tant à Montréal que dans trois municipalités de la Rive-Sud, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Amable et Rouville, où pas moins de 14 véhicules volés ont été retrouvés en tout ou en partie.

À la suite de ces descentes, des accusations ont aussi été portées contre au moins 11 autres personnes,

mais ces dernières recevront des sommations les avisant de la date de leur comparution. On a appris entre-temps qu'il n'était pas impossible que d'autres accusations soient portées éventuellement contre Surprenant qui, incidemment, bénéficiait d'une libération conditionnelle au moment de son arrestation.

Dans son rapport annuel publié mardi, le directeur de police de la CUM, M. Roland Bourget, avait déclaré que 13,556 véhicules avaient été volés sur le territoire en 1987, comparativement à 13,029 l'année précédente.

Un vol d'auto y survenant à toutes les 20 minutes, Montréal s'est malheureusement acquis le titre de « capitale canadienne » pour ce genre de crime.

À Trois-Rivières, le chef de police rêve du diaconat

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le chef de police de Trois-Rivières, M. Gérard Cholette, n'a pas nié hier les rumeurs voulant qu'il accède bientôt au diaconat.

M. Cholette, qui est actuellement au centre d'une controverse, a cependant fait remarquer que le moment était mal choisi pour parler de « son engagement personnel ».

C'est bien sûr le souhait que je formule. Cependant, comme il s'agit d'une décision personnelle, et parce que le moment est fort mal choisi pour en parler, je préférerais de pas faire la manchette pour un engagement et des convictions qui ne regardent que moi », a-t-il confié au quotidien *Le Nouvelliste*.

Le journal rapporte avoir appris que M. Cholette complètera d'ici peu une période de quatre années de formation pour accéder au diaconat.

À l'Évêché de Trois-Rivières, l'évêque auxiliaire, Mgr Martin Veillette, a déclaré que le directeur de police n'avait pas encore présenté de demande pour devenir diacre.

Depuis sa nomination au poste de directeur de police, M. Cholette a réussi à réhabiliter le corps de police de Trois-Rivières, qui avait été sévèrement blâmé après une enquête de la Commission de police du Québec.

Il est dans l'eau chaude depuis que le conseil municipal a décidé, lundi, de le suspendre sans solde pour une journée parce qu'il a présumément

fait preuve d'insubordination.

Le maire Gilles Beaudoin a toutefois usé de son droit de veto pour bloquer temporairement cette décision jusqu'au 18 juillet.

Les réunions de prières organisées chaque mercredi midi au poste de police et auxquelles participent aussi des policiers de Cap-de-la-Madeleine et de la section locale de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont été à l'origine de ce débat.

Le conseil lui reproche d'avoir ainsi passé outre à une directive de la ville interdisant aux chefs de services de faire des déclarations sans autorisation et d'avoir jeté le discrédit sur l'ensemble des membres du conseil municipal.



Photos Jacques Grenier et PC

Les Musulmans dans les rues

Des membres des communautés musulmanes de Montréal et de Toronto ont défilé hier dans les rues de ces villes pour dénoncer la destruction par la marine du « Grand Satan » d'un avion civil. À Montréal, en fin d'après-midi, quelque 250 manifestants ont mis fin à leur marche devant le complexe Desjardins, où loge le Consulat général des États-Unis. Deux groupes, l'un formé de sympathisants du Parti communiste Toudeh et l'autre de membres de la communauté musulmane, ont ainsi scandé des slogans exhortant les Américains à quitter le golfe Persique. Aujourd'hui, les musulmans de Montréal observeront une journée de deuil à la mosquée Fatima, du centre-ville.

À Nairobi, au Kenya 90 % des prostituées séropositives

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Quatre-vingt-dix pour cent des prostituées de Nairobi, au Kenya, sont séropositives, révèle une étude conjointe de l'Université du Manitoba et de Nairobi.

L'étude a été rendue publique, hier, par le docteur Allan Ronald, rattaché à l'Université du Manitoba, lors de la Conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique.

Bien que l'échantillonnage ait été pris à Nairobi, M. Ronald croit que les chiffres sont les mêmes pour toute l'Afrique de l'Est.

En 1986, le pourcentage était de 60 %. L'an dernier, il a augmenté à 80 %. L'étude communiquée hier date de 1988 mais n'est pas complétée, a précisé M. Ronald.

Sur les 90 % des prostituées infectées par le sida, on estime généralement que 50 % vont éventuellement développer le virus et en mourir.

Le docteur Ronald a également fait un important lien entre les ma-

ladies transmises sexuellement (MTS) et les risques d'attraper le sida. L'étude démontre en effet que les prostituées (et leurs clients) qui ont une maladie vénérienne, en particulier une MTS avec ulcère ou chancre, ont plus de chances de contracter le virus du sida que ceux qui n'ont pas de MTS.

De fait, révèle l'étude, les hommes non circoncis qui souffrent d'un ulcère génital ont 35 % plus de chances d'attraper le virus du sida s'ils couchent une fois avec une prostituée séropositive.

Ce lien entre les MTS et le sida est très important, a souligné le docteur Ronald, qui croit qu'au Canada, les programmes de lutte au MTS devraient être renforcés et davantage perçus comme une façon indirecte de lutter contre le sida.

Le docteur Ronald croit en outre que l'Afrique devrait se doter d'un programme national et global de lutte au sida. Selon lui, le tiers de la population de l'Afrique de l'Est va être infectée au sida dans cinq ans.

L'atelier sur le sida a été très fré-

quenté, hier. La veille, un autre atelier traitait d'une étude portant sur l'attitude des infirmières et de leur conjoint vis-à-vis le sida.

L'étude, réalisée à l'automne 1987 auprès de 2,240 infirmières ontariennes, révèle que 80 % d'entre elles sont préoccupées par le risque de contracter le virus accidentellement. Pourtant, le même pourcentage d'entre elles croient qu'il n'y a pas ou peu de risques de contracter le sida si elles prennent les précautions nécessaires.

Ce qui est inquiétant, cependant, c'est que 39 % des infirmières interrogées ignorent ce qu'il faut savoir sur le sida.

« Nous avons posé des questions sur le sida et seulement 61 % des infirmières interrogées ont obtenu un score de 100 %, a expliqué l'auteur de l'étude, Dorothy Pringle, directrice de la faculté de Nursing de l'Université de Toronto. Nous nous étions attendus à ce qu'un plus grand nombre puissent répondre correctement à toutes les questions », a-t-elle poursuivi.

Renseignements Sur Le Libre-Échange

Trouvez les renseignements dont vous avez besoin

Cochez les casiers pour recevoir les dépliants ou les études dont vous avez besoin.

DÉPLIANTS SECTORIELS *		ÉTUDES APPROFONDIS	
<input type="checkbox"/> Secteurs spécifiques	<input type="checkbox"/> Généralités	<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Consommateurs
Y compris des dépliants sur l'agriculture, l'industrie automobile, l'énergie, la pêche, les produits forestiers et l'investissement		<input type="checkbox"/> Énergie	<input type="checkbox"/> Évaluation économique
Y compris des dépliants sur les intérêts du consommateur, les femmes canadiennes, l'Accord, la culture, les grands avantages de l'Accord, le règlement des différends et les droits de douane		<input type="checkbox"/> Pêches	<input type="checkbox"/> Produits forestiers
		<input type="checkbox"/> Industrie	<input type="checkbox"/> Minéraux et métaux
		<input type="checkbox"/> Services	<input type="checkbox"/> Synopses de l'Accord
		<input type="checkbox"/> Femmes	

(en lettres moulées)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____ Code Postal: _____

Veillez retourner à: Ministère des Affaires extérieures, DMTN, Ottawa (Ont.) K1A 0G2
Vous pouvez aussi appeler sans frais: 1-800-387-0660 (anglais) 1-800-387-0679 (français)

L'honorable John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur
Hon. John C. Crosbie, Minister For International Trade

VENTE FINALE jusqu'à 60% de rabais

Les plus beaux vêtements d'été d'Italie

L'AVENTURE

POUR HOMMES

277 rue Laurier ouest,
5107 Ave du Parc

Du lundi au mercredi 10h00 à 6h00
samedi 10h00 à 5h00
jeudi et vendredi 10h00 à 9h00

Giorgio Armanio
Emanuel Ungaro
La Squadra
Reporter
Henry Cotton
Mabtex
Polino
& Plusieurs autres

Canada

Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Les lunettes du pilote Jim Hadley renvoient le croiseur américain *Vincennes*. Cette photo a été prise le 28 mai dernier, alors que M. Hadley patrouillait le Golfe en hélicoptère. La photo n'a été rendue publique qu'hier, le *Vincennes* étant désormais célèbre, depuis dimanche, pour les tristes raisons que l'on sait.

L'accident du Golfe

Jesse Jackson se rétracte et loue l'attitude de Reagan

NEW YORK (AFP) — Le révérend Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate, a demandé hier aux pays arabes d'user de leur influence pour obtenir la libération de tous les otages étrangers détenus au Liban, en soulignant qu'un tel geste contribuerait à l'arrêt de la violence et à la mise en place d'un vaste de plan de reconstruction de ce pays.

Au cours d'un déjeuner offert en son honneur par la Ligue arabe, M. Jackson a remis des copies audiovisuelles de son appel aux ambassadeurs arabes à l'ONU en leur demandant de le diffuser dans leurs pays respectifs.

L'observateur de la Ligue arabe à l'ONU, M. Clovis Maksoud, a exprimé l'espoir que cet appel serait entendu, devant la presse à l'issue de ce déjeuner, ajoutant que « la libération des otages était une chose nécessaire susceptible de faciliter un rééquilibrage de la politique américaine au Proche-Orient ».

Pour sa part M. Jackson a indiqué qu'il avait depuis quelque temps repris ses efforts personnels pour obtenir la libération des otages.

Évoquant la destruction dimanche d'un Airbus iranien par un navire de guerre américain dans le Golfe, M. Jackson s'est déclaré « heureux » que le président Reagan ait adressé un message de regrets au gouvernement iranien et qu'il ait commencé à envisager le paiement de compensations financières. « C'est le geste qu'il fallait faire », a-t-il ajouté en estimant que les États-Unis devaient faire confiance « de plus en plus à la technologie ».

Jesse Jackson a estimé que l'attitude du président Reagan dans cette affaire était « beaucoup plus appropriée » que celle du vice-président George Bush. Il a qualifié la tragédie d'accident et d'erreur « imputable à l'électronique, en déclarant que personne ne croyait qu'il s'agissait d'un acte de guerre prémédité ».

Les observateurs notent que les propos de M. Jackson se situaient nettement en retrait de ceux qu'il avait tenus dimanche. Il avait alors qualifié l'attaque de l'Airbus d'acte malvenu dans le cadre d'une politique mal conçue.

Airbus : l'Iran obtient les deux examens demandés

L'ONU et l'OACI se pencheront sur la tragédie

NEW YORK (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU entamera le 12 juillet l'examen de la plainte déposée par l'Iran contre les États-Unis à la suite de la destruction par un navire de guerre américain d'un Airbus iranien dont les 289 passagers ont été tués.

Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) se réunira également, mercredi 13, aussi à la demande de l'Iran, pour examiner l'affaire de la destruction de l'Airbus.

À l'ONU, le président du Conseil de sécurité, M. Paulo Nogueira-Batista (Brésil), a précisé que la réunion avait été fixée ainsi « pour tenir compte des préférences exprimées par la mission iranienne à l'ONU ». L'Iran, a-t-il indiqué, compte envoyer son ministre des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, à l'ONU pour présenter son cas. On croit savoir que ce dernier arrivera à la fin de cette semaine.

Mardi, en annonçant la saisine du Conseil, l'ambassadeur iranien, M. Mohammad Jafar Mahalati, avait indiqué que son pays demanderait au Conseil de condamner l'action américaine, qu'il a qualifiée de « terrorisme prémédité », et d'exiger le retrait immédiat des forces américaines du Golfe. Il avait également insisté sur la nécessité pour le Conseil d'examiner cette affaire indépendamment des autres aspects du conflit Iran-Irak.

Washington a de son côté présenté sa version officielle de la tragédie dans une lettre adressée hier

en début de matinée à M. Nogueira-Batista. Les États-Unis, dans cette lettre signée par le chargé d'affaires américain à l'ONU, M. Herbert Okun, ont invoqué l'article 51 de la Charte des Nations unies qui traite du droit à la légitime défense en cas d'agression armée pour justifier la destruction de l'Airbus iranien.

M. Okun a rappelé que peu auparavant, des incidents avaient opposé les forces américaines dans le Golfe à des unités navales iraniennes et que le commandant du croiseur *USS Vincennes* avait tiré contre l'Airbus en croyant qu'il s'agissait d'un appareil militaire iranien hostile.

Il a précisé que les États-Unis « regrettent profondément les pertes en vies humaines causées » et mènent une enquête détaillée. Washington, a-t-il ajouté, est également prêt à coopérer à toute enquête menée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le président du Conseil de l'OACI, M. Assad Koutaite, a pour sa part pu réunir ces jours derniers une majorité des 33 membres de cette instance pour prendre la décision de tenir une séance extraordinaire.

Le représentant de l'Iran auprès de l'OACI, M. Ali Akbar Golrounia, avait précisé mardi que son pays s'était adressé à cette organisation pour faire condamner les États-Unis et pour que le Conseil adopte des mesures capables d'assurer la sécurité des appareils civils et fasse en sorte que ces mesures soient respectées par tous les pays-membres de l'Organisation.

L'Iran souhaite également que le Conseil décide de convoquer une session d'urgence de l'assemblée générale de l'OACI qui compte 157 pays-membres. Téhéran demande enfin la mise sur pied d'une mission d'enquête indépendante pour étudier les circonstances de la destruction de l'appareil iranien et établir la responsabilité américaine. Une assemblée générale extraordinaire s'était réunie en 1984 à la suite de la destruction d'un Boeing 747 des Korean Airlines (KAL) par la chasse soviétique l'année précédente.

Cette assemblée générale avait abouti à l'adoption de l'amendement 3-bis à la Convention de Chicago pour interdire l'utilisation de la force contre des appareils civils. N'ayant pas encore obtenu le nombre de ratification requis, cet amendement n'est pas encore entré en vigueur.

Organisation essentiellement technique, l'OACI a été amenée au fil des ans et des incidents aériens à jouer un certain rôle politique en raison des difficultés à faire aboutir les plaintes devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Toutefois, le Conseil de l'OACI s'efforce de rester dans le domaine technique. Le dernier cas de condamnation explicite d'un État par cette instance remonte à 1973, après la destruction d'un Boeing libyen par Israël. Le Conseil n'avait pas condamné nommément l'Union soviétique pour la destruction du Boeing des KAL en septembre 1983.

Washington veut dialoguer avec Téhéran

Le *Vincennes* a peut-être attribué à l'Airbus des signaux provenant d'une autre source

WASHINGTON (AFP) — Le croiseur américain *Vincennes*, qui a abattu l'Airbus iranien dimanche dans le Golfe, a peut-être attribué par erreur à l'aviation des signaux électroniques provenant d'une autre source, écrivait hier le *New York Times*.

Par ailleurs, une large majorité d'Américains ont estimé que le capitaine du *Vincennes* avait pris la bonne décision et que l'Iran était le premier responsable de la tragédie, selon un sondage publié par le quotidien *USA Today*.

Hier également, le département d'État a réaffirmé que les États-Unis étaient prêts à établir un dialogue avec Téhéran mais avaient tenté en vain de trouver un interlocuteur autorisé à parler au nom du gouvernement iranien.

Le *New York Times*, citant les propos du secrétaire d'État George Shultz dans l'avion qui l'emmenait en Asie, avait rapporté hier que les Iraniens avaient sondé à plusieurs reprises les États-Unis via de tierces parties en vue de dialoguer.

Sur les causes de l'accident, citant des remarques faites par des responsables militaires américains devant des membres du Congrès, le *New York Times* a indiqué que le Pentagone n'était pas certain que tous les signaux captés par le *Vincennes* aient été émis par l'Airbus iranien et qu'il était possible que certains d'entre eux l'aient été par un autre appareil qui se serait trouvé dans la même zone.

Le département de la Défense

avait affirmé mardi que l'Airbus avait émis des signaux d'identification sur le mode 3, employé par les appareils civils et militaires pour signaler leur position aux contrôleurs aériens, mais aussi sur le mode 2, utilisé uniquement par les appareils militaires pour identifier leur mission et pouvant être confondus avec ceux de chasseurs F-14.

Le président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Les Aspin, a estimé, mardi, à l'issue d'une réunion avec des responsables du Pentagone, que ces signaux avaient peut-être été destinés à la tour de contrôle de Bandar-Abbas, d'où décollent des avions militaires.

Selon le sondage publié par *USA Today*, 75 % des Américains estiment que le capitaine du *Vincennes*, M. Will Rogers, a eu raison de prendre la décision de tirer deux missiles et 71 % affirmant qu'ils auraient fait la même chose à sa place.

Enfin, le maréchal Sergueï Akhromeev, chef d'état-major de l'armée soviétique et premier vice-ministre de la Défense d'URSS, a rejeté hier la comparaison entre la tragédie de l'Airbus et celle du Boeing 747 de la compagnie sud-coréenne KAL abattu par la chasse soviétique en 1983.

Dans une conférence de presse tenue au Pentagone, il a indiqué « qu'il n'établirait aucune comparaison » entre les deux drames, ajoutant qu'il avait discuté « pendant un moment » de la tragédie de l'Airbus avec son

homologue américain, l'amiral William Crowe.

Le maréchal Akhromeev a souligné à ce propos « qu'il n'avait pas jugé opportun » de donner son avis à son interlocuteur.

« Il m'est impossible d'analyser objectivement l'affaire sans avoir connaissance de tous les détails, et pour cela je devrais faire partie du commandement de l'armée des États-Unis », a-t-il fait remarquer.

Salué à son arrivée par une salve de 19 coups de canon, le chef d'état-major soviétique va effectuer une tournée à travers les États-Unis au cours de laquelle il aura l'occasion de monter à bord d'un bombardier stratégique B-1 et d'un porte-avions. Il visitera également des centres d'entraînement de l'armée américaine.

Pour sa part, l'Irak a déploré hier l'accident aérien.

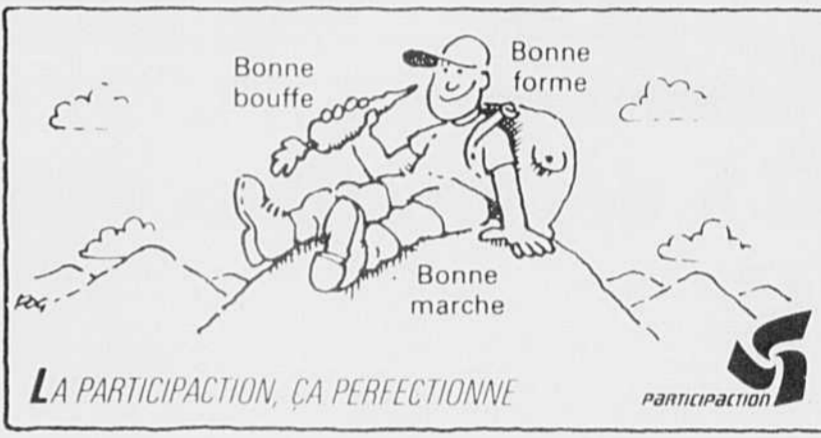
Deux bombes en Namibie

WINDHOEK (AFP) — Une bombe de forte puissance, la deuxième de la journée, a explosé hier soir dans la capitale namibienne, a annoncé la police.

Selon des habitants de Windhoek,

la bombe semble avoir explosé à Katutura, la township noire de la capitale namibienne.

Plus tôt, un premier attentat avait fait au moins un mort et 18 blessés.



Les cinq Palestiniens responsables de la tragédie de Karachi seront pendus

RAWALPINDI, Pakistan (AFP) — Un tribunal pakistanais a condamné à mort hier cinq Palestiniens pour le détournement d'un avion de ligne américain et la mort de 22 passagers à l'aéroport de Karachi en septembre 1986.

Quatre des pirates de l'air, connus seulement sous le nom de Mustafa, Mansour, Walid et Fahd, avaient été capturés par les policiers pakistanais qui avaient pris l'avion d'assaut. Leur chef, Suleiman Al-Turki, soupçonné d'être le « cerveau » du détournement qui avait duré 16 heures, avait été arrêté plus tard à l'aéroport d'Islamabad.

Les cinq Palestiniens ont été condamnés à mort à l'issue d'un procès de huit mois devant un tribunal spécial dans la prison de haute sécurité de Rawalpindi.

Ils ont été condamnés, en outre, à 257 années de prison chacun pour meurtre, complot, détournement, possession illégale et séquestration

de passagers.

Les pirates de l'air, après s'être déguisés en personnel de sécurité de l'aéroport, étaient montés de force à bord du Boeing 747 de la Panam assurant la liaison Bombay-New York via Francfort le 5 septembre 1986. Ils avaient blessé deux bagagistes sur la piste de l'aéroport.

Vingt-deux personnes avaient été tuées quand les pirates de l'air rendus furieux par une coupure de courant provoquée par l'arrêt du générateur de l'appareil avaient tiré sur les passagers.

Les États-Unis se sont déclarés satisfaits du jugement. Les cinq pirates ont été condamnés à être pendus.

« La décision du tribunal pakistanais est importante pour que les terroristes tombent sous le coup de la loi », a déclaré le porte-parole du département d'État, Mme Phyllis Oakley.

POUR LES EXPÉDITEURS COMMERCIAUX, UN SERVICE FIABLE ET PEU COÛTEUX DE LIVRAISON DES COLIS EN 2 JOURS ENTRE LES PRINCIPAUX CENTRES D'ICI...



TOUT NOUVEAU

BERGER BLANC
QUAND ON A
TOUT VU
TOUT LU
TOUT BU

211474 — BERGER BLANC 45°, 750 ml — 19,10 \$

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les troupes de Moscou interviennent; des manifestants sont blessés et il y aurait au moins un mort Des centaines de milliers d'Arméniens envahissent les rues

MOSCOU (AFP) — Des centaines de milliers de personnes sont descendues hier dans les rues d'Erevan où la « situation s'est de nouveau aggravée », a annoncé la télévision centrale soviétique en présentant des images de la capitale arménienne envahie par la foule et des incidents de lundi et mardi à l'aéroport de la ville.

La télévision centrale qui est captée sur l'ensemble du territoire de l'URSS, a également présenté dans son principal bulletin d'information *Vremia* (Le Temps) des images du rassemblement organisé mardi sur la place de l'Opéra à Erevan, envahie par une foule considérable, à la suite duquel a été décidée une grève générale.

Mardi, des forces armées, dépendant du ministère de l'Intérieur de

l'URSS, étaient intervenues à Erevan, pour la première fois depuis le début des événements en Arménie en février dernier, pour dégager l'aéroport paralysé par des manifestants dont des dizaines ont été blessés.

Une rumeur sur la mort d'un des manifestants a été démentie par un porte-parole officiel à Moscou, alors qu'à Erevan, une « journée ville-morte » était observée hier après ces incidents.

Depuis dimanche soir, des manifestations de masse s'y déroulaient sur la place de l'Opéra et une grève, entamée lundi, s'était étendue aux autres villes d'Arménie.

Les téléspectateurs soviétiques ont pu voir ainsi de très nombreux habitants de la ville, le poing levé, tandis que le commentateur expliquait que la grève touchait de très nombreuses activités.

La mobilisation populaire a repris au retour des délégués de cette République à la Conférence du PCUS, qui s'était achevée à la fin de la semaine à Moscou sans donner de réponse aux demandes des Arméniens. Ceux-ci veulent arracher la majorité arménienne de la région du Nagorny-Karabakh du giron de l'Azerbaïdjan, une république soviétique musulmane voisine, qui s'y oppose.

Mardi à la mi-journée, un cortège de milliers de manifestants s'était dirigé de la place de l'Opéra vers l'aéroport, pour soutenir les activistes

qui y avaient imposé depuis la veille un arrêt du trafic aérien, selon les habitants d'Erevan interrogés par l'AFP.

Les soldats des « forces de l'intérieur », des appelés de toutes les régions d'URSS, ne sont intervenus qu'une heure après des négociations infructueuses pour déloger de l'aéroport les manifestants, a indiqué un porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev.

Le quotidien du PC arménien, *Kommunist*, a qualifié les manifestants de « perturbateurs ayant suivi des appels lancés par des irresponsables ».

La télévision centrale a diffusé hier des images montrant l'aéroport noir de monde et les manifestants ayant envahi les salles d'attente et les tarmacs. Certains d'entre eux étaient même montés sur les toits.

À la suite de trois avertissements et de jets de bouteilles et de pierres de la part des manifestants, a expliqué le commentateur, les forces armées ont dispersé la foule. 36 personnes, blessées, ont dû recevoir des soins médicaux, a précisé la télévision, sans faire état de personnes tuées lors de ces affrontements.

Les vols sur Erevan sont interrompus jusqu'à aujourd'hui.

Le commentateur a dit que ce problème constitutionnel serait étudié par le Soviet suprême.



Un militant arménien explique à un groupe de Moscovites que cinq manifestants auraient été tués lors des manifestations en Arménie.

Une explosion fait sept morts dans un marché de Kaboul

Une explosion à la voiture piégée a explosé hier matin dans un quartier du centre de Kaboul, à proximité de l'immeuble du Comité central du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA — Parti communiste au pouvoir), et du palais présidentiel, faisant sept morts et 26 blessés selon l'agence officielle afghane Bakhtar.

L'agence officielle Tass, citant Bakhtar, accuse les moudjahidines afghans d'être à l'origine de cet attentat ainsi que d'un autre mais sans donner de détails sur la seconde explosion.

Cet attentat pourrait être l'oeuvre de communistes opposés à la politique du chef de l'État, le major-général Nadjibullah, estiment des sources diplomatiques occidentales à Islamabad qui rappellent que des éléments dissidents du Parti communiste ont déjà perpétré plusieurs attentats en utilisant des voitures piégées depuis le début de l'année à Kaboul.

Selon les mêmes sources au moins quatre personnes au moins ont été tuées lors de l'explosion hier vers quatre heures du matin dans le quartier de Pushtunistan en plein centre de Kaboul à 250 mètres de l'immeuble du Parti communiste afghan (PDPA) proche du palais présidentiel et de la banque d'Afghanistan, causant de très importants dégâts.

Toutes les vitres ont été pulvérisées sur plusieurs kilomètres carrés de la capitale où se trouvent les mi-

nistères du Plan, de l'Industrie et des Mines, ainsi que des boutiques. Selon Tass sept boutiques et cinq voitures ont été détruites dans l'incendie provoqué par l'explosion.

L'heure matinale de l'explosion — quatre heures du matin — a limité le nombre des victimes, indiquent les sources.

L'agence soviétique Tass ajoute que l'attentat a été perpétré dans un marché et que les 700 kg d'explosifs ont été posés par « des extrémistes », le terme généralement employé par les autorités de Kaboul pour désigner les moudjahidines afghans.

Aucun groupe de moudjahidine n'avait revendiqué cet attentat hier

après-midi.

Le représentant des Nations unies chargé du dossier afghan, M. Diego Cordovez, se trouve actuellement à Kaboul. Arrivé mardi dans la capitale afghane, il effectue une navette entre Kaboul et Islamabad pour aider à trouver un compromis entre

les différentes parties afghanes pour la formation d'un gouvernement de coalition. Il est également responsable de l'équipe des observateurs de la mission des bons offices pour le Pakistan et l'Afghanistan chargée de surveiller l'application des accords de Genève.

LE MONDE EN BREF

■ Accident à Karachi

KARACHI, Pakistan (AFP) — Quatorze personnes ont été tuées et 25 blessées à la suite de l'accident d'un Mirage de l'armée de l'air pakistanaise qui s'est écrasé sur un entrepôt de Karachi hier.

■ Trop chaud

ANKARA (AFP) — Neuf personnes sont mortes, mardi, sur la côte égéenne (ouest de la Turquie) à cause de la vague de chaleur qui s'est abattue sur cette région. La température moyenne s'élève à 40 degrés.

Les soldats soviétiques prennent tout leur temps

ISLAMABAD (AFP) — Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan s'effectue plus lentement que prévu notamment à cause des problèmes de logistique, une vingtaine de milliers de soldats de l'armée rouge ayant regagné l'URSS, affirmait-on hier à Islamabad de sources diplomatiques.

Selon le représentant des Nations unies chargé du dossier afghan, M. Diego Cordovez, 30,012 soldats soviétiques ont quitté l'Afghanistan alors que le chef de l'État afghan, le général Nadjibullah, a déclaré récemment que 34,000 soldats soviétiques étaient partis. Pour sa part, M. Cordovez s'est déclaré satisfait, lors d'une

visite à Islamabad en début de semaine, de l'ampleur du retrait soviétique.

D'après les accords de Genève signés le 14 avril dernier, la moitié des troupes soviétiques devaient être retirées avant le 15 août prochain.

Les États-Unis estiment qu'en avril dernier 115,000 soldats soviétiques se trouvaient en Afghanistan alors que Moscou affirme que le contingent n'excédait pas à cette date 100,000 hommes.

En outre, plusieurs milliers de conseillers soviétiques (civils et militaires) se trouvent toujours en Afghanistan mais ne figurent pas dans ces estimations.

UN DON A CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINE

CARE

CARE Canada, 1312 Bank, Ottawa K1S 5H7



ville de QUÉBEC

Hull

OTTAWA

grand MONTRÉAL

Sherbrooke

Kingston

...À ICI!

L'amélioration des liaisons terrestres permet de faire circuler mieux que jamais les colis dans le Corridor Québec-Windsor. Ce qui veut dire qu'entre les principaux centres, la livraison se fait en deux jours*, de façon fiable, et aux mêmes bas prix habituels!

Voici de bonnes nouvelles pour les expéditeurs commerciaux! Vous obtiendrez encore plus de service, pour un coût toujours très économique. Et encore plus économique si vous êtes un gros expéditeur, admissible aux rabais supplémentaires selon la quantité et le poids total de vos envois.

À votre service. Un service fiable à bas prix, assorti de plusieurs autres façons d'économiser encore plus. Voilà une offre de service, capable de répondre aux attentes les plus diverses. Pour en savoir plus long, communiquez avec notre représentant spécialiste en colis ou téléphonez au (514) 283-2506.

*Certaines conditions s'appliquent.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Au Concorde, la fête bat son prix.

99\$*
Par chambre
Par nuit

Sur les Champs-Élysées de Québec

Québec, l'été. Ville de fête. Ville de spectacles. Ville d'ambiance chaleureuse.

Et l'hôtel Loews Le Concorde est au milieu de la grande célébration estivale. Tout près, sur Grande Allée, les cafés-terrasses, les restaurants gastronomiques, les boîtes de nuit accentuent l'agrément des feux d'artifice, des expositions, des concerts et du Festival d'Été.

Venez vivre Québec, l'été. Du 26 juin au 2 juillet et du 7 au 17 juillet durant le Festival d'Été, venez profiter de notre forfait avantageux. Pour 99 \$, nous vous proposons:

- une chambre spacieuse avec un très grand lit ou deux lits doubles
- un laissez-passer pour la piscine extérieure chauffée, la salle d'exercices, le bain tourbillon et les saunas

Alors, n'attendez pas que la neige tombe pour savourer les délices de l'été à Québec. Communiquez avec nous, dès aujourd'hui. Téléphonez sans frais directement au Concorde en composant 1 800 463-5256. Et réservez.

*CONDITIONS: Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Aucuns frais pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre d'un adulte. Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre de chambres est limité et ces tarifs peuvent être modifiés sans préavis.

LOEWS Le Concorde
L'HOTEL SUR GRANDE ALLEE
Vive la Vie! Vive la Compagnie!

1225, Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6



Photos PC

Après la démission de Grace McCarthy (ci-haut), le premier ministre a remanié son cabinet. Il est ici félicité par son épouse peu après l'assermentement de huit nouveaux ministres.

Vander Zalm se passera de trois ministres poids lourds

VICTORIA (PC) — Les démissions successives de deux de ses ministres seniors n'ont pas ébranlé le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, qui en a évincé un troisième hier au cours du premier remaniement ministériel majeur à survenir depuis qu'il a pris le pouvoir, il y a bientôt deux ans.

Stephen Rogers, ex-ministre des Travaux publics, a été démis de ses fonctions à la faveur de ce remaniement qui porte de 17 à 22 le nombre de ministres dans ce cabinet désormais privé de trois figures dominantes, après les démissions de Brian Smith et de Grace McCarthy.

« Exercer un leadership force

souvent à prendre des décisions difficiles », a dit le premier ministre, après l'assermentement de son nouveau cabinet par le lieutenant-gouverneur de la province, Robert Rogers.

« La grande majorité des électeurs ne sont pas intéressés à regarder en arrière », a-t-il ajouté. Brian Smith a démissionné le 28 juin de son poste de procureur général et ministre de la Justice. Un semaine plus tard, Grace McCarthy imitait son collègue, pour abandonner le portefeuille du Développement économique.

Les deux ont fait valoir qu'ils étaient insatisfaits de la façon dont sont menées les affaires gouvernementales, l'une stigmatisant l'arrogance, l'autre l'ingérence

des hauts fonctionnaires du bureau du premier ministre pour justifier leur choix de siéger désormais comme députés d'arrière-ban du parti ministériel.

Smith, McCarthy et Rogers avaient tous trois fait la lutte à Vander Zalm lors de la course au leadership du parti du Crédit social en août 1986.

Au nombre des nouveaux ministres, figure Cliff Michael, qui avait dû démissionner de son poste de ministre des Travaux publics l'an dernier à la suite d'une histoire de conflit d'intérêts, qui revient au cabinet comme ministre des Services gouvernementaux (Government management services), un nouveau poste.

MARTIN PELCHAT

Il en coûterait \$ 200 millions pour assurer la survie d'une liaison ferroviaire entre la Rive-Sud et Montréal, selon les deux hypothèses mises de l'avant hier par le ministre québécois des Transports.

Un fonctionnaire de la Direction du transport des personnes et des marchandises du ministère a dévoilé hier aux maires de la Vallée du Richelieu les deux options qui, selon Québec, permettraient de rentabiliser un tel circuit, en drainant au moins 10,000 usagers par jour au lieu des 342 passagers actuels du train de banlieue Saint-Hilaire-Montréal.

Ces deux options sont les suivantes : une liaison Saint-Bruno-Montréal avec 14 départs par jour et cinq stations au coût de \$ 192,6 millions, ou une liaison Otterburn Park-Montréal avec autant de départs et huit stations, au coût de \$ 196,8 millions.

Pour chacune de ces hypothèses, on estime à \$ 120 millions le coût d'achat du matériel roulant. La réparation des voix accaparerait plus de \$ 50 millions et l'aménagement des stations une vingtaine de millions.

Ces solutions tiennent compte de l'abolition de la voie réservée aux autobus sur le pont Champlain et prévoient l'intégration tarifaire de la liaison ferroviaire au système de transport en commun. Le ministre revient ainsi deux axes principaux de transport : le métro Longueuil et le train Victoria, sur lequel traverserait le train.

Ces deux hypothèses rencontrent les exigences du Comité de survie du train de Saint-Hilaire, qui s'était fixé trois objectifs, soit le maintien de la liaison, sa modernisation et l'intégration des tarifs.

« Cela réglerait pour 25 ans le problème du transport en commun sur la Rive-Sud », soutient le porte-parole du Comité, Jacques Fleury. « Sans compter que le maire Doré répète qu'il ne veut pas plus d'autobus dans son centre-ville ».

Reste à savoir combien les maires du Conseil intermunicipal de Trans-

ports de la Vallée du Richelieu sont prêts à investir dans l'une ou l'autre des options, observe Jean-François Normand, attaché de presse du ministre des Transports, Marc-Yvan Côté.

La table de concertation du Conseil discutera ces hypothèses le 5 août prochain, mais son président Julien Bussières a ses réserves. Le ministre ne propose pas, entre au-

tres, la mise sur pied d'une vraie gare intermodale, dit-il.

Le ministre Côté a demandé aux municipalités de s'entendre sur une proposition avant le 31 août, date de la fin du service Saint-Hilaire-Montréal. Transport-Québec a dépensé \$ 300,000 pour assurer la survie jusqu'en août de cette liaison à laquelle le Canadien National avait décidé de mettre fin en mars dernier.

Au gouvernement fédéral

Interminable combat des professeurs de langues

ISABELLE FERLAND

Une autre journée de débrayage, cette fois à la base militaire de Saint-Jean et au Centre fédéral de formation à Laval, s'est ajoutée au mouvement de grèves rotatives des professeurs de langues du gouvernement fédéral.

Dès 6 h 30, hier matin, une quarantaine de professeurs se sont rassemblés devant le Centre de formation à Laval, empêchant 225 travailleurs de franchir les portes.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, les 140 enseignants de la base militaire ont indisposé le député André Bissonnette en dressant des piquets de grève devant son bureau, puis devant son hôtel, le Vallée des Forts, ce qu'il n'a pas tellement apprécié, selon Gilles Guibord, le représentant régional de l'Alliance.

Le débrayage d'hier s'inscrivait dans la réaction à la rupture, en mai, des négociations entre l'Alliance de la fonction publique du Canada, dont sont membres les 800 professeurs de langues, et le Conseil du Trésor. À cette date, les négociations avaient échoué sur la question de l'augmentation des heures de travail et la non-reconnaissance du temps de prépa-

ration des cours. Ce problème n'était pas nouveau. L'Alliance de la fonction publique du Canada, affiliée à la FTQ et au CPC, négociait avec le Conseil du Trésor pour le mois d'août 1986 pour ce contrat de travail des enseignants, qui doit s'achever en août 1988. Il est donc presque assuré que le contrat se termine avant même d'être signé.

Selon M. Gilles Guibord, le Conseil du Trésor veut augmenter le temps de travail des enseignants de 25 % à 86 %, ce qui porterait leur semaine, actuellement de 20 heures, à presque 37 h 30. Contrairement aux professeurs de cégep et d'université, dont la moyenne d'enseignement est de 17 heures par semaine (moins les mois d'été), les professeurs de langues travaillent 12 mois par année.

« Étant donné que l'école militaire de Saint-Jean est le principal employeur de cette catégorie d'enseignants, le conflit trouve son nid surtout à la Défense nationale qui nous fait une guerre d'usure », explique M. Guibord.

Tant qu'il n'y aura pas de règlement entre les deux parties, d'autres grèves rotatives ou des arrêts de travail, comme il s'en produit déjà sous l'initiative des sections locales, auront lieu.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004614. 873 GAÉTAN PILON vs. FRANÇOIS AUCLAIR. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 1549, rue Cambell, Chamblay, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en : 1. un magnétophone vidéo VHS Lloyds, 1 téléviseur couleur Magnavox et meuble. Conditions : ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : 288-5487. Montréal, ce 5ème jour de juillet 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 520-32-00101-872. DR. CHRIS TIAN MONTPELIER, demandeur vs. JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, défendeur. Le 19/07/88 à 11 h 00 heures. Au 95 Jacques Léonard à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE DESOULIÈRES, saisis en cette cause, consistant en : 1. un véhicule moteur de marque Pontiac Acadian RD2 immatriculé DEB 828, 0 de couleur gris argent et accs, et autres biens. Conditions : PAIEMENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations : MARIO ADAM, huissier, de l'étude. Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 4 juillet 1988.

Postes Canada

Après la sentence arbitrale, les deux côtés crient victoire

OTTAWA (PC) — Postes Canada et le plus important syndicat de ses employés criaient tous les deux victoire, hier, à la suite de la sentence arbitrale rendue par le juge médiateur Laurent Cossette sur la convention collective liant les deux parties.

C'est le gouvernement fédéral qui avait chargé le juge Cossette de modifier certains points de la convention de manière appropriée, après avoir adopté une loi qui avait mis fin, en octobre dernier, à une grève de 17 jours des employés non itinérants et des commis à la clientèle.

La décision du juge québécois maintient les articles de la convention prévoyant la sécurité d'emploi totale. La Société canadienne des postes tentait d'écartier ces articles

pour pouvoir plus facilement réaliser son programme tant controversé de privatisation de certains services aux guichets actuellement accomplis par des employés syndiqués.

Tous et chacun des 23,000 membres du Syndicat des postiers sont assurés d'avoir un emploi au sein de la société dans un rayon de 40 kilomètres de l'endroit où il travaille actuellement.

Les changements apportés à la convention permettront toutefois à Postes Canada de réaliser des économies sur le temps supplémentaire en permettant aux gérants de bureaux d'engager des travailleurs à temps partiel à tout moment de l'année et non seulement durant les périodes de très grande activité.

Les travailleurs à temps partiel pourront travailler jusqu'à 25 heures par semaine au lieu de seulement 20 heures, mais les Postes ne pourront employer en même temps que 4,200 de ces employés, et non 4,500 comme auparavant.

Les deux parties ont interprété la sentence de manières différentes.

Selon le directeur des relations industrielles au sein de l'agence, M. Harold Dunstan, la société, ne pouvant pas congédier des employés, devra trouver d'autres moyens de diminuer son personnel. Il a refusé d'évaluer combien il pourrait en coûter à la société pour réaliser un tel programme.

Selon un document confidentiel qui a fait l'objet d'une fuite, le mois

dernier, la société avait prévu en mars 1987 dépenser \$ 186 millions au cours des cinq prochaines années en consultations, en relocalisations et en programmes de congédiements avec compensation en vue d'en arriver à la privatisation.

« En général, nous sommes très satisfaits du jugement et de la convention. Celle-ci assure à Postes Canada le pouvoir et la flexibilité suffisante pour pouvoir améliorer les services postaux offerts aux Canadiens », a conclu M. Dunstan au cours d'une conférence de presse.

« Il n'y aura pas de mises à pied des membres du SPC... Étant donné cette sentence, les projets de Postes Canada reliés à la sous-traitance ou au franchisage des services postaux au secteur privé ne sont pas très logiques », a pour sa part noté M. Jean-Claude Parrot, président national du Syndicat des postiers, en présence des journalistes.

M. Parrot a loué le juge Cossette pour avoir fait abstraction du rapport Foisy qui, a-t-il dit, « contenait de nombreux reculs, y compris le droit d'avoir recours à des mises à pied ».

La nouvelle convention est d'une durée de 34 mois, rétroactive au 1er octobre 1986 et prenant fin le 31 juillet 1989. Elle prévoit un paiement global de \$ 600 pour les 10 premiers mois et des augmentations de 3 % pour chacune des deux autres années; le salaire horaire d'un postier atteindra alors \$ 14.24.

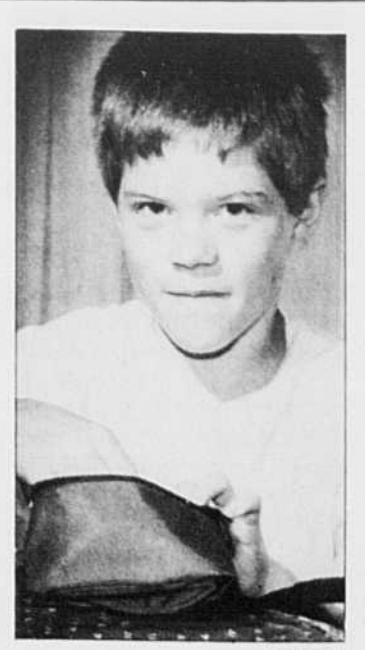


Photo PC

Greenpeace avait la tête ailleurs

Peu après le passage de Greenpeace à Sault Sainte-Marie en Ontario, Mark Simon, 10 ans, a trouvé \$ 6,000 appartenant à l'organisation écologique dans une ceinture-portefeuille de ce type. Le jeune garçon assistait à une réception nuptiale, samedi dernier, quand il a trouvé l'argent sous un siège d'un restaurant local. La somme devait plus tard être réclamée et récupérée par Greenpeace, mais Mark ne sait toujours pas si sa découverte lui vaudra une récompense.

Modulation de l'aide aux futurs propriétaires

CAROLE BEAULIEU

Québec cherche à moduler, selon les régions, son nouveau programme d'aide à l'accession à la propriété pour les familles de plus de deux enfants, a laissé entendre hier un porte-parole de la Société d'habitation du Québec.

Le programme, tel qu'annoncé par le ministère des Finances, soulève des difficultés, dans la région de Montréal, notamment, où les maisons de moins de \$ 75,000 sont pratiquement introuvables. On refusait de dire hier comment la SHQ entendait palier à la difficulté.

Entré en vigueur le 13 mai, le programme n'est pas encore opérationnel. Au cabinet du ministre des Finances, on affirme toutefois que les formulaires seront disponibles « d'ici deux ou trois semaines ».

Le programme offre aux familles ayant plus de deux enfants un montant de \$ 7,000 devant être consacré à l'achat d'une première maison.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, doit annoncer cette semaine la date à partir de laquelle le montant sera disponible, confirmant-on hier à son cabinet.

Quant aux allocations au 3e enfant, elles commenceront à être versées dès la fin du mois de juillet, confirmait-on hier auprès de la Régie des rentes du Québec.

Les familles n'auront aucun formulaire à remplir pour recevoir cette nouvelle allocation. Elle leur sera versée automatiquement en quatre versements par année aussitôt qu'Ottawa aura enregistré leur demande d'allocation familiale, les deux réseaux étant en étroite communication.

AFFAIRES SOCIALES

\$325,000 pour une chaire de pharmacologie

L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) établira sous peu une nouvelle chaire de recherche en pharmacologie moléculaire et clinique grâce à un don de \$ 325,000 de la compagnie Merck Frost Canada. Ce montant, a précisé hier le Dr Michel Chrétien, directeur scientifique et chef de la direction de l'IRCM, permettra de recruter un chercheur de calibre international afin de développer de nouvelles avenues de recherches reliées aux maladies cardio-vasculaires, aux désordres métaboliques et autres maladies qui affectent le plus la population canadienne. Le nouveau département utilisera les moyens les plus modernes disponibles dans le secteur de la technologie biomédicale incluant la chimie des gènes et des protéines, la génétique expérimentale, la pharmacologie moléculaire et même l'informatique. Il s'agit pour l'IRCM de la cinquième chaire spécialisée de recherches, les autres portant sur l'hypertension, la douleur, le cancer et la rhumatologie. Dès maintenant, avec en main une liste de candidats potentiels, l'IRCM et Merck Frost partent à la recherche du titulaire de la nouvelle chaire. Le Dr Chrétien nourrit une préférence pour un Canadien de renommée internationale, qui travaille à l'étranger ou dans une grande université canadienne.

CLSC: nouvelle signature

Depuis quelques semaines déjà, les CLSC ont adopté une identification visuelle commune. Cette « signature » graphique en lettres blanches sur un carré incliné à fond vert sera utilisée par les CLSC pour identifier leurs services et leur personnel. L'ensemble des 155 établissements du réseau des CLSC adoptera graduellement le nouveau sigle. Celui-ci coiffe déjà le bulletin de la Fédération des CLSC dorénavant identifié sous le nom de CLSC Express. « Cette identification visuelle commune servira de point de référence rapide et universel pour la population qui sera davantage en mesure de profiter des services des CLSC », explique Jacques Wilkins, directeur des communications à la Fédération.

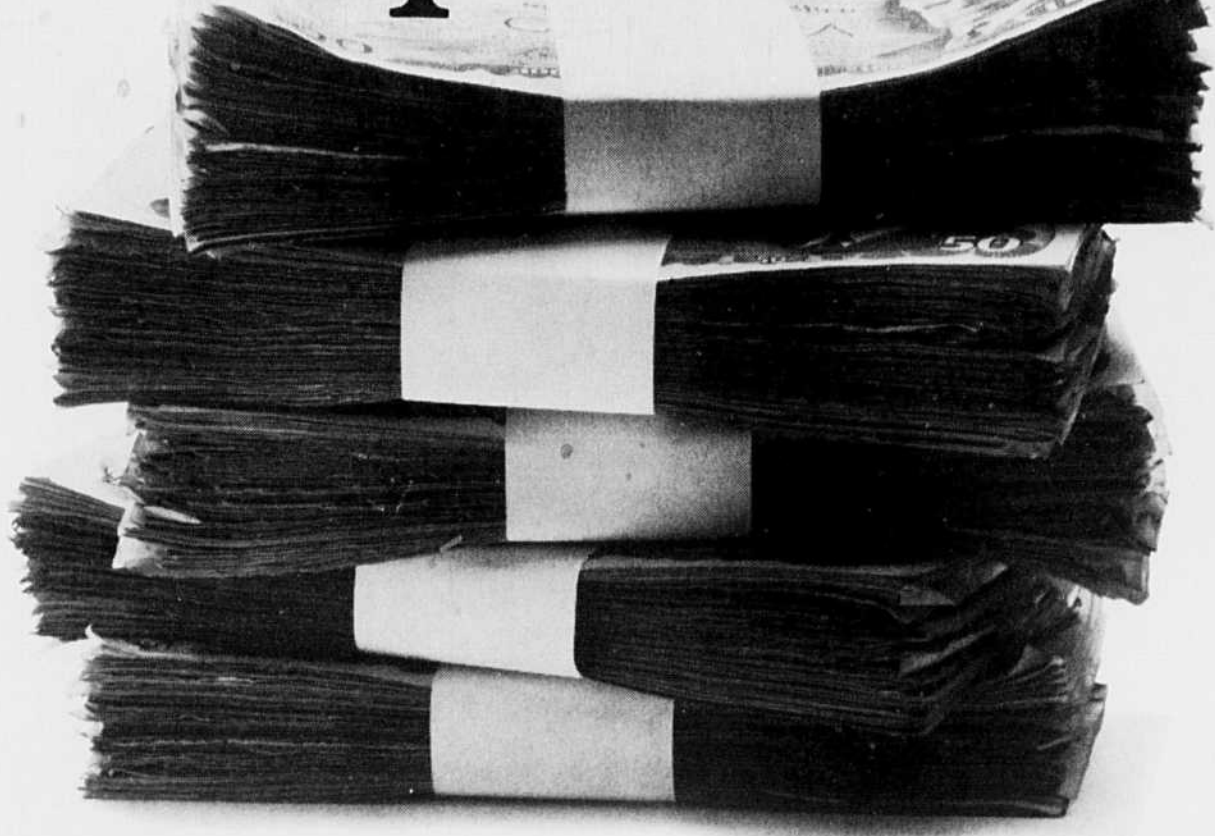
La lumière pour dépister le cancer du sein

Lancé sur le marché américain il y a moins d'un an, un nouveau système de spectroscopie optique, Invo 2100, permettant d'évaluer simplement, rapidement et sans danger les risques de cancer du sein en utilisant la lumière, vient de faire son apparition au Québec. Les ondes lumineuses, visibles et infrarouges sont diffusées dans les tissus du sein. Les variations de lumière sont enregistrées par un récepteur de lumière relié à un ordinateur qui compare les résultats obtenus à ceux de femmes qui ont développé un cancer du sein. Bien qu'il ait été prouvé qu'il peut dépister environ 13 % des cancers qui ont échappé à la mammographie, le test Invo n'a pas de valeur diagnostique. Il a été conçu comme une méthode de dépistage universel permettant au médecin de recommander une mammographie. Le coût du test Invo, disponible au Centre du sein Sherbrooke, à Montréal, n'est pas couvert par la Régie de l'assurance-mala die du Québec.

La CSN perd des infirmières

C'est maintenant confirmé : les 1,000 infirmières et infirmiers de l'hôpital Notre-Dame font partie de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ). La décision rendue par le ministre du Travail rend officiel le choix fait par ces infirmières de quitter la CSN pour adhérer à la FIQ. Les infirmières du CLSC de l'Estuaire de Rimouski ont aussi renoué à la CEQ pour joindre les rangs de la FIQ.

Pour un temps limité, Nissan vous offre un p'tit extra.



C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.



1000 \$ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 \$ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. À vous d'en disposer comme bon vous semble.


La Nissan Sentra est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles, J.D. Power and Associates.*

Et en ce moment, à l'achat d'une Sentra Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 \$ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité, ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

Dès le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse, sans parler du confort intérieur et de son prix... non moins confortable.

Et vous avez, maintenant une raison de plus d'opter pour un des trois modèles Stanza: Nissan vous offre un remboursement de 1000 \$ à l'achat de toute nouvelle Stanza.



1000 \$ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.



1000 \$ de remboursement


Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 \$ de Nissan à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jouir d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse, combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engagez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'oeil sur les Sentra, les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.

Profitez du remboursement Nissan.

*Sondage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves.

 <p>AUTO GOUVERNEUR, INC. 1501 boul. des Laurentides Laval 668-1650</p> <p>CITE NISSAN 3590 ouest, rue Jean Talon Montréal 799-9175</p> <p>CENTREVILLE NISSAN 2095 ouest, rue St-Catherine (Centre-Ville) Montréal 932-6677</p> <p>ST-LEONARD NISSAN, INC. 7770 Collet St-Leonard 374-4421</p>	<p>CHOMEDEY NISSAN, INC. 2465, boul. Labelle Laval 682-4490</p> <p>GARAGE MODELAUTO, INC. 12230 est, rue Sherbrooke Pointe-Aux-Trembles 645-4546</p> <p>ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE. 801, boulevard Saive St-Eustache 472-8666</p> <p>BRUCY AUTO, INC. 900, boul. Harwood Vaudreuil 455-1434</p>	<p>BROADWAY AUTOMOBILE LTD. 7590, rue Broadway Ville LaSalle 366-8931</p> <p>TERREBONNE NISSAN 4100, Chemin Gascon Terrebonne, P.Q. 477-1444</p> <p>FAIRVIEW NISSAN LTÉE. 345, boul. Brunswick Pointe-Clair 697-9141</p>	<p>BAILLARGEON NISSAN 760 est, rue St-Charles Longueuil 677-8953</p> <p>METRO NISSAN, INC. 2125, rue Notre-Dame Lachine 634-7211</p> <p>MERCIER NISSAN, INC. 55, boul. St-Jean-Baptiste ouest Ville-Mercier 691-9341</p> <p>BROSSARD NISSAN, INC. 9005, boul. Taschereau Brossard 445-9811</p>	<p>DEMERS NISSAN 818, boul. Labelle Blainville 430-4120</p> <p>MANOIR NISSAN, INC. 225, boul. Bern Repentigny 585-5824</p> <p>GARAGE DUMOULIN LTÉE. 8115, boulevard Levesque, St-François de LaSalle 665-7450</p> <p>ST-MICHEL NISSAN 9474, rue St-Michel St-Michel P.Q. 384-9491</p>
---	--	---	--	---

À la mesure de vos exigences.



DÉJÀ L'APOCALYPSE ?

SI LA CONFÉRENCE de Toronto sur la sécurité climatique du globe voulait faire peur au monde, elle y aura sans doute largement réussi. Mais il ne faudrait pas en conclure, pour autant, que nos sociétés, soudain devenues sages, vont accepter les changements et les sacrifices propres à empêcher l'apocalypse qu'on nous annonce pour bientôt.

La guerre nucléaire appréhendée a provoqué, certes, un effet de prévention salutaire. Mais avant ce conflit total — que les grandes puissances tentent de prévenir, avec un certain succès maintenant, — l'humanité ne s'était-elle pas montrée dramatiquement incapable d'empêcher deux guerres mondiales ?

Or, les problèmes enchevêtrés des mutations climatiques, des bouleversements dans l'agriculture et l'organisation sociale, des migrations de toutes sortes qui s'ensuivraient, tout cela pose un défi exceptionnel et inédit dans l'histoire humaine. L'écologie planétaire a peut-être enfin trouvé sa *passionaria* dans la sympathique présidente de la Commission mondiale de l'Environnement, Mme Gro Harlem Brundtland. Mais l'ordre écologique, qui sera mondial ou ne sera pas, trouve encore les gouvernements et les décideurs industriels sans analyse globale, ni stratégie commune.

Certes, les experts et la Commission Brundtland ont très bien saisi et expliqué les liens entre le développement et l'écologie, entre la pauvreté du Sud et les excès industriels du Nord, et ils ont également fait un choix stratégique judicieux en sortant pareil enjeu des milieux de l'Environnement pour le porter au cœur des grandes décisions politiques et sociales. Mais les moeurs retardent sur les urgences présentes, et surtout le mal risque d'être irréversible le jour où tout le monde en sentira directement la morsure.

À cet égard, la crainte n'est pas toujours le commencement de la sagesse. Voici peu d'années, le lobby anti-tabac croyait avoir trouvé un argument de choc en liant cigarette et femme enceinte : le message implicite aura été que les autres femmes pouvaient fumer sans danger, et elles le font à un rythme inquiétant ! On rattache de même la faible protection de la couche d'ozone aux cancers de la peau : les gens vont fuir le soleil, mais ne vont-ils pas continuer de polluer l'atmosphère ?

On ne fera pas l'économie d'un discours simple et franc sur notre mode de vie et sur les maladies qu'il entraîne pour la planète et les espèces qui y vivent.

Car le réflexe de survie risque de déclencher des mouvements d'isolement psychologique ou géographique. Déjà il s'en trouve pour penser que le Québec — malgré tous ses malheurs démographiques et linguistiques — pourrait devenir, à l'heure de l'apocalypse climatique, un havre de sécurité sinon de prospérité accrue — alors qu'en réalité nul ne peut donner l'assurance que les grandes sécheresses, par exemple, ne provoqueront pas des crises aussi sérieuses en Amérique du Nord qu'ailleurs déjà sur la planète.

En outre, les intérêts collectifs ne vont pas bouger plus vite que les intérêts individuels. Ainsi le Canada veut bien qu'en Nouvelle-Angleterre les mineurs du charbon changent d'emploi. Mais, de ce côté-ci des pluies acides, la FTQ et le Conseil du patronat, par exemple, réclament encore « la deuxième Baie-James », sans se soucier des effets qu'aurait sur le climat ces étendues québécoises qu'on détruirait et inondera. Aussi, chez les simples citoyens, on continue de vouloir des jobs à n'importe quel coût, à se loger spacieusement sans égard aux conséquences, ou à se déplacer par des moyens souvent néfastes pour le milieu naturel.

M. Clifford Lincoln, le ministre québécois de l'Environnement, a peine à trouver quelques millions de dollars pour sauver le Saint-Laurent, mais son collègue des Transports, M. Marc-Yvan Côté, pourrait obtenir un milliard pour des autoroutes qui vont hypothéquer davantage la région de Montréal. Tous les dinosaures ne sont pas dans l'Ouest.

Bref, cette « mutation de civilisation » à laquelle la Conférence de Toronto invite à son tour les gouvernements et les sociétés, les riches comme les pauvres, manque encore d'attrait, de valeur positive, d'intérêt immédiatement palpable. On y vient peut-être, mais davantage par la crainte que par un choix — choix de société plus solidaire et de vie plus saine. Il y aura un prix à payer, même si ce n'est pas l'apocalypse, pour notre rachatisme culturel et spirituel.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Comment ça va ? Bien, merci

LE POÈTE aura beau chanter, sur un air de gigue : tout le monde est malheureux tout le temps !

C'est faux, statistiquement. Les résultats préliminaires de l'enquête Santé Québec, rendus publics lundi, nous le confirment. Un Québécois sur deux se porte assez bien, merci, il n'y en a qu'un sur 20 qui soit « fortement » touché par la maladie.

Les Canadiens étaient déjà les citoyens du monde les mieux informés sur leur état de santé. Aussi, lors de la mise en route de la vaste opération à laquelle Mme Thérèse Lavoie-Roux avait donné le feu vert, pouvait-on craindre la vanité d'un tel savoir accumulé.

En outre, on pouvait craindre, compte tenu de la propension de tout un chacun à se complaire dans la description de ses maux, qu'un relevé systématique prenne la forme d'un catalogue inépuisable d'où l'on pourrait tirer, selon les besoins de toute bonne cause, des arguments chiffrés justifiant une expansion tous azimuts des services de soins.

À la lecture des « faits saillants » communiqués par le ministère, on constate que ces craintes n'étaient pas fondées. L'orientation donnée à l'enquête et les grilles servant à l'analyse des données s'ouvrent sur des perspectives qui sont de nature à décourager les utilisations inspirées, sous le couvert du mieux-être de la population, par les intérêts professionnels ou autres des « dispensateurs » de tout acabit.

On se dit que la commission Rochon aura eu ça de bon. Son rapport aura marqué un tournant. Il y a un

type de discours sur la santé qu'il n'est plus possible de tenir. Non pas que les commissaires n'aient rien inventé, mais leur travail d'animation du débat aura notamment servi à faire pénétrer plus avant (malgré l'opposition de certains milieux, car la santé a aussi ses dinosaures !) des concepts qui flottent dans l'air depuis une quinzaine d'années mais qui n'ont pas encore été suffisamment intégrés au processus de décision politique.

En mettant l'accent sur les facteurs qui conditionnent l'état de santé d'une population, l'enquête souligne d'un trait noir le fait qu'on aurait tort de chercher le salut dans la seule organisation des services de soins.

Si la santé des Québécois s'améliore, c'est qu'ils consomment (un peu) moins d'alcool, qu'ils abandonnent (de plus en plus) la cigarette, qu'ils portent (obligatoirement) la ceinture de sécurité, qu'ils ont acquis de meilleures habitudes de vie (surtout chez les plus jeunes), qu'ils s'alimentent plus sainement (s'ils en ont les moyens), qu'ils s'adonnent davantage à l'activité physique, ou que leur milieu de travail est plus salubre...

L'enquête Santé Québec confirme aussi ce que toutes les monographies locales ou régionales avaient déjà maintes fois relevé : les problèmes de santé varient selon le statut socio-économique, ils se concentrent chez les plus pauvres et les moins scolarisés.

La santé ne peut être l'apanage d'un seul ministère, mais un des soucis du gouvernement tout entier.

— JEAN FRANCOEUR

Le diplomate Paul Gobeil...

APRÈS 30 mois au Trésor, Paul Gobeil souhaitait, ainsi que le veut le cliché, relever un autre défi. Le premier ministre lui confia les Affaires internationales. Prévu par le projet de loi 42, ce nouveau ministère, fruit de la fusion des Relations internationales et du Commerce extérieur, sera créé au cours de l'automne. Mais M. Gobeil est déjà à l'oeuvre et à l'épreuve, depuis deux semaines.

Dans une récente entrevue (LE DEVOIR du 4), M. Gobeil résumait ainsi son credo. Le gouvernement québécois, qui s'est longtemps préoccupé de la place du Québec sur la scène internationale, veut maintenant s'y faire une place économique. Il faut désormais mettre l'accent sur les « affaires » internationales et, pour créer des emplois, augmenter les exportations, clame le ministre. C'est clair, net et précis. Simple aussi, doit-on ajouter, au point d'en être simpliste.

Depuis près de 30 ans, sous la direction de Jean Lesage et de ceux qui lui ont succédé, le gouvernement a réussi, de peine et de misère, à faire « reconnaître » le Québec. Bien au-delà des chicanes de drapeaux et de tapis rouge, le Québec a pu occuper un certain espace international, modeste certes, mais réel, tant sur le plan diplomatique que sur ceux des échanges, de la coopération et des affaires. Pendant 20 ans, le gouvernement n'a fait entendre qu'une seule voix dans le concert — ou la cacophonie — international. Qu'il suffise de rappeler, par exemple, que Claude et Jacques-Yvan Morin ont toujours défendu avec vigueur la nécessité d'une seule politique extérieure et d'une voix unique du Québec à l'étranger. Au point que Jacques-Yvan Morin quitta le ministère des Affaires intergouvernementales (et le gouvernement) après que René Lévesque, début 1984, en détacha le commerce extérieur (volet économique et commercial) pour le confier à Bernard Landry, avec les Relations internationales.

Que Robert Bourassa ait senti le

besoin de recoudre ensemble les Relations internationales et le Commerce extérieur, on le conçoit aisément. D'autant que le second volet découle du premier et que les deux sont, désormais, solidement imbriqués. Mais il y a plus, et plus grave, qu'une question de sémantique, dans la disparition du terme de Relations, au profit de celui des Affaires. Non



Gilles LESAGE

▲ Lettre de Québec

pas que ce dernier comporte une connotation péjorative en soi, bien au contraire, mais sa portée, à dire le moins, est plus limitée, voire réductrice, que celui de Relations internationales.

En apparence anodins, les propos de MM. Bourassa et Gobeil laissent d'ailleurs entrevoir que le temps des batifolages internationaux passe au second plan et que, dorénavant, on sera sérieux. Foin des pelleteux de nuages et des poètes d'une diplomatie surannée. Place aux comptables de Provigo et de Lavalin, à ceux qui savent compter et ne s'enferment pas dans les fleurs de tapis, à l'Élysée ou ailleurs.

Je caricature à peine. Pour justifier la nomination de M. Gobeil à ce poste névralgique, on explique que, depuis le départ de Pierre Trudeau, Québec éprouve moins de difficultés à tirer son épingle... internationale; à preuve, le Sommet de la francophonie et autres initiatives où le Québec peut se faire valoir à sa mesure, dans le respect du régime fédéral. D'où, estime M. Bourassa, l'utilité de faire moins de politique et de diplomatie; donc, de « faire des affaires », selon l'expression de M. Gobeil.

Qu'il y ait lieu d'élargir et d'approfondir le champ d'exploration et d'intervention du Québec, nul ne le conteste. Mais de là à prétendre que le Québec a fait le plein de sa mission internationale et que ses maigres gains sont inexpugnables, il y a une marge. Que M. Gobeil franchit allègrement, imprudemment. Pourtant, qu'il le veuille ou non, l'ancien vice-président de Provigo devra, s'il veut jouer pleinement son rôle, maîtriser les méandres de la diplomatie. Dans son sens le plus noble, c'est un art fort éloigné de la dégustation des petits fours. Pour s'en convaincre, que le ministre lise la « somme » d'un prédécesseur, Claude Morin : *L'art de l'impossible : la diplomatie québécoise depuis 1960*. Autrement, il donnera rapidement raison à Jacques Parizeau, qui le voit comme un éléphant dans la porcelaine.

Certes, les délégations et bureaux du Québec doivent faire de la « business », comme dit M. Gobeil. Ils en font déjà et doivent amplifier cette mission essentielle. Mais il y a plus et mieux, toute une série de volets qui ne sont pas monnayables — éducation, culture, échanges, coopération, et le reste — et n'en restent pas moins aussi importants et valables que les contrats chiffrés et les bilans comptables. De même que la culture ne se réduit pas à des Affaires culturelles, mal nommées, de même les Affaires internationales ne sauraient faire fi d'une dimension, haute et exigeante, qui semble échapper au comptable Gobeil.

Ce serait une grave méprise, avec un dangereux risque de recul (voir Yves Martin, dans LE DEVOIR du 19 mars dernier) que d'évacuer la dimension proprement politique et l'ouverture sur le monde, pour s'en tenir à des affaires au ras du sol, à une efficacité à courte vue. Toutefois, le ministre a prouvé au Trésor qu'il sait apprendre. Qui sait si, dans 15 ou 30 mois, on n'aura pas découvert, sous l'homme d'affaires inventé, un diplomate de grand cœur et d'envergure... internationale

LA PRÉHISTOIRE DU BILINGUISME : "LE BÂILLON"



LETTRES AU DEVOIR

■ Le patrimoine et... la vérité

LA PROTECTION du patrimoine universel doit être la préoccupation de tout le monde et quand ça mobilise la conscience intellectuelle sans égard aux frontières, c'est encourageant.

Ces derniers jours, des intellectuels de la diaspora hongroise ont pris position pour la protection du patrimoine roumain et hongrois en danger d'être piétiné en Transylvanie, par les sabots de l'administration roumaine.

Peut-on rester insensibles quand les journaux titrent « 7000 villages de Transylvanie seront détruits par la nouvelle réorganisation administrative... » Des monuments historiques, des églises, cimetières etc... seront rasés. Nous qui sommes d'origine roumaine, avons-nous le droit de rester les bras croisés ? Évidemment pas !

L'économie de type léniniste n'a pas obtenu de meilleurs résultats en Roumanie qu'en Hongrie. Au cours des années, on a pu constater que la vie était moins dure à une certaine période en Hongrie, à une autre en Roumanie, et à une autre en Tchécoslovaquie... mais les « merveilles » du socialisme ont eu raison de l'économie de ces pays : même celle de la « glorieuse » Union soviétique est à terre.

Alors les administrations locales se forcent de temps en temps d'apporter des améliorations qui sont dans la plupart du temps, comme les cataplasmes sur une jambe de bois.

Pays agricoles avant la guerre, ils se sont réveillés d'un coup, gouvernés par une théorie conçue par Marx pour améliorer le sort du prolétariat de pays ouest-européens fortement industrialisés. Alors, « Deus ex machina », il a fallu créer un prolétariat avec le superbe résultat de déclencher des immenses migrations vers les villes (phénomène pas tout à fait inconnu dans les pays à marché libre).

Et nous voilà aujourd'hui en Roumanie avec un million de paysans qui ont quitté leurs villages, seulement dans les dix dernières années. Et même dans un régime strictement planifié, les paysans n'ont pas vidés les villages d'une manière organisée. Ils les ont quittés anarchiquement dans l'élan de la collectivisation de l'agriculture. Ils ont préféré la prolétarianisation à la collectivisation.

Ainsi, des milliers de communes sont devenues villages et puis les villages sont devenus hameaux ou finalement disparu ou presque... Que faire ? La fameuse réforme tant incriminée n'est que l'enregistrement sur papier de la triste réalité. Et cette réalité couvre toute la Roumanie et non pas uniquement la Trans-

ylvanie, comme on l'a laissé entendre.

Mieux encore, comme les articles le mentionnent, dix mille membres de la minorité hongroise ont quitté la Transylvanie pour s'établir en Hongrie. Que faire de ces villages qui se meurent ?

Parmi ces émigrés, il y a un millier de Roumains, qui, comme nous tous, sont à la recherche d'une vie meilleure. Ils se trouvent aujourd'hui en Hongrie sans avoir les mêmes droits que ceux de souche hongroise. Dans ces articles débordant de générosité, pas un trait mot sur leur sort.

S'il y a injustice, et il y en a, il n'y a pas discrimination dans la réforme en cours en Roumanie, mais il y en a certainement dans le traitement réservé aux immigrants qui n'ont pas eu la chance de descendre d'une famille hongroise.

— DAN GHITESCU
Fédération des Associations roumaines du Canada-Québec
Montréal, le 2 juillet.

■ Province

LINGUISTES et politologues apprendront avec intérêt que le mot « province » dans le sens d'État fédéré qu'on lui connaît au Canada, vient de faire son entrée dans le vocabulaire institutionnel de la France contemporaine.

Il suffit pour s'en convaincre de prendre connaissance de l'article premier de la 2e Annexe à l'Accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, conclu le 26 juin. Cet article premier se lit comme suit :

1. L'administration et le développement du territoire fédéral de la Nouvelle-Calédonie sont organisés dans le cadre des trois provinces : Iles Loyauté, Sud, Nord. Chacune de ces provinces s'administre librement par une Assemblée élue au scrutin proportionnel pour six ans et par un exécutif propre. (*Le Monde*, 28 juin)

— JACQUES GAUDREAU
New York, le 30 juin.

■ Symbole

JE TRAVAILLE pour une importante firme canadienne. Ce matin, tous les employés ont reçu une directive nous demandant d'adresser le courrier comme l'exigent les autorités postales. Ces autorités, paraît-il, « ont désigné des symboles pour les provinces, territoires et états », symboles qu'il faut utiliser pour accélérer le tri et la livraison du courrier.

En lisant cette liste j'ai été choquée de voir que l'on désignait les lettres PQ pour le Québec. Il n'y a pourtant pas de « P » dans le mot Québec. Logiquement, si l'on désigne l'Alberta par AB, le Manitoba par MB, l'Ontario par ON, on devrait désigner le Québec par QU ou QE ou QC, ce dernier symbole étant déjà utilisé par nombre de Québécois.

Le « PQ » est un vestige de « Province of Quebec », cette désignation si chère au reste du pays qui tient à nous rappeler qui est le maître.

Mais, j'y pense, si l'on crieait sur tous les toits que le symbole PQ représente en réalité ce parti qui a tant fait pour le Québec... Croyez-vous qu'il y aurait du changement ?

— MURIEL BÉDARD
Montréal, le 30 juin.

■ Merci

JE TIENS à remercier tous ceux qui ont participé au succès de notre défilé de la St-Jean-Baptiste édition 1988 à St-Hubert.

Je remercie aussi plus particulièrement CJMS, son animateur Gilles Proulx, président d'honneur de notre deuxième défilé, qui ont contribué à notre réussite d'une manière spectaculaire avec leur magnifique super-car.

Merci aussi au gouvernement du Québec, aux députés qui ont assisté à notre défilé, à nos nombreux commanditaires ainsi qu'aux journalistes de nos médias.

Merci à tous, du fond du coeur, et à l'an prochain.

— GÉRARD LAFRAMBOISE
président
Corporation du défilé de la Rive-Sud
Montréal, le 27 juin.

■ Ali Youssouffa

LE GROUPE de l'Université Laval de la section canadienne (francophone) d'Amnistie Internationale désire attirer votre attention sur le sort de M. Ali Youssouffa arrêté et détenu au Cameroun depuis 1984.

M. Youssouffa ex-chef d'escorte adjoint de Camair, a été arrêté en même temps que des centaines d'autres Camerounais à la suite d'une mutinerie. Il a été jugé et condamné par un tribunal militaire à une peine de deux ans. Bien que sa peine soit expirée depuis le 8 août 1986, M. Youssouffa est maintenu en détention, au mépris des normes internationales reconnues.

En mai 1987 Amnistie Internationale a entrepris des démarches en vue d'obtenir des éclaircissements sur sa situation juridique. Le groupe de l'Université Laval s'est vu confié le dossier du prisonnier. Depuis, nous n'avons cessé de multiplier les actions en vue d'obtenir des précisions sur son maintien en détention.

Les membres du groupe et les sympathisants de la région de Québec ont fait des pressions, demandant aux autorités camerounaises de libérer M. Youssouffa ou de le juger équitablement si de nouvelles charges pèsent contre lui. Les deux demandes d'audience adressées à M. Philémon Yunji Yang, ambassadeur du Cameroun à Ottawa, sont restées sans suite. En avril plus de 335 personnes soucieuses du sort du prisonnier ont signé une pétition adressée à M. Paul Biya, Président du Cameroun.

Notre combat se limite à l'obtention d'un procès juste et équitable ou à la libération inconditionnelle de M. Ali Youssouffa.

— U. R. SOSSOUHOUFFO
Québec, le 26 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3 25 par semaine
le samedi seulement = \$1 00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 145\$ par année
Pour information: 815 6 mois
(514) 844-5738 425 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
855 6 mois
455 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Québec spatial devra « faire ses classes »

OLIVIER ROBERT

L'auteur est président de la société Orbital Interspace

D'ONC, le Québec n'obtiendrait que 18 % des contrats de recherches relatifs au programme canadien de station orbitale. 18 % ? Soyons réalistes : il y a quatre ans, la part du Québec dans un tel programme n'aurait même pas atteint la moitié de ce chiffre. Il y a donc eu une amélioration dans le nombre et la qualité des intervenants québécois même si, bien sûr, c'est nettement insuffisant.

S'intéressant de plus en plus au domaine spatial (dissocié, dans le cadre de ce commentaire, de l'aéronautique), le Québec doit « faire ses classes », comme c'était le cas pour l'Ontario, il y a 25 ans.

Car, pendant que le Québec assumait sa destinée historique, en apprenant d'abord à maîtriser le jeu des rapports de force politiques, puis en s'affirmant sur le plan économique, une partie de l'industrie aérospatiale ontarienne établissait lentement les bases de sa participation aux activités spatiales américaines.

Il ne s'agit aucunement de blâmer qui que ce soit pour cet état de fait : chaque étape dans l'évolution d'un peuple (politique, économique et, enfin, technologique) doit d'abord être franchie avant d'entamer la suivante. Le Québec commence à peine à prendre le virage technologique, en particulier dans l'espace. Cependant, son approche est principalement dominée par des interventions politiques qui, bien sûr, demeurent essentielles, pouvant s'avérer efficaces dans certains dossiers, comme celui de l'installation à Montréal du siège de l'Agence spatiale du Canada, ou comme celui de la proportion des contrats spatiaux attribués au Québec.

Mais ce langage politique est insuffisant lorsqu'il s'agit de développer une infrastructure spatiale qui armerait solidement les capacités de l'industrie et des universités québécoises au Programme spatial canadien.

Au fait, à quand l'équivalent québécois de l'Institut de l'Espace et des Sciences planétaires, créé à titre de centre d'excellence au printemps 1987 par l'Ontario et doté d'un budget initial de \$ 30 millions ? Cet organisme, qui emploie une cinquantaine

En retard de 25 ans sur l'Ontario

de chercheurs impliqués dans différentes disciplines spatiales, coordonne également les activités des quatre principales universités ontariennes (Toronto, York, Waterloo et Western), du collège de technologie Humber, ainsi que d'une quinzaine de firmes comme Spar Aerospace, CAL, Honeywell et Optech Inc.

Il est donc impérieux que les décideurs québécois, de la politique ou des affaires, acquièrent cette « culture » spatiale et apprennent à parler sur le même plan que les décideurs de l'espace, canadiens ou étrangers.

Il y a 28 ans, au moment où le Québec entrait dans sa Révolution tranquille, la NASA (créée, rappelons-le, le 1er octobre 1958) continuait d'accueillir des ingénieurs canadiens, spécialistes en structures aéronau-

tiques ou en propulsion, ayant pour la plupart participé au programme d'avion de chasse canadien CF-105 « Arrow ».

Ces ingénieurs, en s'intégrant ainsi dans l'agence spatiale américaine, ont conservé des relations avec leurs firmes d'origine, ce qui eut pour effet de développer tout un réseau de relations durables entre l'industrie spatiale américaine et l'industrie aéronautique ontarienne. Ces gens se reconnaissent, ont souvent fréquenté les mêmes universités ou participé à différentes phases des mêmes programmes spatiaux : Mercury, Gemini, Apollo ou Skylab.

Seul, ce réseau de bonne entente n'aurait pas suffi à l'obtention de contrats spatiaux : l'industrie ontarienne a dû d'abord faire ses preuves.

En 1962, de Havilland Aircraft complète la construction du premier satellite canadien, Alouette, lancé en septembre de la même année par une fusée américaine Thor-Agena. Pourtant, malgré cette preuve éclatante de la capacité technologique canadienne, ce n'est qu'après d'incessants efforts de persuasion auprès de partenaires industriels américains que des firmes canadiennes



ont réussi à vendre certains de leurs produits à la NASA.

Il faut notamment souligner les efforts de personnalités comme George Klein, inventeur d'une antenne extensible ayant équipé les capsules des programmes Mercury, Gemini et Apollo (cet appareil, le STEM — pour Storable Tubular Extensible Member — était fabriqué par la division Special Products and Applied Research devenue en 1968, après sa vente par de Havilland l'année précédente, Spar Aerospace Ltd. Le STEM est en quelque sorte l'ancêtre du Canadarm); ou encore Lionel Whyte, cet ingénieur de Héroux qui, après avoir essayé plusieurs refus, a réussi à convaincre la NASA et Grumman Aerospace de confier à sa firme la construction du train d'atterrissage du module lunaire; ou enfin, Lloyd Secord, alors président de DSMA-Atcon et John MacNaughton de Spar Aerospace, à l'origine du Canadarm. Le succès de leurs multiples démarches provient du fait qu'ayant maintenu d'étroites relations avec leurs homologues américains, ils ont été en mesure de prouver que telle solution canadienne répondait parfaitement à telle demande américaine et, surtout, en rencontrait les exigences en normes de qualité.

À l'origine, le contenu canadien dans le programme national de satellite Anik A était d'à peu près 13 %. Pour Anik B, le contenu grimpa à 30 % et Spar en devenait le principal sous-traitant. Arrive en 1977 la commande pour Anik D, dans lequel le contenu canadien s'est élevé à 52 %, et pour lequel Spar devenait le véritable maître d'œuvre industriel, avec Hughes Satellite, le fabricant du « bus », comme principal sous-traitant. Ceci illustre à merveille le chemin parcouru par l'industrie spatiale du Canada depuis ses débuts laborieux.

Afin de répondre adéquatement aux exigences de qualité particulièrement élevées (tolérance encore plus sévère qu'en aéronautique) du secteur spatial, les firmes québécoises doivent adapter leur équipement en conséquence, « adapter » signifiant souvent un investissement majeur en équipement, ce qui n'est pas toujours à leur portée. De plus, les firmes québécoises, qui maîtrisent une expertise applicable au secteur spatial, sont souvent trop petites pour répartir sur plusieurs activités profitables le coût d'un tel investissement. Dans le cas des firmes d'outillage de précision s'ajoute l'impératif du volume d'affaires : par exemple, il est bien plus profitable de fabriquer les ailerons d'un avion qui sera construit en 5.000 exemplaires, sur une période de 10 ans, que les ailettes d'une fusée dont on ne produira que 50 exemplaires au cours d'une période similaire.

Il faut tout de même souligner les initiatives du gouvernement du Québec ayant pour objet d'augmenter la visibilité de l'industrie québécoise à Ottawa ou, encore, visant à développer des centres d'excellence pour la recherche spatiale.

Mais, comme on peut le constater, le secteur spatial ne décollera jamais au Québec s'il n'est pas adéquatement financé (équipements; recherche et développement; assurances). Le premier défi pour tous les gouvernements en Amérique du Nord consiste à concilier des investissements coûteux dont les bénéfices ne se feront sentir qu'à très long terme (10 à 20 ans), avec les intérêts de la communauté des affaires qui ne peut attendre aussi longtemps. Le deuxième défi sera de développer un important marché des utilisateurs de l'espace.

À cet effet, le Programme spatial canadien est très clair : il insiste sur les mesures favorisant l'existence, au Canada, d'un puissant marché des utilisateurs en microgravité, tout en s'assurant que les technologies développées pour l'espace se traduisent en retombées terrestres au profit de notre industrie.

Il faut toujours garder à l'esprit que l'exploitation commerciale de l'Espace est une nouvelle étape dans l'histoire de notre civilisation et que le Canada doit y occuper pleinement son créneau, sans quoi il risque de perdre son rang de puissance industrielle majeure. Et que le Québec, en développant une infrastructure spatiale forte, contribuera à l'essor spatial du Canada.

Le nucléaire et la francophonie

TEMOIGNAGE

Dr PAUL CAPPON

L'auteur a présidé le 8e Congrès mondial de l'AIMPNG

LA TENUE à Montréal du 8e Congrès mondial de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (AIMPNG) a permis d'évaluer le rôle des médecins des pays francophones par rapport à la course aux armements nucléaires. Une des conclusions importantes des délibérations a porté sur le rôle crucial que pourront jouer les médecins québécois pour éviter l'ultime épidémie que constituerait la guerre nucléaire.

L'une des interrogations les plus fréquentes de la part des journalistes francophones, qui ont assisté à cet événement majeur réunissant 2.000 médecins activistes pour le désarmement nucléaire, était en effet la suivante : « Pourquoi ce mouvement, qui regroupe 200.000 médecins dans 62 pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud, est-il relativement faible dans les pays d'expression française ? » Répondre à cette question, c'est saisir l'immense contribution potentielle du Québec au combat contre l'omnicide (la destruction de tous).

La raison principale du retard que les médecins québécois ont pris dans ce domaine est sans doute liée au fait que le peuple québécois s'est concentré pendant de longues années sur son propre développement social et culturel, laissant aux États-Unis et à leur fidèle allié d'Ottawa carte blanche dans la définition de la politique étrangère de la moitié nord de ce continent.



Cette politique internationale, fondée sur la dangereuse détermination de l'administration Reagan d'atteindre à la supériorité militaire et nucléaire face à l'URSS afin de dominer son rival dans les quatre coins du globe, cadre mal avec la perspective traditionnelle qu'ont les Québécois du monde. Ceci est dû au fait que ce peuple était trop peu informé en général sur la réalité internationale pour se rendre compte de cette dépendance.

On peut ainsi déceler des tendances contradictoires entre anglophones et francophones. Par exemple, un sondage Gallup, réalisé en 1985, révélait que les deux tiers des Canadiens anglophones étaient d'accord pour augmenter les dépenses militaires. Les Canadiens français, par contre, s'opposaient à une telle augmentation. Alors que les mouvements anti-nucléaires sont moins développés au Québec qu'ailleurs au Canada, la tendance traditionnelle à l'égard du pacifisme des Québécois s'est fait sentir dans les sondages.

Pendant toute cette période de somnolence de l'activisme pacifiste des Québécois, on avait le sentiment que cette province devait, à cause de sa tradition anti-guerre, devenir le foyer du mouvement médical pour le désarmement nucléaire. La protection offerte par la langue et la culture permettait, en effet, de bloquer la pénétration de l'idéologie américaine fondée sur la confrontation. Mais, en même temps, le rôle du Québec est souvent déterminant lorsqu'il s'agit de décider du sort d'un

parti politique, d'un gouvernement ou d'un mouvement social au Canada. Il est rare, d'ailleurs, qu'un gouvernement canadien se fasse élire sans l'appui des Québécois.

L'éveil des Québécois dans le domaine de la politique étrangère, qui s'amorce depuis quelques années, s'est fait clairement sentir au Congrès de l'AIMPNG. On comptait quelques centaines de médecins québécois, même si leur nombre était limité relativement au nombre total des participants. Ce chiffre est un indice certain que les Québécois s'apprennent à assurer un leadership dans le domaine du désarmement nucléaire au Canada. Si cette tendance s'actualise, leur contribution sera l'une des plus significatives car, contrairement aux prétentions du gouvernement canadien, le potentiel d'influence de notre pays sur les autres États de l'Occident est énorme.

Si un gouvernement canadien, sous l'impulsion du Québec, prenait ses distances face à la politique étrangère des États-Unis, les pays européens qui observeront le nouveau comportement de l'allié le plus proche des Américains se verraient obligés de procéder à un ré-examen en profondeur de l'alliance occidentale. Ce ré-examen pourrait contribuer à une évolution encore plus rapide vers la détente Est-Ouest, en détachant les pays européens des blocs politico-militaires. Ainsi, le leadership potentiel du Québec, en matière de désarmement, pourrait avoir des effets bénéfiques bien au-delà de nos frontières.

L'une des raisons qui rend compte de la faiblesse du mouvement du désarmement nucléaire dans les pays francophones permettra aussi de saisir avec encore plus de précision le rôle potentiel important du Québec en faveur de la paix. En effet, parmi tous les pays européens de l'Est et de l'Ouest, c'est la France qui a l'attitude la plus hostile envers le désarmement nucléaire. Conséquemment, la filiale française de l'AIMPNG est parmi les plus faibles de l'Occident.

L'ex-amiral français Sanguinetti et le médecin français Abraham Behar ont expliqué ce phénomène en démontrant que la France constitue la puissance nucléaire la plus engagée dans l'augmentation de ses forces nucléaires. Encouragés par le national-chauvinisme de son peuple et par un complexe militaro-industriel encore plus influent que celui des États-Unis, les gouvernements français, tant de droite que de gauche depuis De Gaulle, ont considéré la critique et la résistance à leur programme nucléaire comme l'équivalent d'une haute trahison.

La France possède actuellement un arsenal capable d'anéantir la population mondiale et elle semble vouloir résister à toute pression visant à freiner ce développement nucléaire désastreux. Cette attitude dépasse d'ailleurs les frontières de la métropole. Les autorités françaises, fortes de leurs rapports privilégiés avec leurs anciennes et actuelles colonies, prennent des mesures pour décourager certains médecins sénégalais, togolais ou d'autres pays de participer activement au mouvement médical contre le désarmement nucléaire.

Ce muselage inusité de la liberté d'expression, tant en France que dans les anciennes colonies, permet de saisir le potentiel que représente le Québec. La section québécoise de l'AIMPNG n'a pas à subir les handicaps auxquels sont confrontés nos confrères français, africains et océaniques. De plus, elle est proche du secrétariat international de la Fédération qui se situe à Boston. Cette situation favorise donc le leadership des médecins québécois dans le mouvement du désarmement nucléaire au sein de la francophonie et il ne fait aucun doute qu'il se développera avec encore plus de rapidité à la suite du congrès de Montréal.

À cette occasion, les représentants des filiales de 12 pays francophones

Le combat contre l'omnicide

se sont réunis pour discuter du rôle de la francophonie dans l'AIMPNG. Trois propositions importantes ont été adoptées. Maximiser les moyens de communication et l'activisme déjà présent au sein de la francophonie afin de promouvoir les objectifs de notre organisme, publier un bulletin unique pour tous les pays francophones, tenir une réunion à Dakar des représentants médicaux des pays francophones.

Il est fort possible que, sur le plan du désarmement nucléaire, nous voyons se développer dans le contexte de la francophonie, une situa-

tion analogue à celle que connaît la Grande-Bretagne, à l'intérieur du Commonwealth, par rapport à l'Afrique du Sud. Dans le cadre de la francophonie, à l'inverse de la situation coloniale, ce seront les anciennes colonies, avec les Canadiens en tête, qui insisteront sur un changement d'attitude de la part de l'ancienne métropole.

Si la France refuse d'écouter, elle risque alors de se trouver complètement isolée sur la question nucléaire, tout comme la Grande-Bretagne l'est sur la question de l'apartheid, alors que ses anciennes colonies exigent des sanctions fortes.

Le désarmement nucléaire représente désormais un champ d'intervention pour le Québec qui pourra ainsi démontrer son leadership tant au niveau canadien qu'international, en particulier au plan de la francophonie. Ne serait-ce pas là l'affirmation la plus éclatante de l'utilité du nationalisme québécois que de réaliser son potentiel internationaliste et pacifiste ?

L'avenir appartient à ceux qui se préparent tôt...

Les sciences et la technologie joueront un rôle décisif dans le Canada de demain. La santé économique de notre société au XXI^e siècle dépend des mesures que nous prenons dès maintenant pour répondre au défi que représente l'an 2000. Il n'est pas trop tôt pour y penser, car il s'agit d'exploiter une ressource naturelle qui exige une très longue transformation : la matière grise. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui relèveront les défis de l'avenir et c'est à nous tous de les y préparer.

On est à 4 000 jours de l'an 2000. Les sciences et la technologie sont les atouts de la prochaine génération pour bâtir un grand avenir... Aidons-la à s'y préparer... dès aujourd'hui.



LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645



Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

Canada

Les élections mexicaines à la présidence du pays se sont déroulées dans un calme relatif

MEXICO (AFP) — Les 38 millions d'électeurs mexicains se sont largement prévalus de leur droit de vote hier pour élire le prochain président de la République, sans qu'aucun incident grave ait été enregistré, du moins dans la journée.

Une certaine inquiétude était cependant perceptible dans les états-majors de l'opposition à la suite de l'assassinat, samedi, de deux militants de gauche et la crainte d'une fraude électorale massive. Mais seules quelques irrégularités ont été dénoncées en début de matinée.

Ces élections sont sans doute les plus disputées de l'histoire du Mexique en raison de la spectaculaire ascension des partis d'opposition ces derniers mois au détriment du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis 59 ans, relèvent les commentateurs.

Des cinq candidats en présence, M. Carlos Salinas de Gortari, 40 ans, investi par le PRI, demeure cepen-

dant le favori, selon la majorité des estimations. Mais sa victoire, ajoutait-on, sera l'une des plus difficiles jamais remportées par le parti.

Les premiers résultats devaient être annoncés tard hier soir, après la clôture du scrutin, mais les résultats définitifs ne seront rendus publics que dimanche prochain.

L'armée et la police ont été réquisitionnées pour assurer le maintien de l'ordre dans les quelque 55,000 bureaux de vote du pays. La vente de boissons alcoolisées a été interdite dès mardi. Le jour des élections a été déclaré férié.

M. Salinas a affirmé hier matin à Mexico, en faisant la queue pour voter, que la liberté d'expression de l'opposition pendant la campagne démontre « la vigueur démocratique » des institutions mexicaines et qu'il était « convaincu du déroulement pacifique des élections ».

Cependant, M. Cuauhtemoc Cardenas, candidat de l'alliance de gau-

che Front démocratique national (FDN), a une nouvelle fois condamné hier matin « le crime politique » commis samedi à Mexico contre ses deux collaborateurs retrouvés assassinés de plusieurs balles. Il a rejeté l'explication de la police qui, sans preuve, a-t-il dit, a imputé le double crime à des trafiquants de drogue.

D'autre part, le FDN était toujours sans nouvelle hier matin de l'un de ses militants du Michoacan, dans le centre du Mexique, M. Jose Luis Meza, qui a disparu mardi à Tacambaro après avoir été arrêté par la police. Il devait superviser le dépouillement d'un bureau de vote pour le compte de l'opposition.

Plusieurs irrégularités ont été signalées hier matin par l'Assemblée démocratique pour le suffrage effectif (ADESE) qui regroupe tous les partis d'opposition. Ainsi l'encre jaune utilisée dans les bureaux de vote pour identifier les personnes ayant déjà voté et éviter qu'un

même électeur ne vote plusieurs fois n'est pas indélébile comme elle devrait l'être. Des urnes déjà pleines de bulletins de vote ont par ailleurs été découvertes dans plusieurs bureaux d'états du centre du pays et à Chihuahua, dans le nord. L'ADESE a également dénoncé l'existence de bureaux de vote totalement couverts d'affiches et de banderoles du PRI notamment à Huamantla, dans l'état de Mexico.

Une forte participation a été enregistrée au début de la journée dans plusieurs états, notamment à Chihuahua et dans le Michoacan, fief de M. Cardenas. Des files de quelques centaines de personnes se sont formées dans cet état avant même l'ouverture des bureaux de vote.

Outre la désignation du prochain président de la République, les électeurs doivent renouveler la Chambre des députés, le Sénat, élire les gouverneurs de certains états ainsi que quelques maires.



Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

L'insulte faite à Michèle

QUE de dossiers considérables à fouiller au retour des vacances ! Pensez-y : le libre-échange, la loi sur les langues officielles, l'Afrique du Sud revue et corrigée par Jean de la Fontaine, que dis-je, l'exil de Manigat.

Et l'insulte faite à Michèle Richard. Alors là, c'est l'heure des crises qui ébranlent les salles de rédaction, et je me disais bien qu'un jour le camarade Foglia allait croiser le fer avec la Justice Faite Chair. Ou plutôt, non. Le contentieux du quotidien de la rue Saint-Jacques a préféré présenter ses excuses, nous privant d'une poursuite en libelle désopilante à la veille du Festival *Juste Pour Rire*. Les avocats sont ainsi, traumatisés depuis cent ans par les caricatures de Honoré Daumier. La gravité est leur code, et leur code, la gravité.

Il nous reste plus qu'à imaginer maintenant le procureur de la vedette de *Garden Party*, une émission qui porte son nom à merveille, puisqu'on y cultive surtout les navets. Me Claude F. Archambault, qui a connu son heure de gloire à la défense des soeurs Lévesque de romaine mémoire à double fond, manque un autre rendez-vous avec la notoriété du prétoire. La rétractation de *La Presse* lui souffle un réquisitoire qui eût été digne de figurer dans les manuels de droit : comment, en effet, démontrer en pleine cour que sa cliente n'est pas (*dixit Foglia*) « un lasagne, un toaster, une tondeuse à gazon, une nageuse est-allemande déguisée en camion de pompier et la preuve biologique que les marchandes de boudin sont aussi des mammifères » ?

Là, je ne comprends plus. C'est plutôt l'Association professionnelle des charcutiers qui aurait dû se porter demanderesse, car enfin les marchandes de boudin ne méritent pas qu'on mette ainsi en cause leurs rondeurs dodues.

À tout événement, c'est Michèle Richard qui en a appelé des propos de Foglia, ce qui est une façon comme une autre de se faire de la publicité pour assurer le lissage de son ultime *come back* au petit écran de la télévision pelusée en *Ozite*. À la limite du libelle, a conclu le contentieux de l'auguste quotidien. Bien.

Mais par délicatesse pour un chroniqueur qui lui aussi méritera sûrement de la patrie un jour, il me semble que la rétractation aurait pu emprunter un ton légèrement plus bon garçon. Quelque chose comme : « Nous convenons que Michèle Richard n'est pas une tondeuse à gazon, qu'elle ne ressemble pas à un camion de pompier et toutes nos excuses à la mince demoiselle ».

Car elle n'est pas du tout obèse, si l'on tient compte des critères esthétiques des années cinquante, alors qu'aujourd'hui, pour réussir à la télévision, il faut avoir la taille du micro planté devant soi. Ou d'un bâton de hockey, comme dans *Lance et Compte*. Ce qu'on appelle le physique de l'emploi.

Michèle Richard a aussi le grand mérite de faire oeuvre d'archiviste. La télévision montréalaise étant notoirement réputée pour effacer ses rubans magnétiques à mesure qu'elle les utilise, privant ainsi les Martiens de l'an 3000 d'innombrables vestiges archéologiques, cette animatrice nous fait revivre quotidiennement, trente ans après, les heures les plus exquises de l'explosion baliéusarde, avec l'invention des grilles « bar-b-cue » à gaz propane. C'est quelque chose, et d'autres carrières ont plus de vacuité que la sienne.

Mais là où je m'inquiète, c'est que la prochaine fois qu'un chroniqueur sera tenté d'inscrire l'humour sur la liste des droits fondamentaux, ou dira son fait à une vedette sur sa façon de cultiver ses navets, un petit voyant rouge risque de s'allumer sur son ordinateur : « Attention, attention, poursuite en libelle en route ». Alors tout le monde il sera beau, il sera gentil. Et les journaux ressembleront plus que jamais au deuxième tome du troisième rapport de la sixième Commission de refonte du Code civil.

Daumier, que tu nous manques...

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Manifestants

voir mené ces usines — le plus important combinat du cuir et du caoutchouc du pays — au bord de la faillite.

Un compromis a été trouvé : les manifestants ont réintégré vers 16 h la grande salle de la Maison des syndicats, qui jouxte le Parlement et où la discussion devait se poursuivre.

Les ouvriers de Borovo sont en grève depuis samedi dernier pour protester contre une proposition de la direction de leur verser seulement 70 % du salaire dû pour le mois de juin en juillet et le reste en août.

Mardi, 10,000 ouvriers de Borovo avaient manifesté à Vukovar et dans la nuit de mardi à hier, 7,000 d'entre eux s'étaient rendus Belgrade à bord de 55 camions et autocars.

Le mois dernier déjà, 5,000 métallurgistes des usines Zmaj, de Belgrade, avaient défilé sous les fenêtres du Parlement fédéral. Une semaine plus tard, Maribor (Slovénie, nord du pays) avait vécu quatre jours de grèves et manifestations, parties des établissements automobiles TAM pour s'étendre à plusieurs entreprises de cette ville industrielle.

Les travailleurs yougoslaves reprochent au programme du gouvernement Mikulic, qui se propose de ramener l'inflation de 159 % l'an dernier à 95 % cette année, de répartir de manière inégale sur les différentes couches de la société les sacrifices à consentir. Les salaires sont strictement limités tandis que les prix, nouvellement libérés, montent en flèche, menaçant les objectifs de la politique gouvernementale.

Fait sans précédent : les syndicats, jusqu'à hier simple courroie de transmission de l'Etat, ont révisé leur attitude face à ces grèves dont ils prennent de plus en plus souvent la direction au niveau local.

Massacre

La branche québécoise du syndicat représente quelque 8,000 des 19,500 techniciens et téléphonistes en grève répartis au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans la nuit de mardi à hier, d'autres actes de sabotage en marge de cette grève ont eu lieu. À Saint-Paul-de-Joliette, deux câbles interurbains ont été sectionnés à la hache. L'acte de sabotage a eu pour conséquence de priver les 60,000 abonnés de la région de Lanaudière du service d'interurbains. Difficilement, les cadres de Bell ont pu rétablir le service vers 18 h, hier.

Les présumés saboteurs à la hache ont aussi sévi dans l'Outaouais. Un câble d'alimentation du réseau téléphonique a été coupé entre Low et Kazabazoua. Plus de 10,000 abonnés des municipalités de Bouchette, Maniwaki et Grand-Remous demeurent privés de services interurbains.

Le câble a été sectionné à huit endroits. Cela complique le travail des cadres affectés à la réparation », a précisé M. André Chapleau, porte-parole de Bell Canada.

À Chelsea, toujours dans l'Outaouais, 450 abonnés demeurent privés de tout service téléphonique. Trois câbles ont été sectionnés.

À Sainte-Foy, un câble de fibre optique reliant l'Ancienne-Lorette à Sainte-Foy, a aussi été sectionné. L'acte de sabotage a provoqué une surcharge. D'abord à Sainte-Foy, puis sur l'ensemble de la région métropolitaine de Québec.

À Charlesbourg, rue des Rocailles, 500 abonnés ont aussi été touchés.

Bell Canada déplore à ce jour 74 actes de sabotage perpétrés contre ses installations depuis le début du conflit de travail.

La grève des 19,500 techniciens et téléphonistes dure maintenant depuis 11 jours. Les négociations entre Bell Canada et le STCC restent au point mort.

Quelque 7,000 cadres remplacent les techniciens et téléphonistes en grève. Aucun obstacle juridique n'empêche Bell d'agir ainsi. Soumise au Code canadien du travail, la compagnie n'est pas assujettie à la législation québécoise anti-briseurs de grève. Au grand dam du syndicat.

Au terme d'une réunion stratégique des 12 instances régionales du syndicat, hier, le vice-président de la région de Québec, M. René Roy, a accusé Bell Canada d'avoir recouru à des « scabs », dont « entre 300 et 400 étudiants-cadres ».

Loin d'enterrer la hache de guerre, le syndicat accuse de plus Bell Canada de solliciter des employés retraités pour en faire des « scabs ». Le vice-président, M. René Roy, tient même Bell Canada responsable de la mort d'un jeune cadre de 31 ans, décédé dimanche dans un accident de la route. « Il est mort à la suite de l'abus de l'exploiteur Bell Canada qui le forçait à travailler 80 heures par semaine », a dit M. Roy.

Au sujet des multiples bris de câbles, le porte-parole du STCC affirme qu'il n'y a rien d'anormal dans les événements des derniers jours.

« En 1987, il y a eu 1,500 bris de câbles téléphoniques, au Québec seulement », soutient M. Roy.

La direction de Bell Canada réfute une à une les accusations et prétentions du syndicat. « Il est absolument faux de prétendre qu'il y a eu 1,500 bris de câbles en 1987. Nous en avons au contraire recensé en tout et par-tout 49 en 1987 », a dit le porte-parole de Bell Canada.

La compagnie nie de plus avoir embauché 400 étudiants-cadres. « Nous avons à notre service, pour l'été, 60 étudiants-cadres. Ils ont été choisis en fonction de leurs champs d'études. Leur embauche n'a rien à voir avec la grève », a dit M. Chapleau.

Par ailleurs, le syndicat des techniciens et téléphonistes a annoncé qu'une gigantesque manifestation aura lieu le 13 juillet devant le siège social de Bell Canada, à Montréal. De gros noms, dont Louis Laberge, y seront, a promis M. René Roy.

Dans une proportion de 51,3 %, les membres du Syndicat des travailleurs en communication du Canada ont rejeté l'offre salariale de Bell. L'employeur offrait des augmentations salariales successives de 5 %, 4,5 % et 4,25 % pour les trois années du contrat de travail. Les syndicats réclamaient plutôt des augmentations de 8,75 %, 6,75 % et 6,75 % pour les trois prochaines années.

Le syndicat revendique de plus une indexation des pensions, des clauses qui limitent la sous-traitance, l'embauche d'employés permanents plutôt que de « temps partiel », plus de vacances d'été et une réduction des heures de travail des téléphonistes.

Plus tôt dans la matinée, alors que les dissidents fuyaient les caméras et les micros des médias, Benoît Bouchard affirmait que le mouvement contre le bilinguisme « ce n'est pas une tendance, c'est le relent et la nostalgie d'une époque de confrontation et de haine au Canada, une époque qui est révolue ».

Le vote final des Communes sur le projet de loi C-72 aura lieu ce midi vers 13 heures mais il s'avère, d'ores et déjà, une formalité. En fait, le bureau du premier ministre s'apprête à le transformer en triomphe pré-électoral et à battu le rappel de tous les ministres, y compris la vedette québécoise Lucien Bouchard, dont l'absence a été notée hier, alors qu'il s'agissait de voter, comme lui en mai 1980, contre un Canada qui n'existe plus, prétend Brian Mulroney.

Américains

Les personnes atteintes, tant des adultes que des enfants, font peu ou pas de fièvre. Dans la plupart des cas, les malades guérissent sans traitement particulier et ne gardent pas de séquelles. On a toutefois signalé un cas grave chez un enfant où la colite hémorragique a été compliquée du syndrome hémolytique urémique et a nécessité une hospitalisation. Cette complication peut laisser des séquelles permanentes.

La bactérie responsable, tout comme d'autres organismes qui peuvent entraîner des gastro-entérites chez l'homme, contamine occasionnellement la viande au moment de l'abattage de l'animal. La contamination est toujours à la surface de la viande.

Il n'y a pas de risque quand on

Lewis, a proposé à ses homologues libéraux et néo-démocrates d'adopter, lundi prochain, tous les projets de loi ayant franchi l'étape du comité ou qui en sont à l'étape de la troisième lecture.

Ceci voudrait dire, indique le néo-démocrate Nelson Riis, d'adopter, sans débat, 15 projets de loi qui vont de la privatisation d'Air Canada à l'établissement d'un nouveau tribunal commercial, en passant par le multiculturalisme. À cela s'ajouteraient les deux motions à l'endroit du Sénat sur les projets de loi en matière d'immigration.

Selon les vœux de M. Lewis, le reste de la semaine serait occupée par le débat sur l'avortement. La motion à ce sujet serait alors votée vendredi.

Mulroney

breux pour se livrer à une épreuve de force, ces députés ont limité au minimum le nombre de votes enregistrés sur les 85 amendements qu'ils avaient présentés. Le décompte final, cinq oppositions sur un caucus de 206 députés, représentait la même victoire que Brian Mulroney a arrachée depuis trois ans, au cours des débats sur la peine de mort et sur l'accord du lac Meech.

« Je veux prendre ma place dans ce pays, comme Québécois et comme francophone de l'extérieur du Québec, non pas dans l'arrogance mais dans la tolérance », avait demandé Charles Hamelin (Charlevoix) quelques minutes avant le vote.

Boeuf haché

Après cette surprise, et le temps que la mise en place technique soit terminée, le *C.J. Chenier And The Red Hot Louisiana Band* n'a pas pris de gants et a viré le Soda à l'envers. Cet orchestre de la Louisiane et ses blues qu'on appelle également « zydeco » ont semé la pagaille dans la salle à coups de rythmes passablement échevelés.

Une fois de plus, l'hétéroclite était au rendez-vous. Et oui, ces musiciens ont même joué de la planche-à-laver et du triangle. Du blues au triangle ? Hilarant ! Désormais sous le « leadership » de l'accordeoniste Clayton J. Chénier, fils de Clifton, décédé il y a plusieurs mois, ce groupe a conservé toute la fougue qui a fait sa réputation.

Entre la formation rythmique, composée de Cleveland Chénier au « froloir », Wayne Burns à la basse, Joseph Edwards à la batterie, Harry Hippolyte et Selwyn Cooper aux guitares, et Wilbert Miller au saxophone

WICK, Écosse (Reuter) — Une énorme explosion a transformé hier soir une plate-forme pétrolière en brasier, au large de l'Écosse, et les sauveteurs estiment qu'il pourrait y avoir au moins 30 victimes.

Les pompiers ont abandonné la lutte contre le feu une fois que les quelque 200 personnes qui travaillaient sur cette plate-forme, située en mer du Nord à 190 km au large de Wick, en Écosse, ont été évacuées, selon les sauveteurs.

« La plate-forme est un véritable enfer. Nous pensons qu'il y a au moins 25 victimes. Les opérations de secours se poursuivent toujours mais la plate-forme a été abandonnée », a déclaré un porte-parole du Centre de secours de la Royal Air Force, basé à Dunfermline.

La RAF a envoyé quatre hélicoptères et un avion Nimrod sur le lieu du drame, pour larguer des bateaux

woogie, au guitariste Richard Paré, au batteur Bernard Deslauniers, à son frère le bassiste Yves Deslauniers et au claviériste André Arsenault.

Après cette surprise, et le temps que la mise en place technique soit terminée, le *C.J. Chenier And The Red Hot Louisiana Band* n'a pas pris de gants et a viré le Soda à l'envers. Cet orchestre de la Louisiane et ses blues qu'on appelle également « zydeco » ont semé la pagaille dans la salle à coups de rythmes passablement échevelés.

Une fois de plus, l'hétéroclite était au rendez-vous. Et oui, ces musiciens ont même joué de la planche-à-laver et du triangle. Du blues au triangle ? Hilarant ! Désormais sous le « leadership » de l'accordeoniste Clayton J. Chénier, fils de Clifton, décédé il y a plusieurs mois, ce groupe a conservé toute la fougue qui a fait sa réputation.

Entre la formation rythmique, composée de Cleveland Chénier au « froloir », Wayne Burns à la basse, Joseph Edwards à la batterie, Harry Hippolyte et Selwyn Cooper aux guitares, et Wilbert Miller au saxophone

Jazz

Après cette surprise, et le temps que la mise en place technique soit terminée, le *C.J. Chenier And The Red Hot Louisiana Band* n'a pas pris de gants et a viré le Soda à l'envers. Cet orchestre de la Louisiane et ses blues qu'on appelle également « zydeco » ont semé la pagaille dans la salle à coups de rythmes passablement échevelés.

Une fois de plus, l'hétéroclite était au rendez-vous. Et oui, ces musiciens ont même joué de la planche-à-laver et du triangle. Du blues au triangle ? Hilarant ! Désormais sous le « leadership » de l'accordeoniste Clayton J. Chénier, fils de Clifton, décédé il y a plusieurs mois, ce groupe a conservé toute la fougue qui a fait sa réputation.

Entre la formation rythmique, composée de Cleveland Chénier au « froloir », Wayne Burns à la basse, Joseph Edwards à la batterie, Harry Hippolyte et Selwyn Cooper aux guitares, et Wilbert Miller au saxophone

et à l'harmonica et C.J. Chenier à l'accordéon, le public a eu droit à un « show » enlevant de bout en bout. Même la branchée — elle portait un

short de cycliste arborant en long la marque du couturier Chanel — égarée dans cette foule de « bums », tré-pignait.

Plate-forme en feu au large de l'Écosse : c'était comme l'enfer

WICK, Écosse (Reuter) — Une énorme explosion a transformé hier soir une plate-forme pétrolière en brasier, au large de l'Écosse, et les sauveteurs estiment qu'il pourrait y avoir au moins 30 victimes.

Les pompiers ont abandonné la lutte contre le feu une fois que les quelque 200 personnes qui travaillaient sur cette plate-forme, située en mer du Nord à 190 km au large de Wick, en Écosse, ont été évacuées, selon les sauveteurs.

« La plate-forme est un véritable enfer. Nous pensons qu'il y a au moins 25 victimes. Les opérations de secours se poursuivent toujours mais la plate-forme a été abandonnée », a déclaré un porte-parole du Centre de secours de la Royal Air Force, basé à Dunfermline.

La RAF a envoyé quatre hélicoptères et un avion Nimrod sur le lieu du drame, pour larguer des bateaux

pneumatiques si nécessaire, a-t-il ajouté.

Un porte-parole de la compagnie pétrolière américaine occidentale, qui possède la plateforme Piper Alpha, a déclaré à Reuter : « Les procédures d'évacuation immédiate ont été appliquées. 232 hommes étaient à bord de la plate-forme ».

Il n'a pu confirmer s'il y avait des victimes.

Occidental, dont le patron est le milliardaire de 90 ans Armand Hammer, est l'une des principales sociétés présentes dans la mer du Nord.

C'est la deuxième fois en 24 heures qu'une explosion survient sur une plate-forme de la région : mardi soir, un hélicoptère avait recueilli 11 ouvriers sur la plate-forme Brent Alpha, au large des îles Shetland. L'explosion n'avait causé que des dégâts sans gravité.

Remorquage québécois Les batailles judiciaires et les remorquages continuent

lever des points de droit, mais également de faire évaluer à nouveau la preuve ayant été présentée contre eux en première instance.

À la mi-mai, le juge Claude Joncas avait estimé que le fait de retenir des véhicules remorqués tant que leurs propriétaires ne réclameraient pas les frais inhérents à une telle procédure constituait à toute fin pratique de l'intimidation. Le tribunal, à la suite de représentations présentées, avait condamné l'entreprise au début de juin à \$ 58,000 d'amende, tandis que M. Salois et M. Dahmen écoipaient de sanctions totalisant respectivement \$ 29,000 et \$ 5,800. Les accusations résultaient de plaintes portées auprès de l'Office de protection du consommateur.

Remorquage québécois, qui dispose de 22 remorqueuses, révèle un chiffre d'affaires annuel de \$ 1,5 million et a tout pas moins de 60,000 véhicules depuis 10 ans. Toutefois, quel-

ques dizaines d'automobilistes lésés avaient réussi à se faire rembourser certains frais après avoir soumis leur cas à la Cour des petites créances.

En mars dernier, l'entreprise avait été condamnée à \$ 25,000 d'amende en Cour municipale, après avoir été reconnue coupable de vol et méfait dans un autre dossier de remorquage. Là également, la cause fait l'objet d'un appel.

Enfin, Remorquage québécois à vos frais devra répondre à un recours collectif, dûment autorisé par la Cour supérieure en décembre dernier, au nom de quelque 50,000 automobilistes.

Toutes ces procédures n'ont pas ralenti pour autant les activités de l'entreprise et son président Salois a affirmé qu'il n'hésiterait pas au besoin à se rendre devant la Cour suprême pour prouver la légalité de ses opérations.

7 juillet
par la PC et l'AP

1987 : des attaques contre des autocars, imputées à des activistes sikhs, coûtent la vie à une cinquantaine d'Hindous, dans les États indiens du Pendjab et de Haryana.

— A Washington, le lieutenant-colonel Oliver North dépose devant la commission parlementaire d'enquête sur l'Iranguate.

1986 : le cargo anglais Olaf sombre au large de l'île hollandaise de Texel avec 35 tonnes de poussières contaminées.

1973 : vingt-trois personnes, accusées d'avoir voulu renverser le gouvernement, sont exécutées en Irak.

1972 : des pluies torrentielles provoquent au Japon des inondations et des glissements de terrain qui font plus de 400 morts.

Deux pubs d'ici sont primées à Cannes

JOHANNE LENNEVILLE

(PC) — Un message de 90 secondes sur la violence conjugale, réalisé par le cinéaste Jean-Claude Lauzon, a été primé à l'occasion du Festival international du film publicitaire qui a eu lieu à Cannes du 20 au 25 juin.

Le spot publicitaire, conçu par l'agence de publicité BCP et le réalisateur de *Un zoo la nuit*, n'a jamais été montré à la télévision. Il pourrait cependant l'être sur grand écran dans le cadre de la deuxième phase de la campagne publicitaire gouvernementale sur la violence faite aux femmes.

BCP avait été choisie pour concevoir quatre messages télévisés de 15 secondes chacun sur le sujet, dans le cadre d'un projet conjoint des ministères de la Justice, de la Santé et des Services sociaux et du Solliciteur général du Québec. Les spots ont été présentés durant six semaines, soit du 15 février au 31 mars.

Mais l'équipe de production, Jean-Claude Lauzon en tête, a eu l'idée de faire le montage d'un message plus long, parallèlement à ceux qui devaient être faits. C'est cette bande annonce qui a remporté un diplôme à Cannes dans la catégorie « Service public non commerciaux ».

Le spot nous montre une femme (Louis Dany-Colin) le visage plein d'ecchymoses en train de pleurer dans la salle de bain et un homme (Paul Dion) frappant à coups de poing sur la porte. Pour la bande sonore on a utilisé la chanson *Doux de Marjo*. À la toute fin on peut lire qu'au Québec, plus de 200,000 femmes sont victimes de violence conjugale.

Quelque 216 messages publicitaires provenant de plusieurs pays étaient inscrits dans la catégorie « Services public non commerciaux ». Plusieurs portaient sur le sida ou la drogue, mais c'était la première fois qu'on abordait le problème de la violence conjugale, ce qui a surpris plusieurs personnes à Cannes, ont indiqué les porte-parole de BCP.

« C'est la première fois qu'un gouvernement a l'audace de faire de la pub sur un tel sujet, et ce fut très remarqué à Cannes », a indiqué le président et chef de la direction de BCP, M. Yves Gougoux.

La première phase de la campagne publicitaire est maintenant terminée, et le gouvernement est en train de la « digérer, de l'analyser, afin d'orienter le tir pour la deuxième phase qui n'est pas encore développée », a précisé pour sa part le directeur des Communications au ministère de la Santé et des Services sociaux, M. Benoît Roy. On envisage entre autres de présenter le message dans les salles de cinéma.

Voir page 17 : Deux pubs

Gaétan Morin achète les Presses de l'U.de M.

ISABELLE FERLAND

Les Presses de l'Université de Montréal ont été vendues, hier, à un important éditeur de manuels scolaires, M. Gaétan Morin. Avec cet achat, le nouveau propriétaire des Presses de l'Université de Montréal ajoute une quatrième maison d'édition à son actif.

L'Université de Montréal a décidé de vendre ses éditions en raison de la taille croissante du déficit — se chiffant à \$300,000 le 31 mai dernier — et de la faiblesse des services qu'elle pouvait offrir à ses auteurs.

« Le volume d'affaires n'était pas assez élevé pour engager du personnel de haut calibre. C'est pourquoi nos presses ne remplissaient pas leur mission », explique M. Philippe Guay, adjoint au vice-recteur à l'administration de l'Université de Montréal. L'université considérait donc que les

Voir page 17 : Les Presses

Pat Metheny n'aime pas juger ses pairs

PAUL CAUCHON

Pat Metheny, le guitariste virtuose chouchou des Montréalais, vit cette année au même rythme que les milliers de fans qui ont acheté leur carte de membre. « D'habitude je suis là pour un show, je rencontre des gens dans un lobby d'hôtel et je repars. C'est une expérience exceptionnelle de suivre toutes les activités pendant dix jours. Et je suis très impressionné de voir le nombre incroyable de bons musiciens », déclarait-il hier en rencontrant la presse.

Metheny, qui préside le jury du Concours de Jazz Alcan, se sent plutôt bizarre dans ce rôle. « Je n'avais jamais fait ça auparavant. En fait je n'ai jamais aimé l'idée que des musiciens passent en jugement devant d'autres musiciens. J'essaie plutôt d'écrire dans mes notes des commentaires comme je le ferais pour des musiciens de mon groupe... »

« Et puis je me rends compte que le travail de critique, c'est un travail terrible ! » ajoute-t-il.

À part ça tout est au beau fixe. Metheny continue à adorer l'expérience, à trouver que le festival n'a pas d'équivalent en Amérique, que c'est un festival qui a le respect des musiciens parce qu'on les laisse jouer et qu'en plus il est ouvert à la population la plus large possible.

Metheny s'est d'ailleurs produit avec son frère Mike lundi sur une grande scène extérieure, au plaisir des amateurs qui ont ainsi pu l'écouter sans déboursier un sou. Tout comme il avait offert la veille à une poignée de privilégiés un jam au club L'Air du Temps.

Invité à commenter ce jam, Metheny a déclaré qu'il n'est jamais satisfait. « Je peux toujours jouer mieux ». Il a également répété ce qu'il avait déjà déclaré, à la surprise générale : « Je n'aime pas vraiment mes albums. J'aime une ou deux pièces ici et là mais je cherche encore... ».

Invité à commenter ses récents travaux, où une influence latine s'exprime plus fortement, Metheny a répondu qu'il n'y avait rien de nouveau là-dedans, que la musique brésilienne avait toujours été présente chez lui. « J'écouterais Jobim même quand j'étais enfant ».

Pat Metheny se produira demain soir à la Salle Wilfrid-Pelletier

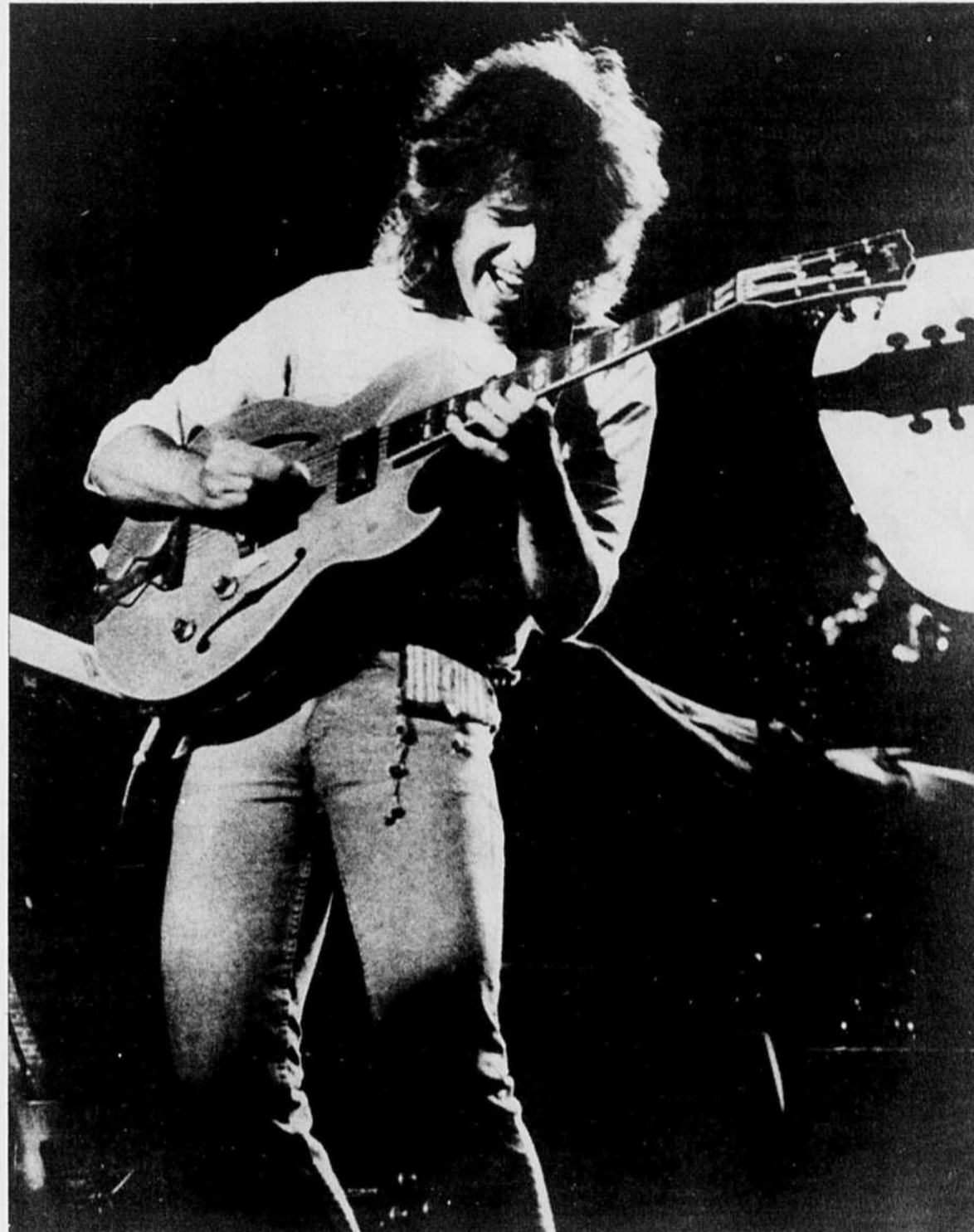


Photo CP

Pat Metheny n'en est pas à sa première présence au Festival de jazz de Montréal. C'est à guichets fermés qu'il avait donné deux spectacles ici en 1985.

avec les Ballets-Jazz de Montréal. Ceux-ci l'ont approché il y a deux ans pour lui proposer une suite dansée. Metheny a fini par accep-

ter, tout en admettant qu'il ne connaît strictement rien à la danse. Il a composé cette suite orchestrale de près de trente minutes en trois

semaines et il la jouera demain sur scène. Et il se dit « totalement nerveux ».

Fred Henke, Skip Bey, Pierre Cartier, Jean Derome, Vic Vogel, Michel Donato...

Il y a des musiciens ici dont on parle trop peu

SERGE TRUFFAUT

Dès que la neuvième édition du Festival international de jazz de Montréal sera passée à l'histoire, les musiciens dits « locaux » vont poursuivre leur boulot. Les Fred Henke et Skip Bey, les Pierre Cartier et les Jean Derome, les Glenn Bradley et Vic Vogel, les Dave Laing et Michel Donato vont continuer, dans l'anonymat le plus complet, à grappiller le jazz et tous ses styles.

Il faut bien l'avouer, cette crasse indifférence tout au long de l'année de la part des médias à l'égard de ces artistes est difficile à comprendre. Que le « zoulou blanc » ait eu droit en moins de quatre jours à une couverture journalistique d'une ampleur que jamais un Donato ou un Henke ne connaîtront soulève une foule de questions. Mea maxima culpa.

Cet état des choses est d'autant plus étrange que ces musiciens qui vivent entre Pointe-aux-Trembles et Pierrefonds font fréquemment le bonheur de ces artistes qui habitent New York ou Détroit. C'est par exemple le pianiste Fred Henke que souvent le saxophoniste Steve Grossman ou le trompettiste Woody Shaw appellent pour faire un bout de chemin musical.

Le guitariste Mike Gauthier est un de ceux-là. Il est autant musicien qu'il est animateur. À l'année longue, il partage son temps entre l'enseignement et le club baptisé 2080 sur la rue Clark. Il est en effet un de ceux qui activent cet endroit assez unique pendant 365 jours.

Il n'a rien de tape-à-l'oeil. Originaire de Drummondville, il est un fameux guitariste. Un musicien dont le jeu a été apprécié par des musiciens du calibre de Clifford Jordan, Barry Harris, Frank Wess, Dave Liebman, Oliver Jones et plusieurs autres de cette trempe.



Mike Gauthier, guitariste, professeur et animateur de la fameuse boîte du 2080 Clarke.

À l'occasion du présent festival, il avait décidé d'inviter un de ses amis vivant dans la région new-yorkaise, l'organiste Big John Patton. Comme c'est fréquemment le cas avec les guitaristes de jazz, Mike était tout heureux de pouvoir une fois de plus évoluer pendant quelques jours avec un organiste. Surtout que ce Patton est un des rares à exercer son talent sur cet instrument réputé difficile.

Par un malheureux coup du sort, Big John s'est blessé aux mains. Conclusion, il a été dans l'obligation d'annuler hier matin la série de shows qu'il prévoyait donner au 2080. Mais puisque à quelque chose malheur est bon... Bref, le pianiste Henke va remplacer Patton. Pour les amateurs, on signalera que Fred est revenu récemment d'Italie où pendant plusieurs semaines il a enseigné, en compagnie de Steve Grossman, les us et coutumes du jazz.

Comme c'est souvent le cas, Gauthier a abouli dans le jazz en passant tout d'abord par le rock et le blues. Par cet hybride musical que les Rolling Stones, John Mayall et Eric Clapton ont popularisé. Par la suite, et grâce à des engagements dans des clubs, « j'ai eu l'occasion de jouer avec des gens dont les préférences allaient au jazz ». Plus « je jouais des morceaux jazzés, plus je voulais apprendre ». Ce qu'il fit en écoutant des guitaristes comme Grant Green, Kenny Burrell et René Thomas et des saxophonistes comme Hank Mobley.

Aujourd'hui, demain et après-demain au 2080 de la rue Clark et avant de partir pour New York où il va accompagner le saxophoniste Jeff Hittman, Mike Gauthier va jouer cette musique qu'on ne devrait plus définir. L'essentiel étant qu'elle dispense du plaisir. Ce qui, avec Gauthier, Henke et plusieurs autres, va pratiquement de soi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Jeudi
7 juillet

Deux spectacles sont à guichets fermés : le concert Gershwin avec Louis Lortie et l'Orchestre Symphonique de Montréal, et le quartet de Gary Burton en fin de soirée.

À 18 h 30 au Théâtre Saint-Denis on peut toutefois entendre le légendaire batteur Jack DeJohnette et son groupe, qui reçoit comme invité spécial le percussionniste Nana Vasconcelos.

À 18 h 30 au Spectrum la saxophoniste Jane Ira Bloom, qui ravit les amateurs avec des improvisations innovatrices.



À 21 h au Port-Royal la voix d'Éliane Elias et la trompette de Randy Brecker.

Et à 23 h 30 un spectacle plutôt « variétés » avec Buster Poindexter, personnage new-yorkais raffiné mais bizarre qui se paye un voyage rétro dans un contexte de party.

La Cinémathèque québécoise présente à 18 h, 20 h et 22 h un film de Moshe Mizrahi, *Les stances à Sophie* (1970), dont la bande sonore a été réalisée par le Art Ensemble de Chicago.

Parmi les spectacles gratuits, à midi au Complexe Desjardins le groupe de Paolo Ramos, ce brésilien bien connu des Montréalais, et à 15 h au Chapiteau Yagourt Liberté devant la Place des Arts *Bloco LDL*, autre formation brésilienne.

À 16 h, même chapiteau, la chanteuse Lucianne Evans et le quatuor de Claude Foisly, et à 17 h 30 le quintet de Maurice Mayer.

À 16 h 30 le concours de Jazz Alcan se poursuit au Théâtre Saint-Denis avec le Jeff Johnston Quartet.



À 19 h à la Bibliothèque Nationale hommage à un pilier du jazz local, Nick Ayoub, qui se produit avec Nelson Symonds à la guitare et Skip Bey à la contrebasse, de forts musiciens.

À 19 h 30 la scène Labatt Blues coin Sainte-Catherine/Jeanne-Mance présente Jim Zeller.

À 20 h 30 au Chapiteau Yagourt Liberté la série de concerts « Tropicaux » se poursuit avec El Grupo Proyecto, le groupe du pianiste Rubalcaba qui sera demain soir au Spectrum (également à 22 h 30).

À 20 h 30 coin Saint-Denis/Ontario les seize musiciens du groupe d'Andrew Homzy, à 21 h 30 à la Bibliothèque Nationale le BCJS Quartet de Montréal et à 21 h 30 devant le Complexe Desjardins le quartet du vibraphoniste Jerry Tachoir.

À 22 h coin Saint-Denis/Maison-Neuve une formation multiraciale de Paris, Sixun, dont l'énergie pourrait surprendre.

À 22 h 30 coin Sainte-Catherine/Jeanne-Mance : A.C. Reed and the Sparks Plugs (vous avez bien lu !), célèbre groupe de blues de Chicago. À ne pas manquer (on peut les revoir après minuit au Club Soda).

LA TÉLÉ CE SOIR

★ Arthur Miller. Une heure trente avec le dramaturge américain Arthur Miller. *Arthur Miller on Home Grounds*, CBC, 20 heures.

★ Le lac Meech. L'historien Ramsey Cook discute de l'accord du lac Meech à TV Ontario, canal 24, 22h 30.

★ Télé-jazz. Fin de soirée avec Tito Puente. Son spectacle du Spectrum en 1983. Quatre Saisons, 23 h 30.

★ Douze salopards. Le classique de Robert Aldrich, en français. Avec Lee Marvin et John Cassavetes. Télé-Métropole, minuit.

SPÉCIAUX

RABAIS DE 30% À 60%*

DataFrame XP60+40	5095.00-\$	3295.00-\$
ThunderScan	475.00-\$	325.00-\$
Illustrator 88	745.00-\$	425.00-\$
File (français)	285.00-\$	99.00-\$
Write	250.00-\$	149.00-\$
Works (français)	430.00-\$	249.00-\$
Multiplan (français)	285.00-\$	99.00-\$

*offre valide jusqu'au 31 juillet 1988

SÉMINAIRES DE FORMATION

Dates des prochains séminaires de formation de niveau 1:

- Introduction - 1 août
- Excel - 2 août
- Microsoft Word - 3 août
- PageMaker - 18 août
- HyperCard - 8 septembre
- Illustrator - 22 septembre
- More - 29 septembre

Les séminaires se donnent au Téléport de Montréal, 1755 boul. René-Lévesque, #103. Pour plus de renseignements: 522-1732.



La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

MICRO BOUTIQUE

Concessionnaire autorisé

MONTRÉAL
Magasin:
Services aux entreprises:
SHERBROOKE:

512 est Beaubien (514) 270-4477
1755 boul. René-Lévesque (514) 522-1732
2433 ouest, King (819) 564-4844

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Le Humanware

Un réseau complet de services à votre disposition

Magasin d'expertise
Service technique
Centre de formation
Support logiciel

SPÉCIAUX

RABAIS DE 30% À 60%*

DataFrame XP60+40	5095.00-\$	3295.00-\$
ThunderScan	475.00-\$	325.00-\$
Illustrator 88	745.00-\$	425.00-\$
File (français)	285.00-\$	99.00-\$
Write	250.00-\$	149.00-\$
Works (français)	430.00-\$	249.00-\$
Multiplan (français)	285.00-\$	99.00-\$

*offre valide jusqu'au 31 juillet 1988

SÉMINAIRES DE FORMATION

Dates des prochains séminaires de formation de niveau 1:

- Introduction - 1 août
- Excel - 2 août
- Microsoft Word - 3 août
- PageMaker - 18 août
- HyperCard - 8 septembre
- Illustrator - 22 septembre
- More - 29 septembre

Les séminaires se donnent au Téléport de Montréal, 1755 boul. René-Lévesque, #103. Pour plus de renseignements: 522-1732.

MICRO BOUTIQUE

Concessionnaire autorisé

MONTRÉAL
Magasin:
Services aux entreprises:
SHERBROOKE:

512 est Beaubien (514) 270-4477
1755 boul. René-Lévesque (514) 522-1732
2433 ouest, King (819) 564-4844

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Mozart Plus à Notre-Dame

Lortie ne se laisse pas tenter par la facilité

CAROL BERGERON

Festival Mozart plus: Concertos K. 415 et K. 449 de Mozart, Louis Lortie (piano); *Symphonie* op. 20 de Chausson; Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Mardi, 5 juillet, à la Basilique Notre-Dame de Montréal.

Deux concertos de Mozart « plus » une symphonie d'Ernest Chausson, pouvait-on imaginer manière plus agréable pour l'oreille de souligner une autre collaboration estivale de Louis Lortie, de Charles Dutoit et de l'Orchestre Symphonique de Montréal ?

Ce concert Mozart Plus n'était cependant que le coup d'envoi d'une saison particulièrement faste pour le brillant pianiste québécois. Ce soir, il interprétera pour le Festival de Jazz

avec l'OSM la *Rhapsody in blue* de Gershwin qu'il reprendra avec les mêmes musiciens, le 20 juillet à l'Aréna Maurice-Richard après l'avis donné le 12, au Festival d'été de Québec avec l'OSQ sous la direction de Gilles Auger.

Avec Charles Dutoit, il jouera, le 17 juillet, le deuxième *Concerto* de Chopin mais cette fois accompagné par le Boston Symphony, au festival Tanglewood. Quelques jours plus tard, le 21, les deux musiciens se retrouveront au Mann Music Center, la résidence d'été du Philadelphia Orchestra, pour y donner le douzième *Concerto* de Mozart.

Enfant chéri du public montréalais, Louis Lortie ne le déçoit jamais. Quand il joue Mozart, on admire un pianiste de grande classe. Il y conjugue d'ailleurs le raffinement de la sonorité, la perfection du jeu et la musicalité du phrasé avec un bonheur remarquable.

On lui sait gré de ne pas tomber dans la facilité. Avec les moyens qu'il a, il pourrait facilement jouer les forts en mécanique digitale. Il choisit plutôt deux *Concertos* du « juste milieu » que Mozart lui-même n'a voulu « ni trop difficiles, ni trop faciles ». Qu'on ne se y trompe pas cependant, chez le « divin maître », derrière les apparences, rien n'est jamais si facile.

Laissons Mozart qui ne sonne hélas pas très bien dans la Basilique Notre-Dame et passons directement à la *Symphonie* de Chausson (1855-1899) qui convient mieux à l'acoustique des lieux. On ne joue pratiquement jamais cette œuvre pourtant magnifique. Il faut donc rendre un hommage particulier à Charles Dutoit d'avoir pris la peine de la tirer de la poussière.

Et puisque Dutoit et son orchestre ont su en donner une lecture aussi convaincante, pourquoi n'en feraient-ils pas un enregistrement? Avec la *Symphonie* de Franck dont Chausson s'est certainement souvenu, il y aurait là le contenu d'un disque tout à fait intéressant...



Photo CP

PETITE TROMPETTE DEVIENDRA GRANDE

Les spectacles de rue qui foisonnent durant le Festival de jazz ont régalé des amateurs de tous les âges, qui n'ont pu résister à l'envie de danser un peu et de se tremousser au son des accords. Mais Sandy Paré-Gray, à trois ans, n'a pas laissé la gêne gâcher son plaisir et il est monté sur scène pour lui aussi lancer quelques notes dans l'air chaud de l'été.

Au 13e Festival of Festivals de Toronto

Bujold et les frères Karismaki en vedette

ROBERT LÉVESQUE

(Damnation).

Geneviève Bujold et Jeremy Irons seront les stars de la soirée d'ouverture du *Festival of Festivals*, le 8 septembre prochain, alors que le film qu'ils ont tourné ensemble sous la direction du Canadien David Cronenberg, *Twins*, lancera officiellement la 13e édition du festival du film de Toronto.

Variation particulière sur le thème du triangle amoureux, *Twins*, tiré du roman de Bari Wood et Jack Geasland, met en scène une actrice (Bujold) et deux jumeaux identiques joués tous les deux par l'acteur britannique Jeremy Irons.

L'édition 88 du *Festival of Festivals*, qui aura lieu du 8 au 17 septembre, tout juste une semaine après le Festival des films du monde, comportera plusieurs volets, dont, au premier plan, une importante série de films soviétiques qui broseront un portrait du cinéma russe « de Staline à la glasnost ».

Sous le titre de *Kino Eye: Soviet cinema from Stalin to Glasnost*, ce volet, qui regroupera des films longtemps gardés sous censure et des films récents, a été mis sur pied par Ian Christie, le directeur de la distribution au *British Film Institute*.

Par ailleurs, l'ex-co-directeur du Festival du Nouveau Cinéma de Montréal, Dimitri Epides, qui était l'alter ego de Claude Chamberlain, fait maintenant partie de l'équipe dirigée par Helga Stephenson au *Festival of Festivals* et son arrivée à Toronto coïncide avec la création d'un nouveau volet, celui intitulé *New Voices*, où l'on pourra voir les films les plus innovateurs du moment.

Dimitri Epides a participé à la programmation de ce volet avec Kay Armatage, Piers Handling et David Overby. On y verra, entre autres, des films du Néerlandais Johan Van Der Keuken (*The Eye above the Well*), du Britannique Derek Jarman (*The Last of England*), de la Suisse Anne-Marie Miéville (*Mon cher sujet*) et du Hongrois Bela Tarr

Il y a aussi, à Toronto, le volet *Contemporary World Cinema* pour lequel Dimitri Epides travaille également et qui réunit les films les plus récents de cinéastes reconnus et des premières œuvres, choisies pour leur esprit d'avant-garde. On verra cette année, dans le lot, des films du Français Paul Vecchiali (*Encore*), du Chilien Leo Kocking (*La Estacion del Regreso*), du Philippin Lino Brocka (*Macho Dancer*) et de l'Allemand de l'ouest Lothar Lambert (*Verboten Verboten*).

Toronto 88, ce sera aussi un hommage aux frères Karismaki, ces deux jeunes Finlandais, Aki et Mika, qui tels les frères Taviani en Italie, font tous les deux carrière dans le cinéma. Mais les frères Karismaki, contrairement aux Taviani, font, chacun de leur côté, leurs propres films, et parfois l'un collabore au film de l'autre.

Leur cinéma (on a pu voir *Des ombres au paradis* d'Aki Karismaki au Festival du Nouveau cinéma l'automne dernier) s'intéresse aux marginaux. Aki a la particularité de prendre des œuvres célèbres, comme *Crime et châtiment* ou *Hamlet*, et de les transposer dans le monde contemporain. On verra tous leurs films tournés depuis 1982.

Pour souligner les 25 ans de la Cinémathèque québécoise, qui est loin d'être une « cinémathèque régionale » comme le prétendait récemment Serge Losique dans un communiqué annonçant sa nomination à la tête de Cinémathèque Canada, le *Festival of Festivals* organise un volet répertoire pour son édition 88.

Contretemps

Les amateurs de plein air sont privés aujourd'hui par des circonstances incontrôlables de leur chronique favorite. Robert Choquette sera de retour la semaine prochaine.

**Poumon qui respire
Cigarette qui expire**

À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

TOUS LES SPORTS DE SAISON

Téléphonez sans frais: 1-800-567-2727
(819) 843-6521
1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

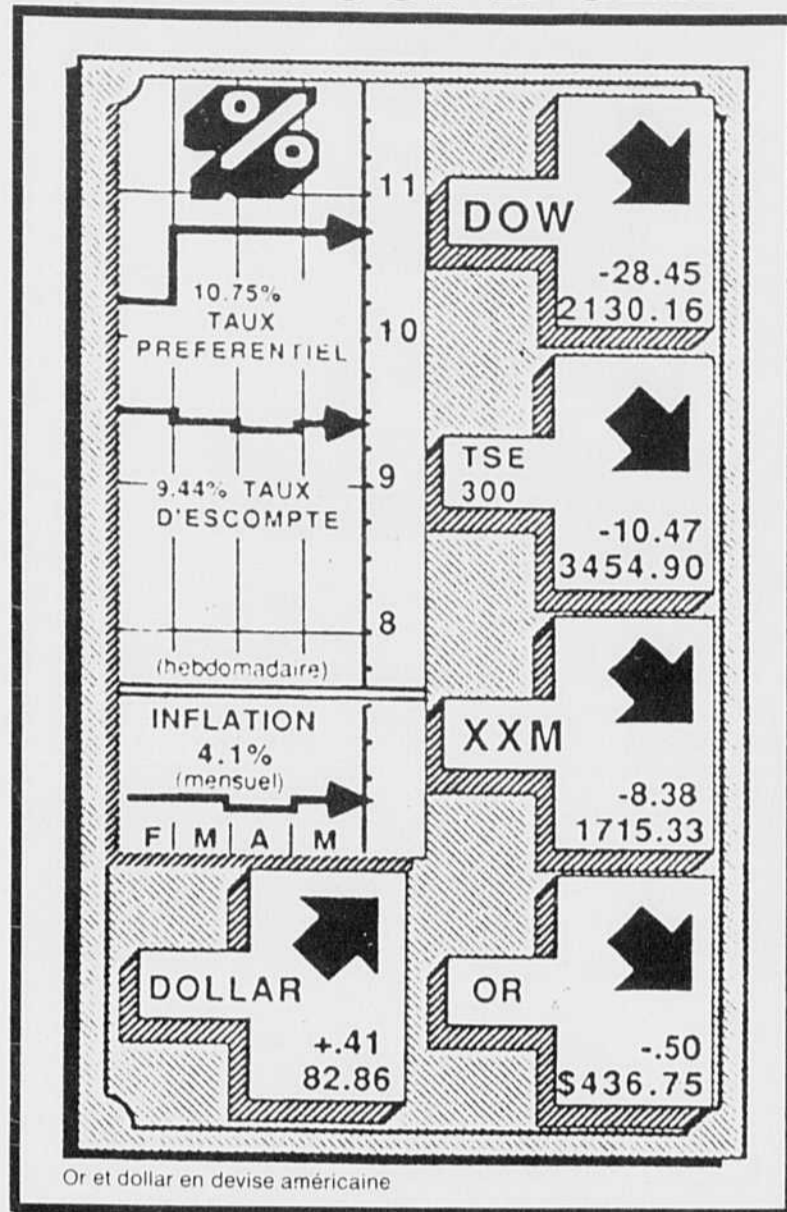
à la découverte du Québec

<p>□ Estrie</p> <p>Auberge LOFT ACRES Country Inn</p> <p>Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aéroport situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatiseurs, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110\$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars, 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc JOE 2P0.</p>	<p>□ Laurentides</p> <p>Hôtel l'Estérel</p> <p>Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de lys, HÔTEL L'ESTÉREL est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, golf, tennis, piscine chauffée, raquetball, gymnase, sauna, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis.</p> <p>Appelez-nous. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.</p>	<p>□ Mont St-Anne</p> <p>HÔTEL VAL DES NEIGES: Situé au pied du Mont Ste-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, piano-bar, etc. Demandez nos forfaits: «Golf», «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'affaires» ou «Congrès». (418) 827-5711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.</p>
<p>AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne RELAIS & CHATEAUX. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline domine le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175\$ p.p. Accès au lac et à proximité de plusieurs terrains de golf. C.P. 330 North Hatley JOB 2C0 819-842-2451</p>	<p><i>Le sommet des affaires. Découvrez notre service courtois et distingué.</i></p> <p>(514) 866-2219 Val Morin, Québec J0T 2R0</p> <p>— Excellente cuisine et cave à vin renommée — Huit salles de conférence pour groupes jusqu'à 150 personnes — Tennis, squash, lac privé, piscines intérieure et extérieure.</p>	<p>□ Lanaudière</p> <p>FORFAITS GOLF ST-DONAT: 3 jours de golf, 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers avec coupe de vin. Excellent choix de menus variés. Taxes et service. En sem. 262 \$ / couple. Nombreux autres forfaits disponibles pour individus et groupes. Hôtel-Motel la Cuillère à pot, 41, Rte 329, St-Donat J0T 2C0. Tél.: (819) 424-2252.</p>
<p>AU DOMAINE MONT-JOYE: Site exceptionnel à North Hatley. 20 chambres et chalets. Piscine. Terrasses pour congrès plein air (300 personnes). Voyages en groupes. Dîner-théâtre. Méchoui. Brunch. Cuisine-santé. Produits de la ferme. Salles de réceptions. Vacances à compter de 45\$ par jour PAM. (819) 842-8309 ou (819) 842-2928.</p>	<p>Chalet des Chutes</p> <p>RES. 1-819-425-2738</p> <p>Au pied des Chutes du Lac Tremblant, une Auberge spécialement préparée à recevoir toute la famille. Cuisine de première qualité, piscine chauffée, TV couleurs. A distance de marche du golf, tennis, plage, croisière sur le lac. Par jour à compter de 65\$/pers. occ. double, taxes et services inclus. *12 ANS ET MOINS - 1/2 PRIX; 6 ANS ET MOINS - 15\$/JOUR.*</p> <p>DEMANDEZ NOTRE BROCHURE BP. 1 MONT-TREMBLANT, J0T 1Z0</p>	<p>□ Montérégie</p> <p>AUBERGE HANDFIELD: Découvrez le charme de notre auberge nichée au cœur de la vallée du Richelieu, 50 chambres à partir de 50\$/occ. double de style de chez-nous. Cuisine traditionnelle québécoise. Brunch tous les dimanches de 10 h à 15 h, 14\$ adultes, 7\$ enfants jusqu'à 10 ans. Saint-Marc-sur-Richelieu, (514) 584-2226. Bateau Théâtre l'Escale à partir du 17 juin. Rés.: 584-2271.</p>
<p>CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG</p> <p>Endroit idéal pour la détente. A proximité du Parc du Mont-Orford et du Lac Memphrémagog. 54 nouvelles chambres, suites (96 au total) tennis, golf, piscines, location de vélos. Villas pour 2 à 6 personnes à partir de 405\$ la semaine (haute saison). Location au mois et à la saison également disponible. Foyer, cuisinette, lingerie, vaisselle fournie. Profitez de nos forfaits golfs à partir de 389\$, 6 jours, 5 nuits. Vacances-santé à compter de 379\$, 4 jours, 3 nuits. Forfait musique avec le Centre d'Art d'Orford à partir de 239\$, 4 jours, 3 nuits. Prix par pers. occ. double.</p> <p>Réservez vite: 1-800-567-6132 ou local: 1-819-843-3308 Demandez la téléphoniste 11</p> <p>Chéribourg C.P. 337, Magog, Qc J1X 3W5</p>	<p>□ Québec</p> <p>MANOIR DU LAC DELAGE</p> <p>Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine ext. chauffée, mini-golf, voliers, planches à voile, pédalos, canots, tennis, badminton, bicyclette. Centre de conditionnement physique avec sauna et bains tourbillons. FORFAIT ÉTÉ: 79\$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service. FORFAIT GOLF: 90\$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, parcours de golf au club de golf Stoneham, taxe et service. 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.</p>	<p>□ Lac Beauport</p> <p>CHÂTEAU LAC BEAUPORT A quinze minutes du Vieux Québec. Plage, piscine, sports nautiques. Forfaits avantageux pour toute la famille. Possibilité d'unités avec cuisinette. Golf, équitation et bien plus. 154 Chemin Tour du Lac G0A 2C0. Rens. et rés.: 1-(418) 849-1811, 1-800-463-2692.</p>
<p>Auberge RIPPLECOVE</p> <p>Une des plus prestigieuses Auberges du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. Chambres de rêve, quelques-une avec vue sur le lac, balcon, et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponibles. La planche à voile, la voile, le ski naautique, le canoë, plage privée, piscine extérieure chauffée, et croisières, tous sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de 153.00 PP Occ double PAM (819)-838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0</p>	<p>□ Charlevoix</p> <p>AUBERGE LES SOURCES</p> <p>Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Une choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu.</p> <p>Forfaits: Basse saison à partir de 50\$ Haute saison à partir de 90\$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus)</p> <p>8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952</p>	<p>Les Auberges Romantik du Québec</p> <p>AUBERGE DES 3 CANARDS Pointe-au-Pic Charlevoix (418) 665-3761 Chaleur, Gîte et Fine Cuisine</p>
<p>AUBERGE MEMPHRE située dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, croisière sur le lac et voile à proximité. Théâtres d'été. Centre d'Art Orford à quelques minutes. Occ. double à partir de 27.50 \$ par pers. P.A.M. à partir de 46.70 \$ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite. 1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 1-819-847-2222</p>	<p>□ Ile-aux-Coudres</p> <p>HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchantée, 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure et extérieure, tennis, marelle, ballon-volant, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'île», «Plein-Air», «Gastronomie du Cap», «Réunions d'affaires» ou «Congrès». (418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.</p>	<p>la maison d'Otis</p> <p>30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature. 23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.</p>
<p>□ Saguenay</p> <p>HÔTEL TADOUSSAC: Ouverture le 20 mai 1988. Un manoir traditionnel, rénové pour le confort d'aujourd'hui, face à la baie de Tadoussac, le tout au rythme des marées, 149 chambres, le confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, etc. et c'est basée à Tadoussac que la fameuse Marie-Clarisse vous attend pour larguer les amarres. Demandez nos forfaits: «Safari visuel aux baleines», «Découverte du fjord du Saguenay», «Golf», «Évasion», «Coeur à Coeur», «Soirée au théâtre», «Réunion d'affaires» ou «Congrès». (418) 235-4421, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.</p>	<p>□ Ile d'Orléans</p> <p>Auberge Chaumonot Rte d'Orléans</p> <p>Au bord du majestueux fleuve St-Laurent. Une magnifique Auberge où vous trouverez des chambres confortables, une piscine et une salle à manger pour fins gourmets. Un site unique situé à St-François de l'île d'Orléans. Pour information ou réservation: (418) 829-2735</p>	<p>FORFAIT ROMANTIK: 2 jours 275\$, p.p. occ. double. 2 nuits, fleurs et champagne à l'arrivée. Souper fine cuisine, petit déjeuner au lit.</p> <p>Hébergement: **** Cuisine: *****</p> <p>ST-SAUVEUR-DES-MONTS DE Mtl (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602</p>
<p>La Maison de la Rivière (A 10 km de La Baie, en direction de St-Siméon). Si vous cherchez le calme, l'intimité avec le fjord et les personnes, une cuisine vraiment différente inspirée par la flore et la faune régionale, un programme d'animation pour les Fêtes du 150e anniversaire de la région du Saguenay, vous serez bien chez nous. Pour information, (418) 544-2912 ou C.P. 33, Ville de la Baie, Qc, G7B 3P6.</p>	<p>LE DERY, motel et restaurants.</p> <p>Une des meilleures tables de Charlevoix. Confort moderne. Trois fourchettes, trois lys. Aussi, les meilleurs prix. Souper-coucher-déjeuner. 52.50 \$ p.p. occ. double. Baie St-Paul (418) 435-3910</p>	<p>AUBERGE AU PETIT BERGER R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix 418-665-4428 Site de villégiature par excellence. Membre du groupe Romantik.</p> <p>Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine. 418-665-3731, 1-800-463-1568</p> <p>Manoir Hovey</p> <p>Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à l'Orford. Représenté dans «COUNTRY INNS & BACK ROADS». Cuisine innovatrice du chef Marc De Carick. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Tous les sports nautiques, pêche et tennis sur les lieux. Golf et équitation à proximité. Forfaits à partir de 79 \$ p.p. par jour PAM. 10% de rabais en vigueur jusqu'au 17 juin. 1-819-842-2421 C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0</p>

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, jeudi 7 juillet 1988

EN UN COUP D'OEIL



Nationalisation d'Asbestos Corp

Parizeau devra-t-il s'expliquer devant la Commission des valeurs ontarienne ?

TORONTO (PC) — Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau pourrait être appelé à témoigner devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario si celle-ci décide d'enquêter sur la prise de contrôle d'Asbestos Corp. Ltd. par le gouvernement québécois en 1986, ont appris les commissaires mardi.

M. Parizeau pourrait avoir à expliquer la transaction complexe qui a résulté de l'acquisition de 54,6 % des actions d'Asbestos Corp. par le gouvernement du Québec, qui les a achetées de General Dynamics de St-Louis, a déclaré l'avocat de la Commission Joseph Groia.

M. Parizeau était ministre des Finances du Québec en 1982, quand la transaction a été conclue.

Mais d'abord, les membres de la commission et le Comité pour un traitement égal des actionnaires minoritaires d'Asbestos Corp. doivent convaincre les cinq membres du groupe de travail de la commission que celle-ci a un pouvoir de décision en la matière.

Les membres de la Commission des valeurs mobilières veulent que le gouvernement du Québec fasse une nouvelle offre d'achat aux actionnaires minoritaires.

Toutefois Sheila Block, l'avocate représentant le Québec, soutient que la Commission ontarienne ne peut pas outrepasser le pouvoir constitutionnel qu'a le Québec d'agir dans l'intérêt public. La prise de contrôle, a-t-elle dit, faisait parti d'un plan mis sur pied par le gouvernement pour acquérir la plus grande partie des industries d'amiante de la province et développer le secteur secondaire au Québec.

Le Québec jouit de « l'immunité de la Couronne », et la question dépasse la juridiction de la Commission ontarienne, a-t-elle dit.

Les commentaires du président de la Commission Stanley Beck ont quelque peu choqué les actionnaires minoritaires qui assistaient aux audiences mardi et leur ont fait comprendre que la partie ne sera pas facile.

« Nous ne sommes pas ici pour protéger des actionnaires qui ont voulu prendre le maximum de risques », a dit M. Beck.

L'acquisition d'Asbestos Corp. s'est faite en deux étapes.

En 1982, une agence gouvernementale, la Société nationale de l'amiante, a pris le contrôle d'Asbestos Corp. pour \$17,3 millions en achetant 51 % des actions votantes de General

Dynamics (Canada) Ltd., une succursale de la compagnie de St-Louis. Cette succursale possédait 54,6 % d'Asbestos Corp.

Au même moment, le gouvernement concluait un accord à double option, lui offrant l'alternative d'acheter les actions restantes de General Dynamics Canada pour \$170 millions. Le gouvernement s'est prévalu de ce droit en 1986, s'appropriant ainsi toute la part de General Dynamics dans Asbestos Corp.

Aucune offre n'a été faite aux actionnaires minoritaires. Ces derniers allèguent que feu le premier ministre René Lévesque et M. Parizeau leur ont promis qu'on s'occuperait d'eux.

« Les actionnaires minoritaires ont attendu longtemps », a dit leur avocat, Barry Bresner. « Beaucoup étaient sûrs que quelque chose serait fait quand la double option serait appliquée. »

Mais Stanley Beck a répondu qu'un « actionnaire prévoyant » aurait été conscient des risques.

Les actionnaires minoritaires estiment qu'il appartient à la commission de voir à ce que soit appliqué l'accord intervenu, surtout qu'en 1984, l'organisme avait amendé la loi



M. Jacques Parizeau.

soumettant la société de la Couronne à la législation sur les valeurs boursières.

Les actionnaires attendent aussi que la Commission des valeurs mobilières du Québec décide si elle a ou non le pouvoir de légiférer sur la prise de contrôle. Au Québec, aucun amendement n'a été fait pour soumettre les sociétés de la Couronne à la législation sur les valeurs boursières.

VIE DES ENTREPRISES

Bon trimestre pour Totec

Le groupe Totec a enregistré durant le trimestre clos le 31 mai 1988 un bénéfice net de \$118,475 comparativement à \$84,448 pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de 40 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 13 %, passant de \$10 millions à \$11,4 millions. La compagnie signale que sa divisions Modudent a amélioré son chiffre d'affaires de 26 % et qu'elle s'approche ainsi du seuil de rentabilité. Totec fabrique et distribue du matériel dentaire.

Bon trimestre à Informatrix 2000

Pour les neuf mois terminés le 31 mai 1988, Informatrix 2000 inc. enregistre une progression de 27,6 % de son chiffre d'affaires à \$14,7 millions, contre \$11,5 millions pour la période correspondante l'an dernier. Le bénéfice net est de \$3,2 millions comparativement à \$2,9 millions en 1987. Informatrix dessert plus de 5.000 cabinets d'experts-comptables dans tout le pays, auxquels s'ajoutent 150 entreprises clientes parmi les 500 plus importantes au Canada.

Bastien, un creux saisonnier

Les ventes de Bastien inc. de Saint-Emile, dans la région de Québec, ont totalisé \$2,9 millions pour le premier trimestre terminé le 21 mai 1988, contre \$3,5 millions pour la même période l'an dernier. La perte de la période est de \$279,502 au lieu de \$151,393 pour le même trimestre de l'exercice précédent. La compagnie note que ces résultats reflètent l'aspect saisonnier du cycle d'exploitation de son secteur industriel, mais aussi, que le niveau d'activité enregistré au cours de cette période lui permettra de reprendre le chemin de la rentabilité.

— PC, AP, AFP

ROBERT DUTRISAC

Aux grands maux, les grands remèdes. Le déficit de l'Institut Armand-Frappier va croissant. Les recherches qu'on y mène souffrent de dispersion agüe. Les activités de production piètrement administrées drainent les capitaux, une véritable hémorragie de fonds publics.

Ce constat sévère, c'est le directeur de l'Institut Armand-Frappier qui le pose. Il nous dira : « Vous pouvez y aller fort. Il y a des gens qui ne seront pas d'accord avec moi mais je ne m'en soucie pas. »

Lionel Boulet, un ingénieur et un pragmatique qui présida, pendant de nombreuses années, aux destinées de l'Institut de recherche en énergie du Québec, le laboratoire d'Hydro-Québec, ne se sent pas égaré dans ce nouvel environnement où grouillent bactéries, virus et autres microorganismes. « L'organisation de la recherche ne diffère pas quelque soit les champs d'activités », soutient-il.

C'est en décembre dernier que M. Boulet a été nommé à la tête de l'Institut suite à la démission « non voulue » du Dr Aurèle Beaulne. On parle d'un intérim ; le nouveau directeur prévoit tirer sa révérence à la fin de l'été, non sans avoir fait d'ici là le grand ménage. Son objectif : l'équilibre budgétaire dès l'année en cours.

Depuis 1983, l'Institut a accumulé un déficit de \$10 millions. Lors de son dernier exercice clos le 31 mai 1988, le centre de recherche fondé en 1938 par Armand Frappier essayait une perte de plus de \$2 millions en

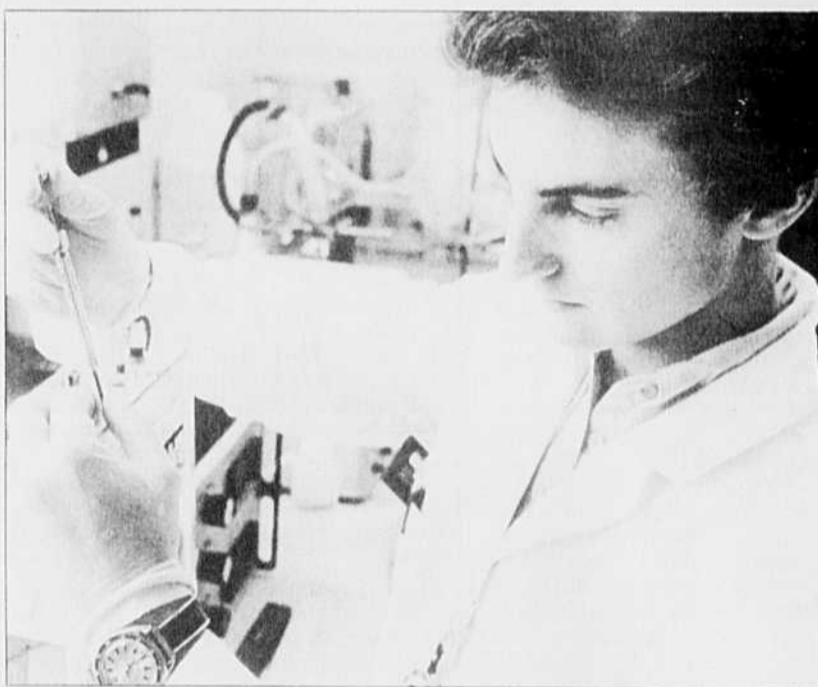
regard d'un budget global de \$29 millions. La production de vaccins a généré des revenus de \$8 millions mais s'est soldée par une perte. Pas de veine non plus du côté de Frappier Diagnostic qui fabrique des produits diagnostiques : des ventes de \$4 millions qui n'ont pas réussi, et de beaucoup, à excéder les frais.

Présentées en juin à l'Université du Québec dont relève l'Institut, les prévisions budgétaires pour l'année qui s'annonce laissent entrevoir un gouffre encore plus inquiétant : \$4,4 millions. Un coup de barre s'impose.

« L'Institut souffre des mêmes maux que tout autre organisation universitaire. Le manque de contrôle aboutit à une situation de déficit qui, loin de se résorber avec le temps, s'en va croissant », de remarquer M. Boulet.

Depuis que l'Institut dépend de l'université, la mentalité universitaire a fait son oeuvre : les chercheurs jouissent d'une liberté totale. À l'avenir, les recherches seront mieux orientées et l'équipe primera sur l'individu, affirme M. Boulet. « Un chercheur isolé perd son sens critique. Nous devons revenir aux façons de faire du fondateur Armand Frappier. Les recherches seront thématiques et liées à des besoins bien identifiés », ajoute-t-il.

Quant aux activités de production, elles subissent de plus en plus la concurrence du secteur privé. « Comment voulez-vous compétitionner avec des compagnies privées quand nous accordons des conditions de travail comme dans les universités ? 60 jours de congé par année,



Depuis 83, l'Institut a accumulé un déficit de \$10 millions.

moins d'heures travaillées par semaine », constate M. Boulet.

Qui plus est, l'Institut connaît mal le prix de revient de bon nombre de produits qu'il fabrique. « Un vaccin en particulier nous coûte \$50.000 par année à produire et génère \$9.000 de revenus », cite-t-il en exemple. La rationalisation passera par l'abandon de certaines productions.

M. Boulet doute de l'a-propos pour un organisme universitaire de se mêler d'activités commerciales. En ce sens, l'expérience américaine est éloquent. « Je ne vois pas pourquoi

une université aurait plus de 10 % d'une compagnie privée », juge-t-il en se disant entièrement d'accord avec les recommandations du rapport Després portant sur l'avenir de l'Université du Québec.

Selon ce rapport, le centre de recherche doit délaïsser la production et la vente de produits afin que la recherche et l'enseignement ne soient pas soumis aux aléas du marché. À l'heure actuelle, l'Institut assure la production et la commercialisation de ses vaccins et détient 100 % de

Voir page 14 : Institut

MONDE DE LA FINANCE

Montréal Trustco émet à nouveau

Montréal Trustco a fait savoir hier que sa filiale, la Compagnie Montréal Trust du Canada, avait lancé sur les marchés de capitaux internationaux une émission de \$100 millions en euro-dollars US à trois ans. Les billets auront un coupon de 9 %, et un prix d'émission de 10,125 %. L'émission, qui est garantie par Montréal Trustco Inc., est dirigée par un groupe ayant à sa tête Goldman Sachs International Corp.

Deutsche achète de sa rivale

La Deutsche Bank, première banque privée de RFA, a racheté à sa rivale américaine Bank of America 29 succursales situées dans la région de Buenos-Aires en Argentine, a annoncé la banque ouest-allemande. Cet accord dont le montant n'a pas été révélé, est encore soumis à l'autorisation des autorités et de la banque centrale argentine. La Deutsche Bank porte ainsi à 43 le nombre de ses établissements dans la capital argentine et sa banlieue.

Surenchère italienne

La deuxième banque italienne, la Banca Commerciale Italiana a surenché dans son offre publique d'achat pour l'acquisition de la banque américaine Irving Bank, également convoitée depuis neuf mois par une autre institution financière américaine la Bank of New York. L'offre de la BCI, soutenue par le conseil d'administration d'Irving, est portée à \$79,50 l'action.

REPÈRES ECONOMIQUES

Ça roule aux États-Unis

Les ventes des trois grands constructeurs automobiles américains ont progressé d'une façon sensible à la fin du mois de juin. Au cours des dix derniers jours de juin, General Motors Corp. (GM), premier constructeur américain, a enregistré une augmentation de 18 % de ses ventes de voitures par rapport à la même période de 1987. La hausse a atteint 27,4 % pour le numéro 2, Ford Motor Co., et 8,4 % pour Chrysler Corp. Le bilan du premier semestre a été très favorable pour l'ensemble des constructeurs américains. GM a ainsi vu ses ventes progresser de 4,9 % par rapport aux six premiers mois de 1987, pour atteindre 1,952,400 voitures. L'augmentation est nettement supérieure pour ses deux concurrents : 12,8 % à 1,161,570 unités pour Ford et 14,3 % à 574,610 véhicules pour Chrysler.

Des lois européennes

80 % des nouvelles lois économiques seront adoptées par la CEE plutôt que par les parlements nationaux dans 10 ans, a déclaré hier le président de la Commission européenne, Jacques Delors. Il a indiqué qu'il était temps que les parlements nationaux prennent conscience que l'Europe progresse, renforçant régulièrement la coordination des politiques. Les propos de Delors sont néanmoins en contradiction avec l'opinion des représentants de nombreux pays membres de la CEE, qui envisagent avec une extrême réticence de renoncer à la souveraineté nationale dans des domaines aussi épineux que la politique économique et fiscale.

La devise canadienne y trouve son compte

Le dollar américain reprend du lustre

JEAN-PIERRE LEGAULT

ÉCO-MONDE

Monte d'un demi-cent, baisse un demi-cent. Le dollar canadien n'y va pas de main morte depuis une semaine. Il fait montre de beaucoup de vigueur. Son appréciation est d'autant plus importante que la devise américaine aussi connaît des jours heureux. Étant liée au billet américain, la monnaie canadienne s'est donc appréciée de façon marquée par rapport aux principales devises.

La vigueur du dollar canadien est vite éclipsée par celle de la devise américaine, sur l'échiquier économique international. Car le dollar US demeure encore la grande devise de référence et ce n'est pas demain que yen et mark lui raviront ce titre. Les deux tiers des réserves mondiales de devises sont toujours libellées en dollar américain, selon le Fonds monétaire international.

John Crow, le gouverneur de la Banque du Canada, peut remercier les États-Unis pour l'appréciation de leur devise. Elle lui permet de poursuivre plus facilement sa lutte à la menace inflationniste. Les deux devises étant liées, il peut tarder à recourir à une hausse de taux, remède pour le moins impopulaire dont les « effets secondaires » sont fort désagréables pour le consommateur et pour l'économie en général.

Le dollar US qu'on croyait moribond il y a peu de temps, a effectué un virage serré et s'est rétabli de belle façon. Il a gagné 15 % par rapport au mark depuis le début de l'année. 10 % contre le yen et 7 % par rapport à un panier de devises de pays avec lesquels les États-Unis ont des liens commerciaux.

Les investisseurs ont repris goût au billet américain, à la suite de l'a-

menement du déficit commercial. De plus, la perspective électorale rassure : aucun soubresaut ne surviendra aux États-Unis avant l'automne, lors du choix d'un nouveau président.

On souffle un peu dans les banques centrales. La force actuelle du dollar permet aux grands argentiers de consacrer moins d'énergie — et d'argent — au soutien du billet vert et d'envisager, sans risque de cataclysme, des mesures dans leurs pays respectifs pour faire échec au spectre inflationniste.

Partout, les taux d'intérêt sont à la hausse, légère mais ferme, et aucun danger que le dollar américain n'at-

trape soudainement le hoquet et ne fasse trembler les économies occidentales. Londres, Tokyo, Bonn s'affairent, pendant ce répit qui pourrait s'avérer de courte durée, à minimiser le risque inflationniste chez eux.

Mais la force actuelle du dollar américain n'a pas que des bons côtés. Elle est « contreproductive » quant aux grands déséquilibres que les dirigeants tentent de résorber. Les États-Unis luttent encore pour réduire leur déficit commercial. Les résultats des derniers mois à cet égard sont encourageants, mais ne constituent en rien la preuve que la situation est rétablie.

Le dollar canadien encore en hausse

(PC) — Le dollar canadien a poursuivi sur sa lancée hier, gagnant 41 centimes par rapport à la devise américaine pour terminer la journée à \$0,8286 US. Mardi, il avait augmenté de 62 centimes, après avoir fléchi de 58 centimes la veille.

La vigueur de la devise canadienne a forcé le gouvernement à intervenir de façon marquée le mois dernier pour éviter une trop forte appréciation. Ottawa a ainsi versé près de \$3 milliards en dollars canadiens sur les marchés mondiaux pour empêcher sa devise de trop grimper, en juin, selon des statistiques publiées hier.

Les réserves officielles internationales du gouvernement, un fonds constitué d'or et de devises étrangères, ont augmenté de \$2,8 milliards US en juin, atteignant la somme record de \$162 milliards US.

Cette augmentation fait suite aux efforts faits par le gouvernement pour ralentir la montée du dollar canadien, qui a atteint 83,19 cents US le mois dernier, le plus

haut niveau en 61-2 ans. Notre devise a par la suite connu une baisse, tombant sous la barre des 82 cents US, et vaut maintenant entre 82 et 83 cents US.

La Banque du Canada, qui administre le fonds de réserves pour le gouvernement, vend une partie des réserves et achète des dollars canadiens quand elle veut arrêter ou ralentir une chute de leur valeur.

Elle fait l'inverse, comme cela a été le cas durant la dernière année, quand elle veut empêcher une montée trop brusque.

Selon les derniers chiffres, le fonds compte \$13,4 milliards US en dollars américains, environ \$3 millions US de plus qu'à la fin du mois dernier, \$662,5 millions US sous forme d'autres devises étrangères, \$828,5 millions US en or, \$802,2 millions US en droits de tirage spéciaux (une devise du Fonds monétaire international), plus une somme de \$540 millions placée au FMI.

Voir page 14 : Dollar US

LA VIE ECONOMIQUE

Compaq aussi est de la partie avec deux nouveaux ordinateurs

PIERRE DESCHAMPS
Collaboration spéciale

Dans le tohu-bohu causé il y a moins d'une lune par la double annonce de nouveaux ordinateurs fabriqués sous label IBM et Ogivar respectivement, le lancement de deux appareils Compaq est quelque peu passé à l'arrière-plan. Situation bien compréhensible, IBM étant le premier producteur mondial, toutes gammes confondues, et Ogivar, le premier de sa classe au Canada. Mais situation un tantinet gênante tout de même quand on occupe, comme Compaq, le deuxième rang aux États-Unis en matière de micro-informatique.

« Compaq Computer Corporation accroît aujourd'hui sa position de leader à titre de premier fournisseur

TECHNOLOGIES

d'ordinateurs personnels haute-performance en ajoutant deux nouvelles additions à sa famille d'ordinateurs personnels 80386 », affirmait le fabricant le 20 juin dernier. Leader parce qu'aux dires de Rod Canon, président et chef de la direction de l'entreprise, ces nouveaux-nés contribuent l'un et l'autre à cette évolution qui voit de plus en plus l'ordinateur personnel tous usages devenir la « véritable » station de traitement de l'information du monde industriel.

Une façon en quelque sorte de rappeler qu'en septembre 1986 Compaq fut le premier fabricant à commercialiser avec succès un 386 (le Deskpro 386-16 MIIz) qui est rapidement devenu l'étalon de mesure de tous les autres 386 sur le marché. D'ailleurs, selon les résultats d'une étude indépendante sur les parts de marché des différents 80386 vendus au Canada en 1987, il appert que Compaq occupe le haut du pavé avec 82 % de toutes les ventes de ce type de produit.

Aujourd'hui, les systèmes annoncés sont « le Compaq Deskpro 386/25, le plus puissant ordinateur personnel disponible dans le monde, et le Compaq Deskpro 386s, le premier ordinateur personnel à utiliser le nouveau microprocesseur Intel 386SX » proclame-t-on avec emphase chez

Compaq.

Le Deskpro 386/25 incorpore le plus évolué des processeurs 80386, le Intel 386-25 MIIz qui utilise le contrôleur de mémoire-cache Intel 82385-25 MIIz. Deux modèles sont disponibles. Le 300 est doté d'une unité de disque fixe de 300 méga-octets et son prix de détail est de 19 549 \$. Le 110 est lui pourvu d'une unité de disque fixe de 110 méga-octets et se vend 15 149 \$.

Le Deskpro 386s utilise pour sa part le nouveau microprocesseur Intel 386SX et est muni d'un contrôleur graphique VGA haute-performance. Trois modèles sont disponibles : le 1, le 20 et le 40. Ils se détaillent respectivement \$ 5 649, \$ 6 699 et \$ 7 699.

Tant le Deskpro 386/25 que le 386s peuvent faire tourner des logiciels fonctionnant sous Ms-Dos, Microsoft Windows/386, Microsoft Operating System/2, Unix et Xenix, ainsi que ceux conçus spécifiquement pour les ordinateurs 80386 32-bit. Notons que le fabricant annonce qu'il a déjà commencé l'expédition des deux nouveaux-nés à son réseau mondial de distributeurs.

Les années 90 verront l'avènement de la télévision haute définition (TVHD), une nouvelle technologie de transmission et de réception qui accroîtra la qualité des images télévisées (1,250 lignes, contre quelque

600 actuellement). Au cours des dix à quinze ans suivantes, plus de \$ 40 milliards US seront dépensés pour renouveler l'actuel parc de téléviseurs couleur. Un énorme marché à s'accaparer donc.

À ce jour, les Japonais, avec leur système Muse, étaient fin seuls dans la course aux dollars télévisuels. Mais voici que Thomson Consumer Electronic (TCE) du groupe Thomson (France), fort de l'achat récent de General Electric-RCA (E-U), entre en lice.

Deux axes soutiennent la stratégie de TCE. Le premier vise d'abord au développement de matériels IID, telle une toute récente caméra de prise de vue professionnelle haute définition compatible avec les téléviseurs existants. Ce qui n'est pas le cas avec le système Muse, lequel imposera de changer toute la chaîne de transmission, de la production à la réception d'images. Le second voit à la poursuite des travaux de mise au point chez RCA d'un standard différent de celui mis de l'avant par les Japonais. Une belle guerre en perspective ! Suite et fin en l'an 2000.

Une étonnante polémique secoue le petit monde du disque audio-numérique (ou disque compact). Dans son édition du 29 juin dernier, The Guardian de Londres titrait : « Les disques compacts s'effacent après huit ans ». L'intitulé coiffait un article dans lequel le directeur commercial de Nimbus Record, premier



fabricant britannique de disques compacts, soutenait que des tests auraient montré que, soumis à un usage extensif, certains disques compacts présentaient un début de détérioration.

La levée de bouclier ne se fit pas attendre bien longtemps. Les principaux fabricants de compacts (Philips, Sony, EMI) ont qualifié la manœuvre de tactique basement com-

merciale, jurant haut et fort que leurs disques avaient fait l'objet de tests de qualité montrant sans l'ombre d'un doute que la « garantie à vie » dont ils sont frappés n'était pas une vaine formule. Quoi qu'il en soit, il est sans nul doute bien tôt pour porter un jugement sur un produit encore en culotte courte, l'apparition du disque audio-numérique ne datant après tout que de 1982.

Cascades : Opération rentable

PARIS (PC) — Au lendemain du retrait de Cascades de la compagnie française la Chapelle-Darblay, plus gros producteur de papier journal en France, la presse parisienne estime dans son ensemble que les frères Lemaire ont réalisé une coquette opération financière faute d'avoir réussi une bonne opération industrielle.

Le juge du tribunal de commerce qui a officiellement prononcé le divorce entre Cascades et le groupe français Pinault, associés il y a trois mois pour la reprise de la société papetière normande, a en effet fixé à \$ 8 millions le rachat des actions de Cascades par son ancien associé Pinault. Or, lors de son mariage avec le groupe français, Cascades n'avait déboursé que \$ 20,000 pour s'assurer de 45 % des parts du holding de la compagnie. La plus-value est d'autant plus appréciable que Cascades récupère dans le même temps les \$ 20 millions versés au compte courant de la société pour son redémarrage, après la faillite à laquelle l'avait conduit son ancien patron, l'homme d'affaires canadien John Kila.

En outre, l'indemnité négociée directement entre Bernard Lemaire et François Pinault pour dédommager Cascades et payer le travail fourni pour le redémarrage de La Chapelle-Darblay aurait également été fixé à 40 millions de francs. Ce qui globalement représente un joli pactole.

« Finalement, l'épilogue de l'affaire Chapelle-Darblay devrait satisfaire tout le monde et Bernard Lemaire, le patron de Cascades, fait une bonne opération » soulignait hier *Le quotidien de Paris* qui rapportait la réflexion d'un des financiers ayant suivi la bataille Lemaire-Pinault : « Tout le monde sait qu'il n'y a jamais de place pour deux crocodiles dans un même marigot ». Visiblement après cette affaire, Bernard Lemaire a déjà gagné en France, une solide réputation.

Selon la Banque mondiale

La santé de l'économie mondiale est encore fragile

WASHINGTON (AFP) — Les incertitudes persistantes et la faiblesse de la croissance continuent à peser sur les perspectives à moyen terme de l'économie mondiale et ce en dépit de l'optimisme grandissant suscité par l'évolution de la conjoncture économique récente dans les pays industrialisés, estime la Banque Mondiale dans son dernier rapport annuel sur le développement.

L'existence de déséquilibres budgétaires et commerciaux entre les nations les plus industrialisées présente à terme des risques sérieux pour la santé de l'économie mondiale, avertit notamment l'organisation internationale de développement.

Si les gouvernements de ces pays ne prennent pas des mesures supplémentaires pour corriger ces distorsions et restructurer leurs politiques économiques, « les possibilités de maintenir et de faire progresser l'économie mondiale » seront compromises, écrivent les auteurs du rapport.

Or, soulignent-ils, cette condition est essentielle à l'amélioration des perspectives de croissance des pays du tiers monde, dont les économies n'ont cessé de se dégrader depuis le début de la décennie.

« Sans des actions concertées », prévoit l'organisation internationale, l'économie mondiale restera anémique au cours des prochaines années et les pays industrialisés connaîtront un taux de croissance annuel de seulement 1,8 % au cours de la période 1988-95. Dans la plupart des nations du Tiers-Monde, l'activité économique plafonnera à 2,2 % et stagnera en Afrique sub-saharienne.

En revanche si les réformes nécessaires sont entreprises, le scénario le plus favorable pourra alors se réaliser affirme le rapport.

Le taux de croissance pourraient atteindre 2,6 % par an en moyenne et en termes réels dans le monde industrialisé et 3,6 % dans les pays en voie de développement.

Au cours des cinq dernières années, les pays industrialisés ont réussi, concède la Banque, à maîtriser l'inflation et à maintenir un taux

de croissance positif.

Mais, relève l'organisation, des problèmes de taille demeurent comme notamment la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt trop élevés, la grande faiblesse des investissements et la montée du protectionnisme.

Ces facteurs handicapent le développement des pays du tiers monde et alourdissent le fardeau de leur dette.

À cet égard, les États-Unis, dont l'énorme déficit budgétaire continue à peser sur les taux d'intérêt, « devraient prendre des mesures sérieuses pour réduire davantage leurs dépenses budgétaires ». La RFA et le Japon

Mais, souligne la Banque, une baisse de la consommation et des importations dans ce pays, qui résulterait d'une contraction du déficit budgétaire fédéral, doit être compensée par une activité plus soutenue en RFA et au Japon, les deux grands pays à forts excédents extérieurs, pour éviter un ralentissement de la croissance mondiale déjà fragile.

Le Japon doit ainsi maintenir sa politique de relance de sa croissance intérieure, souligne la Banque. Action que le rapport qualifie « de la plus encourageante dans le tableau

actuel de l'économie mondiale ».

Ainsi la demande intérieure de ce pays et son PNB ont progressé de respectivement 5 % et 4,1 % en 1987, et ne devraient que légèrement se ralentir en 1988.

L'excédent de la balance japonaise des comptes courants représentait seulement 3,6 % du PNB en 1987, contre un record de 4,3 % en 1986.

En revanche, dans la Communauté Européenne, les tendances sont moins favorables. Un taux de chômage élevé freine la demande intérieure et maintient la croissance au-dessous de son potentiel, constatent les auteurs de ce rapport.

Ces derniers soulignent ainsi la nécessité que la RFA, locomotive des économies européennes, stimule davantage sa croissance dont le taux annuel n'a atteint que 1,7 % en 1987.

Pour leur part, estime la Banque, les pays en voie de développement devraient poursuivre la mise en oeuvre de réformes d'ajustement interne.

Enfin, affirme le rapport, la réduction des transferts nets de ressources des pays les plus pauvres vers les plus riches constitue une autre condition essentielle pour débloquer le processus de développement.



Les perspectives de croissance des pays du tiers-monde sont directement liées aux mesures des pays industrialisés pour résoudre les déséquilibres.

◆ Institut

Frappier Diagnostic ainsi que 45 % d'IAF BioChem, une société cotée à la Bourse depuis décembre 1986.

Autre élément qui contribue au déficit : des bâtiment vétustes, isolés les uns des autres et répartis sur vaste terrain, ce qui entraîne des frais d'entretien et de chauffage que M. Boulet qualifie d'astronomiques. Il tient une solution toute prête : construire au coût de \$ 20 millions un bâtiment central de 10,000 mètres carrés et y regrouper tous les chercheurs. Leur nombre pourrait passer de 40 à près de 60.

Afin de réaliser ce projet, l'Institut, profitant de son cinquantième anniversaire de fondation, lancera cette année une souscription publi-

que grâce à laquelle il tentera de recueillir \$ 8 millions. L'Institut vendra pour \$ 4 ou \$ 5 millions une partie de son vaste domaine à la Ville de Laval qui veut y établir un parc de haute technologie. Le gouvernement sera appelé à combler la différence.

À la veille d'une retraite bien méritée, Lionel Boulet laissera sa marque à l'Institut même si son passage n'aura duré que neuf mois. En août, il remettra sa démission. Mais ce sera pour accepter la présidence de la Fondation Armand-Frappier et se charger de l'importante levée de fonds.

Afin d'assurer sa succession, un comité ad hoc de mise en nomination a été formé. « Le prochain directeur sera un chercheur doublé d'un administrateur », estime M. Boulet. La vocation de l'organisme qu'il aura à diriger se limitera fort probablement à celle d'un centre de recherche. Les universitaires n'auront plus à se faire entrepreneurs et les vaches seront mieux gardées.

◆ Dollar US

En dépit de sa force, le dollar demeure fragile. Un léger recul du redressement du déficit commercial viendrait à coup sûr plonger les marchés dans l'incertitude et la crainte, et provoquerait une baisse aussi immédiate que spectaculaire de la devise américaine. Et la ronde infernale reprendrait.

C'est en somme à un véritable dilemme que sont confrontés les grands pays industrialisés : lorsque le dollar US s'apprécie, par exemple, le mark se déprécie. Les produits importés y coûtent alors plus chers, ce qui provoque une augmentation de l'inflation. Donc les taux d'intérêt sont augmentés pour y faire échec ce qui attire les investisseurs, apprécie le mark et fait baisser le dollar US. Et c'est alors aux États-Unis que le risque d'inflation survient, que les taux doivent être augmentés ce qui attire les investisseurs...

FONDS DE CROISSANCE TALVEST INC. DIVIDENDE NUMÉRO 78

AVIS est donné, par les présentes, qu'un dividende imposable de douze cents (0,12 \$) par action a été déclaré sur les actions subalternes du capital-actions de Fonds de Croissance Talvest inc., payable le 30 juin 1988 (i) dans le cas des actions nominatives, aux actionnaires inscrits le 30 juin 1988, et (ii) dans le cas des actions au porteur, sur présentation et remise du coupon numéro soixante-dix-huit (78) à toute succursale au Canada de la Banque Royale du Canada.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire,
Lise Bourassa
Montréal, le 30 juin 1988

GESTION INTERNATIONALE LAURENTIENNE



M. Pierre Castonguay
La Corporation du Groupe La Laurentienne annonce la nomination de monsieur Pierre Castonguay à titre de président de Gestion internationale Laurentienne inc. Monsieur Castonguay possède plusieurs années d'expérience dans les milieux bancaires et financiers internationaux et aura la responsabilité du développement de Gestion internationale Laurentienne inc. au Canada et à l'étranger. Gestion internationale Laurentienne, anciennement connue sous le nom de Canagex international inc., est une filiale à part entière de La Corporation du Groupe La Laurentienne.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Centre de psychologie
39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530
Services psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec

D'EXTRAORDINAIRES PHOTOCOPIES COULEUR AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Séjourne 9h30 à 20h - Samedi 10h30 à 14h

CIMENT ST-LAURENT



M. Walter F. Penny



M. Frank J. DeWitt



M. William G. Townsend

Au nom du Conseil d'administration de Ciment St-Laurent, Walter F. Penny, président et chef de la direction, est heureux d'annoncer la nomination de Frank DeWitt au poste de vice-président exécutif et chef des exploitations.

Ouvrant dans l'entreprise depuis 1969, M. DeWitt exerçait les fonctions de premier vice-président de la division de l'Ontario depuis 7 ans. Ayant assumé antérieurement divers postes de direction au sein du Groupe, M. DeWitt jouit d'une solide expérience dans tous les domaines des produits et services qu'offre Ciment St-Laurent. Ingénieur civil, M. DeWitt est également bachelier en mathématiques et détient un diplôme de maîtrise en administration des affaires de l'Université York de Toronto.

M. William Townsend succédera à M. DeWitt en qualité de premier vice-président de la division de l'Ontario. M. Townsend, qui s'est joint à Ciment St-Laurent en 1975, occupait le poste de directeur général de Dufferin Aggregates de Toronto depuis 4 ans et celui de directeur des ventes de ciment — Division de l'Ontario pendant les 3 années précédentes. Ingénieur civil, diplômé de l'Université de Waterloo, M. Townsend détient aussi une maîtrise en administration de l'Université de Toronto.

Premier cimentier de l'Est du Canada et important producteur et distributeur de ciment dans le nord-est des États-Unis, Ciment St-Laurent exploite 5 cimenteries, 34 postes de distribution de ciment, 64 usines de béton, 30 carrières et sablières. Forte de ses 3 300 employés, l'entreprise dessert l'Ontario, le Québec et les Maritimes ainsi que 14 états américains.

L'ACTUALITÉ

Montréal, jeudi 7 juillet 1988

MONTREAL

Les cours se sont tassés

MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a cédé 8,38 points et affichait 1715,33 au terme de la séance.

Les échanges ont porté sur 5,733,517 actions contre 5,968,038 le jour précédent.

Les minières ont baissé de 14,23 à 1810,72 et les bancaires de 6,70 à 1508,75. Par contre, les forestières ont monté de 4,05 à 3086,01 et les industrielles de 0,92 à 1604,45.

L'industrielle Nova Alberta Corp., en baisse de 1/4 à \$14 1/2 s'est traitée à 627,689 exemplaires. La minière Placer Dome Inc. a monté de 1/2 à \$17 1/2 et 296,005 actions ont changé de main.

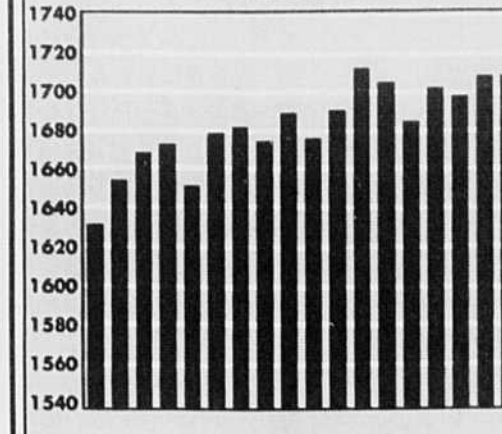
Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Alcan a perdu 1/2 à \$38 7/8, Falconbridge de \$27 1/4 et Toronto Dominion Bank de \$32 1/4.

Agra Industrials B a gagné \$1 1/2 à \$7 7/8, Bombardier B de \$12 et CAE de \$9 7/8.

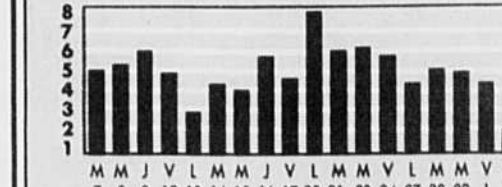
Sur 564 titres mis au jeu 180 étaient gagnants, 170 perdants et 214 stables.

MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



SECTEUR	INDICE	CHANGEMENT
VALEURS INDUSTRIELLES	1604,45	0,92
BANCAIRE	1508,75	6,70
PRODUITS FORESTIERS	3086,01	4,05
SERVICES PUBLICS	1491,93	3,88
MINES ET MÉTAUX	1810,72	14,23
INDICE REA R.C.M.P.	1312,21	4,50
VARIATION DES TITRES	180	214

TORONTO

La tendance vire à la baisse

TORONTO (PC) — La tendance a viré à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé est descendu de 10,47 et se trouvait à 3454,90 en clôture.

Le volume des échanges de titres a gonflé; il était de 28,75 millions au lieu de 24,21 millions avant-hier.

SECTEUR	INDICE	CHANGEMENT
VALEURS INDUSTRIELLES	2114,95	11,97
PRODUITS DE CONSOMMATION	4094,92	39,07
COMMUNICATIONS	6951,82	35,81
HAUTE TECHNOLOGIE	104,32	0,35
AURIFÈRES	6700,56	3869,86
PÉTROLE ET GAZ	104,32	0,35
VARIATION DES TITRES	104,32	0,35

NEW YORK

La tendance s'affaiblit brutalement

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est brutalement affaiblie dans les dernières transactions, hier, à Wall Street après avoir évolué irrégulièrement dans des écarts étroits, sur un marché actif.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui fluctuait dans une fourchette de 4 points en baisse à 4 points en hausse, perdit plus de 45 points un quart d'heure avant la fermeture du marché, pour finalement clôturer à 2,130,16 en baisse de 28,45 points.

Quelque 190 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 968 contre 499; 477 titres ont été échangés.

Les prises de bénéfice après les gains de la veille, qui avaient permis à l'indice d'atteindre son plus haut niveau d'après le krach du 19 octobre, ont modérément pesé sur le marché pendant la majeure partie de la séance. Les ventes sur ordinateur par les investisseurs institutionnels ont pris de l'ampleur à la suite de la nette remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire. Les bons du Trésor à 30 ans ont regagné en fin de journée à 8,98 pc contre moins de 8,90 pc la veille.

La demande sélective, qui a contenu les déclinés dans la matinée, a été attribuée par les observateurs au sentiment que les entreprises américaines annonceront, dans l'ensemble, des bénéfices en hausse lors de la prochaine publication des résultats du second trimestre.

UAL a perdu 2 3/4 à 94; Du Pont 2 1/4 à 90 et IBM 1 1/2 à 127.

Avon Products a gagné 1 à 24 1/2; Essex 3/4 à 31 1/2 et Sony 3/4 à 39 1/4.

Du côté des actions canadiennes, Alcan a perdu 1/2 à \$32 1/4; Canadian Pacific 1/2 à \$19 1/2; Northern Telecom 1/2 à \$19 1/4; Seagram I à \$56 1/2 et TransCanada 1/2 à \$11 1/2.

MEMBERS

SECTEUR	INDICE	CHANGEMENT
DOW JONES INDUSTRIEL	2130,16	28,45
DOW JONES 65 TITRES	794,69	11,24
DOW JONES TRANSPORT	892,92	15,53
SERVICES PUBLICS	180,18	1,96
SET P 500	272,02	3,79
SET P 400	314,38	4,14
NYSE	153,76	1,81
VARIATION DES TITRES	513	466

DEVICES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes des devises énoncées sont celles qui varient d'une banque à l'autre.

DEVISE	Taux
Afrique du Sud Rand	0,5187
Afrique franco Franc CFA	0,003947
Allemagne-Ouest Mark	0,6643
Antilles Angl. Dollar	0,4491
Australie Dollar	0,9638
Autriche Schilling	0,009447
Bahamas Dollar	1,2100
Belgique Franc	0,03174
Danemark Couronne	0,1751
Espagne Peseta	0,009991
Etats-Unis Dollar	1,2100
Finlande Mark	0,2790
France Franc	0,1974
Grèce Drachme	0,008289
Hollande Florin	0,5896
Hong Kong Dollar	0,1549
Inde Roupie	0,0866
Israël Sheqels	0,7475
Italie Lire	0,000898
Jamaïque Dollar	0,2242
Japon Yen	0,009060
Liban Livre	0,00345
Mexique Peso	0,000534
Norvège Couronne	0,1824
Nouv.-Zélande Dollar	0,8282
Portugal Escudo	0,000133
Royaume-Uni Sterling	2,0745
Suède Couronne	0,1927
Suisse Franc	0,7996
Venezuela Bolivar	0,03724

LE DOLLAR CANADIEN

1,00	0,41
82,86	0,41

L'OR À LONDRES

436,75	0,50
--------	------

L'ARGENT AU CANADA

0,185	0,054
-------	-------

L'OR AU CANADA

529,00	2,00
--------	------

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

Options

TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Five Most Active TCO Option Classes

Symbol	Volume	High	Low	Open
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110
TransCanada	270	110	110	110

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Short Circuit* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ASTRE II: — *License to drive* mer. jeu. 6 h 15, 8 h, 9 h 50.
ASTRE III: — *Bull Durham* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15 — *Red Heat* mer. jeu. 8 h, 10 h.
BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI II: — *Betegeuse* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI III: *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 9 h.
BERRI IV: — *Colors* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BERRI V: — *Biloxi Blues* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
BOGART 1: (844-9470) — *Coming to America* 7 h, 9 h 20.
BOGART 2: *Big Business* 7 h, 9 h.
BOGART 3: *Short Circuit 11* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30.
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Great Outdoors* sem. 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sem. 8 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — *License to drive* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD II: *Great Outdoors* sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: *Big Sem.* 7 h 15, 9 h 25.
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Bull Durham* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 40.
CARREFOUR LAVAL 2: *Great Outdoors* sem. 7 h 10, 9 h 20.
CARREFOUR LAVAL 3: *License to drive* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 25.
CARREFOUR LAVAL 4: *Police Academy 5* sem. 7 h 05, 9 h 35.

CARREFOUR LAVAL 5: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 20, 9 h 25.
CARREFOUR LAVAL 6: *Big Sem.* 7 h 05, 9 h 30.
CHATEAUGUAY 1: (688-0141) — *La grenouille et la baleine* tous les jours 2 h, 4 h, 7 h.
CHATEAUGUAY 2: *Short Circuit* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *La grenouille et la baleine* 12 h, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10 — *Milagro* 9 h 10.
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — *Liaison fatale* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Big 1* h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt. — *The Family* 12 h 15, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45.
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt. — *Last Emperor* 1 h, 4 h 30, 8 h.
CINÉMA OMEGA 1: — *Biloxi Blues* sem. 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMA OMEGA 2: — *The Last Emperor* sem. 8 h.
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Red Heat* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Great Outdoors* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Moonstruck* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *License to drive* mer. jeu. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Big 12* h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Bull Durham* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9788) — Du 1er au 10 juillet, films dans le cadre du festival de jazz de Mt.
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Coming to America* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30.
CINÉMA V - 2: *Short Circuit 11* mer. jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Milagro Beanfield War* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — *À l'anglaise* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
CINÉPLEX III: — *Broadcast News* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — *Wing of Desire* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — *Un zoo la nuit* 1 h, 5 h 15, 9 h 30 — *Eclair de lune* 3 h 15, 7 h 30.
CINÉPLEX VII: — *Beetlejuice* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — *Tampopo* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — *Colors* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Les ailes du désir* 12 h 45, 4 h 55, 9 h 15 — *Lunette d'or* 3 h, 7 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Mondo Futuro* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Frantic* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40.
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229).
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3838) — *Animal Farm* 19 h — *Double indemnity* 20 h 30.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15.
DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* lun. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: *Broadcast News* lun. au jeu. 7 h, 9 h 30.
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Big Sem.* 7 h, 9 h.
CINÉMA DÉCARIE 2: *Bull Durham* sem. 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — *Willow* 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 35.
DORVAL II: *Red Heat* tous les jours 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
DORVAL III: *Short Circuit 11* mer. jeu. 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL IV: — *The Presidio* 12 h 45, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Crocodile Dundee 2* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h 05, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 45.
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Good Morning Vietnam* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Personal Services* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
GREENFIELD I: (671-6129) — *Coming to America* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
GREENFIELD 2: — *Crocodile Dundee 11* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25.
GREENFIELD 3: — *Double détente* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — *Betegeuse* sem. 7 h 15, 9 h 15.
LAVAL I: (688-7776) — *Coming to America* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30.

LAVAL II: — *Crocodile Dundee 11* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
LAVAL III: — *Et si on se gardait* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
LAVAL IV: — *Rambo 111* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
LAVAL V: — *Double détente* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 35.
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Betegeuse* sem. 7 h 25, 9 h 20.
LAVAL 2000 2: *Satisfaction* sem. 7 h, 9 h.
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
LOEW'S II: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee 2* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
LOEW'S IV: — *Crocodile Dundee 2* 12 h 30, 3 h 50, 8 h.
LOEW'S V: — *Crocodile Dundee 2* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
OUIMETOSCOPE I: (525-8600) — Salle 1 *Les gens de Dublin* 19 h — *Frantic* 21 h — Salle 2 *Chauffeur de taxi* 19 h 15 — *La grande bouffe* 21 h 30 — Salle 3 *Club des cinéphiles du Ouimetoscope: Topaze* 19 h 15.
PALACE I: (866-8991) — *Coming to America* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30.
PALACE II: — *Coming to America* mer. jeu. 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
PALACE III: — *Rambo 111* mer. jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
PALACE IV: — *Red Heat* mer. jeu. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 35, 7 h, 9 h 20.
PALACE V: — *Paterfamilis III* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PALACE VI: — *Short Circuit 11* mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
PARADIS I: (354-3110) — *La grenouille et la baleine* lun. au jeu. 7 h, 8 h 45.
PARADIS II: — *Surprises de la vie* lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15.
PARADIS III: — *Betegeuse* lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 10.

PARISIEN I: — *Double détente* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
PARISIEN II: — *Et si on se gardait* 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45.
PARISIEN III: — *La lumière* 12 h 15, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PARISIEN IV: — *Rambo III* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
PARISIEN V: — *Plaisirs interdits* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NINON: (935-4246) — *Great Outdoors* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NINON II: — *Big 12* h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NINON III: — *Belmann and True* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Bull Durham* sem. 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL 2: — *Betegeuse* sem. 7 h 30, 9 h 30.
SAINT-DENIS I: (849-4211) — *SAINT-DENIS II:*
UNIVERSITÉ: Mt. — *Voici l'Amérique interdite* lun. au jeu. 6 h 10, 9 h 55 — *Cocaine* lun. au jeu. 8 h.
VERSAILLES I: (353-7880) — *Double détente* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
VERSAILLES II: — *Coming to America* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25.
VERSAILLES III: — *Crocodile Dundee 11* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25.
VERSAILLES IV: — *Big Business* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.
VERSAILLES V: — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
VERSAILLES VI: — *Rambo 111* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35.
WESTMOUNT SQ: (931-2477) — *Big Business* lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 15.
YORK: (937-8978) — *The Presidio* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h30.
ATRIUM DE LA MAISON ALAIN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — La Bande Magnétique, le 7 juillet à 12h.
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt. (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 7 juillet 21h30, les 8-9 juillet à guitare.
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Martine Carrière, vocal, le 7 juillet à 22h.
BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Max Summer Band + rock, interprétation de classiques et compositions, du 4 au 10 juillet, à 22h.
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h30.
LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Bob Wash Blues Band, du 4 au 10 juillet à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.
BIDDLE'S / LE GOBELET: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203) — Spectacles du mer. au sam. de 21h à 24h — La chanteuse-pianiste Tess Maniasse, les 7-9 juillet.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Le Groupe Michael Milspad du 29 juin au 27 août, du mer. au sam. à compter de 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily: à compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Pierre Quintin — Festival de la chanson de Montréal du 23 juin au 14 juillet, du mer. au dim. — Le 7 juillet, Jean Viau, J. Brossard, Virginie Riquin, M.S. Brossard.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (725-1259) — T-Shirt sur le vil, ateliers de 11h à 4h — Ecan de 5h à 7h, le 7 juillet.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale », m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h, sam. 19h, 20h, 22h, dim. 20h.
CAFÉ SPECTACULUM: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688) — Robert Sigmond et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographe d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7332) — The Night Swingers, le 7 juillet de 17h à 21h30 — Les Extraterrestes, le 7 juillet de 21h30 à 01h30.
CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5h à 8h tous les jours — Festival Jazz-Off du 28 juin au 16 juillet à compter de 20h — le 7 juillet, Yvan Balleau, saxophone, hard pop.
LAGA AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h30 à 21h30.
LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Dans le cadre du Festival de Jazz, Le Trio André Lépine, avec Olivier Lagacé, basse, Jérôme Chamberland, batterie, André Lépine, claviers, du 30 juin au 10 juillet, à compter de 20h.
CHAPITEAU: rue Ste-Catherine, face Place des Arts, Montréal — La Petite Histoire du Jazz, musique et m. en s. Mario Bôivin, du 1er au 10 juillet à 14h.
CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-8996) — Tournoi le dim. — Ligue de backgammon, sem. 16h à 03h, week-end, 14h à 03h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30.
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Théâtre-musical *Dream of a Lifetime*, 1er au 10 juillet.
COMPLEXE DESJARDINS: Montréal — Midi-Jazz, avec Paolo Ramos Band, le 7 juillet à 12h.
ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN CHURCH: Sherbrooke et Crescent, Montréal (849-3286) — Concert d'orgue avec Geneviève Soly, musique de J.S. Bach, le 7 juillet à 17h.
ESPACE GO: 5066 rue Clark (271-5381) — Dans le cadre du Refus Global + Signer + textes de Anne Le-gault et Claude Gauvreau, m. en s. de Claude Poissant, du 22 juin au 30 juillet, mer. au sam. à 20h30.
FESTIVAL D'ÉTÉ LANAUDIÈRE: Cathédrale de Joliette: Choeur et Ensemble instrumental de la cité de Lausanne, Suisse, dir. Véronique Carrot, le 7 juillet.
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL: — JEUDI 7 juillet: St-Denis 2: Jeff Johnston Quartet, 16h30 — Cinéma: *La nuit est un long fleuve tranquille*, 18h, 20h, 22h — Théâtre St-Denis: Jack de Joliette Special Edition invité Nana Vasconcelos, à 18h30 — Spectacul: Jane Ira Bloom, Fred Hersch, à 18h30 — Bibliothèque Nationale: Nick Ayoub Trio, 19h — Salle Wiland-Pelletier: Orchestre Symphonique d'Yvan Gaudin, Charles Dutoit, Louis Lortie, à 21h — Théâtre

Port-Royal: Eliane Elias/Randy Brecker, à 21h — Bibliothèque Nationale: BCJS Quartet, à 21h30 — Théâtre St-Denis: Buster Poindexter, à 21h30 — Spectrum: Gary Burton Quartet et Makoto Ozone, à 23h30.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.
HÔTEL MÉRIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt. (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette: Tibor Cessar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au ven. de 20h à 24h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Après avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: • Folies toiles + du can can au charleston, production La Belle Epouse Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h30, sa. 20h et 22h30.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h.
L'ENTRÉE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam. à 22h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Christiane Gendron, harpiste, du lun. au dim.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gino Lambert, pianiste-amateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.
MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DEBUSSY: 3540 rue Hochelieu, St-Hubert (878-8416) — Omer Veilleux + théâtre muet chorégraphié pour adultes, du 30 juin au 23 juillet, jeu. au sam. à 20h.
MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290) — Concert de André-Gilles Duchemin, flûte, Mario Duchemin, piano, œuvres de Bach, Schumann, Schubert, Roussel et Poulenc, le 7 juillet à 20h.
PARC HOUE: St-Laurent — Flamenco avec Michèle Laucke et Sonia Del Rio, le 7 juillet à 20h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — L'Univers est-il infini? + du 23 juin au 14 août — Spectacles français du mar. au ven. 19h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30, en anglais du mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h15 et 19h30.
RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696) — Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h à 24h.
RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel (1740 ouest), René Lévesque (931-8841) — • Les folles nuits + de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h.
RESTAURANT LES SÈRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée.
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mer. au sam. de 18h à 3h — Le Quatuor Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h30 à 2h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Genéric Blues Band, le 7 juillet à 22h.
THÉÂTRE LA VEILLE: 1571 est Ontario, Montréal — Effet V présente le Conte Chanté + Bleu Grenouille + m. en s. Stéphane Lory, du 1er au 31 juillet, du mer. au dim. à 20h30.
VIEUX PORT DE MONTRÉAL: sous le chapiteau d'« Le va sans dire » (métré Champ-de-Mars 286-9808) — • Import Export + m. en s. de Dominic Champagne, du 16 juin au 7 août, du mer. au dim. à 21h.
VIEUX PORT DE MONTRÉAL: 7 rue de la Commune (849-1612) — • Images du futur 88 + exposition internationale présentant des œuvres d'art et de technologie, hologrammes, animation par ordinateur, environnements sonores, plus de 80 artistes. Tous les jours de 12h à 23h jusqu'au 25 septembre.
VIEUX PORT DE MONTRÉAL: Entrée McGill, Montréal — « Dublin Machine », concepts, textes et m. en s. Dennis O'Sullivan, du 1er juillet au 14 août, du mer. au dim. à 19h.
BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509) —

Les monstres de l'humour, du 24 juin au 6 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — • Comédie dans le noir + de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin, mer. au ven. 21h, sam. 19h et 22h.
CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame, Victoriaville (819-758-5535) — Le Théâtre de la Troupe à Wilfrid Pélissier — Les larions font l'occasion, m. en s. Gill Champagne, du 16 juin au 27 août, du mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591) — • La muselière + d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalonde, du 21 juin au 28 août, mer. au dim. 20h30.
LA GRANDE COULÉE: Kingsley-Falls (819-648-2995 et 514-843-4886) — • On sait comment ça commence + avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept. mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411) — Sous le chapiteau: • Le grand orchestre du Splendid + comédie musicale de Xavier Tribault et Rita Brantalou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantalou, du 22 juillet au 13 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
PATRIOTE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) — • Inspecteur de médias amours + de William Zand + et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 22 juillet, du mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h, les dim. 10 juillet, 14 août et 4 sept. à 20h.
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344) — • Haute fidélité + de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID: sortie 76, autoroute des Laurentides (288-2828) —

• P.S. ton chat est mort + de James Kirkwood, adaptation Andrée Cousineau, du 18 juin au 3 sept. mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341) — • Party Surprise + de Arne Sulttan et Earl Braut, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magry, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DU CHÉVAL-DE-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468) — • Vice et Versa + de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grogan, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, du mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: St-Fortunat, co Richmond (819-344-2402) — • Tel père, telle mère + de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ LE DAUPHIN: Drummondville — • Boules à mythes + à compter du 23 juin, mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (297-2860) — • Les nonnes + comédie musicale d'après Nansensse de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
MASTERCARD
PAR TELEPHONE
286-1200

■ App. et log. à louer 160

C.D.N. BARCLAY 3 1/2 et 4 1/2 à louer, chauffés ou pas, 2 mos gratuits 4760 Barclay, App. 2 ou 3, 757-9644

CARRÉ ST-LOUIS Rue Lavallée. Ent. restaur. 2 c.c., cuis./frigo, lav./séch., lave-vaiss., \$190, garage optionnel 845-8877, soir.

CENTRE-VILLE, 5 1/2, chauffe, rénové, entrée lav./séch., près métro, libre immédiatement, 661-6526

CHERRIER, 7 1/2, rénové, près métro, possibilité bureau professionnel, \$770, 522-5045 (jour); 527-5017, 288-0482

CLARK/LAURIER, 2ème étage, 5 1/2, rénové, clair, non-chauffé, \$550/mois. Libre immédiatement, 279-5667

DOCTEUR PENFIELD Grand 5 1/2, 2 salles de bain complètes, A+ louer. 842-2061.

■ Bureaux à louer 251

Espace de bureau situé rue Ontario et St-Denis. Plus de 6000 pi.c.a. répartis sur 2e et 3e étage. Subdivisible. Ascenseur, chauffage et climatisation. Taux de location très compétitif. Idéal pour professionnel, médecin, notaire, avocat, etc.

Renseignements: Gérard Legault 387-7607

■ Commerces à vendre 283

A VENDRE, marchand qui se spécialise dans la vente d'auto-luxueuses. Location bien située à Montréal, \$3 millions/année, profit brut, plein prix \$250.000 plus inventaire à prix coûtant. Appeler propriétaire M. Smith 695-3655 en tout temps.

BAR LAITIER casse-croûte, \$65.000, maison \$90.000, les deux \$145.000, excellent chiffre d'affaires, 191 Principale, Huberdeau, 819-687-9562

BOULANGERIE à vendre, bonne clientèle, machinerie neuve. Meilleure offre, 4963, De Castille, Mt-Nord, Chantal, 326-0980 (8.30h. à 16.30h.) Michel, 388-2080 (Après 16.30h.)

CORDONNERIE À VENDRE: Bonne clientèle, machinerie neuve. Meilleure offre, 4963, De Castille, Mt-Nord, Chantal, 326-0980 (8.30h. à 16.30h.) Michel, 388-2080 (Après 16.30h.)

DÉPANNEUR à vendre, commerce plus bûche plus équipement plus inventaire plus achalandage, \$375.000, négociable. Pas d'agent. 14 Brochu, Auteuil (Laval) 625-9013.

GRANDE AUBAINE cause décès. Compréhension grand terrain, duplex, cantine, station service, dans les Cantons de l'Est, 445-2654, 1-819-657-4632.

HÔTEL 2 BARS 1 terrasse, 10 chambres, 3 logements, dans les Hautes Laurentides. 1-819-585-2585.

MANUFACTURE de couture avec bûche, machine à coudre et salle de coupe, tout, 584-2164, soir.

MOTEL, 18 unités, bar-restaurant, grand terrain, très grand terrain, situé près du fleuve, 1-418-763-7844, Micheline ou Mme Dionne.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle, Robert, 1-586-3636.

RESTAURANT à vendre, par proprio, 35 milles au sud d'Ottawa, autoroute 16. L'après 11 h, possibilité de club. 1-613-254-4176.

RESTAURANT licencié, bon chiffre d'affaires, prix réduit, 593-9410.

RESTAURANT DE 60 PLACES Bien situé, rue Ste-Catherine-est, 678-5035.

SALON DE COIFFURE établi depuis 15 ans, vente rapide, cause départ. A-tu la chance? 683-8173.

SALON DE COIFFURE avec esthétique, vente très rapide, prix très raisonnables, après 15h: 649-6797.

SALON DE COIFFURE: Bas loyer, 326-3056 — 374-3919 324-3276

ST-HYACINTHE: Restaurant gastronomique, réaménagement, 48 places, décor unique, très bon potentiel à développer. 1-773-7461 après 17h.

STATION SERVICE 2 portes, établie depuis 25 ans, Route 117, gaz, diesel, pièces d'auto et articles de pêche, (819)275-3086.

ST-THÉRÈSE: Fonds de commerce, biscuiterie et chocolaterie établies depuis 28 ans, secteur centre-ville. Inventaire, ameublement et raison sociale, \$57.000, seulement. Cause transfert, bon chiffre d'affaires. Pour plus d'informations, Lise G. BIARD, 491-1500, imm. Professionals crtr.

TERRAIN DE CAMPING Beau site, situé dans les Cantons de l'Est, 1-819-398-7085, 1-549-4612.

VARIÉTÉS magasin, ventes de \$550.000, Pas d'agents, Appeler propriétaire M. Hamdan 729-8970.

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

■ Offres d'emploi 407

BOIS DE FOYER 383

PRÉVENEZ L'INFLATION BOIS DE FOYER

A VENDRE: Érabie seulement Au meilleur prix, 12 po. ou 16 po. \$30 la corde, 4 pieds, \$60, la corde, 8 pieds, \$115, la corde. LIVRAISON GRATUITE. ROI DE LA BÛCHE INC. (514) 229-7615 — 1-800-363-5621 Entre 8h et 16h.

31-08-88

ANIMAUX 397

CANICHS ROYAL FRANÇAIS pure sang enregistrés, blanc pur, \$350. (819)544-2763.

GOLDEN RETRIEVERS, chiots, \$325, enregistrés, vaccins, vermifuges, garantie non-displais, prêts en juillet, doivent partir pour les vacances! 819-374-8145.

NOUVEL ARRIVAGE de chèvres de race "Quarter Horse" en provenance de l'Ontario, Nebraska, Montana. Mesurant de 15 à 16,2 mètres. Achevé directement des fermes d'élevage. 514-829-2446.

THE PET FARM Nous avons chiots toutes races, pure sang, enregistrés à Cornwall. (613)938-7979, Visa et M.C. acceptées. Ouvert 7 jours.

SECTEUR VENTES 459

VENDEURS À COMMISSION Demandés. Expérience dans les produits pharmaceutiques. Inf: 1-819-376-4248

HOSPITALIER, SANTÉ, MÉDICAL 467

TECHNICIEN(NE) en pharmacie bilingue, expérimenté(e) sur «Data». 483-1402; 461-8758.

PERSONNEL DE BUREAU 471

OUVRAGE GÉNÉRAL: Pour compagnie d'optique, intelligent, travailleur, responsable, sérieux, avec expérience, parfait bilingue, mature. 845-8283, 1-829-2446.

RÉCEPTIONNISTE(S) (sans expérience) Avec les facultés de réussir dans l'entreprise privée. 593-8755

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulevées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi) **286-1200**

■ Propriétés à vendre 101

AUBAINE
Vendu par propriétaire. À St-Antoine-des-Laurentides, Style canadien en pierre. Terrain 100 x 125, 6 pièces dont 1 transformable, 2 s. bain, endroit très tranquille, à mi-chemin entre Montréal et Laurentides. Prés auto-école. 1-431-5077.

BORD DE L'EAU: Bois des Filons + Bungalow 7 1/2, terrain 12.000 pi.c.a. environ. Libre \$115.000, négociable. 437-3675

BOUCHERVILLE, superbe split-level dans un quartier recherché. Piscine creusée, chauffée, terrasse, pergola, arbres matures. Prix abordable. Jeanine L. Labossière, 655-9359 ou 655-6222. Trust Général Le maître Ctr.

CHOMÉDEY arr. Ite Paton, 225 De La Rivière. Face au lac, terrain de golf. Bungalow 8 pièces, 2 s. bain, foyer, etc. Pas d'agent, 687-4363.

CHOMÉDEY Laval, bungalow 8 pièces, piscine, air climatisé, central, sous-sol fini, thermo-pompe, parfait état. \$169.000. 739-1911 ext. 210, jour. 688-1973 après 17h.

D.D.O. bungalow de brique, 4 ch. à coucher, thermopompe, garage, situés sur coteau et près des transports. Doté de \$112.500. 683-7135, soir.

DORVAL Sud cottage entièrement rénové, 3 chambres, 2 s. bain, foyer, s. sol fin, garage intérieur, piscine. \$228.000. 631-8293.

ILE BIZARD: Maison genre cottage, décorée par professionnel, mur blocs de verre, planchers céramique blanche, cour intérieure magnifique. Pas d'agent. 620-4186

■ Propriétés à vendre 101

TRUST GENERAL
Maintenant dans les Laurentides

ST-SAUVEUR: Trouvez la quiétude à 10 min. du village, chalet suisse impeccable, 3 c.c., 2 s.d.b., 2 s.d.b., 2 foyers, construction supérieure, \$230.000. Lucille Lavigne 227-3737

ST-ADOLPHE: Superbe canadienne neuve en pierres des champs, 4 c.c., 2 s.d.b., 2 foyers, construction supérieure, \$230.000. Lucille Lavigne 227-3737

ST-SAUVEUR: Cottage unifamilial, construction récente, vue panoramique, dom. privé à 3 km. du village, grandes pièces ensoleillées. \$239.000. Lucille Lavigne 227-3737

PLATEAU MONT-ROYAL
Rue St-Hubert, près Marie-Anne, triple avec 1er et 2e, libres pour le ou les acheteurs. Idéal pour bureau professionnel ou propriétaire occupant. Pas d'agent S.V.P. 276-3029 ou 1-456-3653.

MAGOG
Idéal pour villégiature à 5 min du Mont Orford et du Lac Memphrémagog, 3 chambres à coucher. 1-819-843-0790 1-819-863-9801

P.A.T. + BUNGALOW 6 pièces, + 5 s. sol, grand terrain, garage, immeubles Renaissance inc. 324-5221

PINCOURT, superbe bungalow face au fleuve. Idéal seconde maison, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Garage, 589.500, nég. 453-1463, pas d'agent.

ST-EUSTACHE, bungalow 8 pièces, idéal pour professionnel, semi-commercial, à vendre par le propriétaire, prix à discuter, 491-0394.

ST-EUSTACHE, magnifique split, 11 1/2 pièces + bachelier, terrain paysager. Prés de tous services. Mardis au samedi, 472-4477.

STE-JULIE - BUNGALOW 4 c.c., 2 s. bain, grand terrain, piscine, superbe patio en bois traité, \$99.500. Pas d'agent. 649-0797

MAGNIFIQUE CONDO 4 1/2, métro Louvet, piscine, garage int., vue sur Mt et St-Laurent, 878-1077, 465-0855

OUTREMENT location meublée, rue Stuart, face au Parc Beaujeux, superbe maison, 11 pièces, boiserie, cuisine rénovée, serre, 288-4581.

PENTHOUSE luxueux, piscine, sauna, privé, const. béton. 671-7977, 672-8505.

PENTHOUSE luxueux, piscine, sauna, privé, const. béton. 671-7977, 672-8505.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A VENDRE OU À ÉCHANGER
Pour bloc appartements ou chalet, voir 27 pi. ou plus, modèle Mirage 1987, tout équipé, présentation. 1-375-7055 — 1-378-1772

AHUNTSIC - 31 LOGEMENTS: Bâtisse semi-détachée, buanderie, Rév. \$138.000. Pas d'agents. 494-3336, sem. après 18h.

CENTRE-OUEST, 161 logements, bâtisse en béton, Rev. \$725.000. Piscine, 2 ascenseurs, chauffage au localitaire. Claude Villeneuve, 254-6544

LEMOYNE, Triplex semi-détaché, chauffage élect. locataires, logement 10 pièces disponible à l'achat. 653-5419, 672-2050.

LONGUEUIL, 13 logements élect. loc., excellente condition, bien situé, facilité exceptionnelle à louer. Lucille Beaudette 465-5580, 676-5777. Immeubles Express Ctr.

PLATEAU MONT-ROYAL
Rue St-Hubert, près Marie-Anne, triple avec 1er et 2e, libres pour le ou les acheteurs. Idéal pour bureau professionnel ou propriétaire occupant. Pas d'agent S.V.P. 276-3029 ou 1-456-3653.

VERDUN
6 logements, 5ième Avenue, rev. \$22.356. Prix \$190.000. 676-1722

CONDOS À VENDRE 121

A LONGUEUIL, condo insonorisé, piscine, stationnements, 5 1/2, près métro, face fleuve. \$700. 656-7946

CENTRE-VILLE, Les Florales, luxueux condo, 2 c.c., 2 s.d.b., foyer, stores verticaux, tapis mur à mur, 5 app. ménagers, a.c., garage, libre de suite, \$1.200, 705-3633 ou 931-2156.

PLATEAU MT-ROYAL
Rue St-Hubert, 3 condos à louer ou à vendre. \$850-\$900, mois. 3 c.c. fermées, foyer, système d'alarme, bicyclette centrale, bain, tourbillon, planchers bois franc. Daniel, 522-9316.

ST-LAMBERT, 3 1/2, mezzanine, toit terrasse, garage, poêle/frigo et stores inclus. 620-6954.

CONDOS À VENDRE 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile-des-Sœurs, "Projet de l'île", Modèle I, solarium, 2 c.c., foyer, garage chauffé. 255-5916 — 254-7722

CENTRE-VILLE, condo vente pré-construction, 4 1/2, 5 1/2, avec foyer et garage, p.d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30. 845-9624

DEUX-MONTAGNES (secteur St-Eustache), condo de luxe au bord de l'eau, 3 pièces, foyer, sauna, piscine, gym, piscine, air climatisé, ascenseur, etc. Lise G. BIARD, 491-1500, imm. Professionals crtr.

ST-LAMBERT spacieux, 2 c.c., 2 salles de bain, endroit recherché. 672-9598

Maison Mobile 124

MAISON MOBILE 1984, 14 x 69, habite 3 ans, 3 chambres à coucher, armoires et vaisselier en chêne, \$24.500. 11619/873-5452

Chalets à louer 125

LAC ARCHAMBAULT: bord lac, 4 c.c., foyer, paysager. Libre à partir 19 août. 274-1970. St-Donat: 819-424-7859

VALLEYFIELD, Lac St-François, 4 1/2 meublé, très propre, près de la plage, saison \$1.800. 1-371-3928.

Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU, Ste-Adèle, 3 c.c., hivernisé, \$53.000. 622-9721.

BORD DU RICHELIEU, 2 chalets quatre-saisons, 3 chambres à coucher, prix réduit, Terrain 25.000 pi.c.a., confort d'une maison moderne. Prix \$56.000 et \$70.000. Gérald Belanger, 464-4441, 655-4923. Trans-Action Pro & Ass. Inc. crtr.

CHALET avec 2 grandes remises et grand terrain. 1-819-564-2810.

LAC DESERT, bord de l'eau, chalet de construction supérieure, \$95.000. Serge Guibord, 682-0101, (819)274-2035

RE/MAX 2000 Inc. crtr.
LAC SIMON
Chalet hiver-été, bord de l'eau, boisé. 625-3774, 819-428-3720.

MAISON MOBILE meublée, sur terrain semi-boisé, piscine, cabanon, près Richmond. \$18.000. 878-4187.

MONT TREMBLANT chalet spacieux face au lac, Panorama sur Lac Tremblant. Tout équipé, 4 c.c., 1 ch. familiale (couché 13), eau de source. Accès à la route, quiet, vente privée. \$195.000. 1-819-425-5452, 1-416-688-5392 ext. 3742.

PRÉS DE MAGOG Chalet 4 c.c. Grand terrain boisé. Accès au lac Des Stielles. Bon financement. 849-5074.

ST-ALEXIS-DES-MONTS chalet 28 x 30, bois rond, électricité, eau courante, grand terrain, roulotte 17 pi., propre. Prix à discuter. Après 18h. 819-478-5892.

ST-HERMÉNGILDE, Lac Wallace (non-pollué), chalet 4 saisons, const. 74, chauff. élect. + bois, garage double. Terrain 100 pi. face au lac. 1-819-844-2325.

Maisons de campagne à vendre 141

A 8M, DE SHERBROOKE via North Hatley, petit domaine privé, 3 acres avec plantation de 1.500 pins, bungalow 6 pièces, cuisine moderne, foyer, piscine hors-terre, autobus scolaire à la porte. R. Desnoyers, crtr. (819)562-9651

CHEFTEVILLE
Grand maison, 2 étages, 7 pièces. Grand terrain, 5 acres, accès rivière. Vue splendide. Dans la région des Appalaches. \$61.000. (819)382-2500 ou (819)752-2637.

LAURENTIDES, St-Adolphe, bord de l'eau, charmant sans problème, hivernisé, 3 c.c., foyer, laveuse à vaisselle, etc. \$78.000. 747-2288.

■ Maisons de campagne à vendre 141

MAGOG, villa, construction neuve, accès au Lac Memphrémagog, développement de prestige, 1-297-2136 ou 1-297-2350.

MAURICIE Bien situé. Vue panoramique. Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé, \$85.000, négociable. 1(819)646-5523.

NAPIERVILLE Route 219 15 min de St-Jean, 35 min de Montréal. Maison de campagne, 5 1/2 pièces, extérieur en brique, terrain, \$3.000 pi.c.a. (514)245-3219 et (514)245-3431.

SHERBROOKE Maison 3 1/2, 2 b.âtiments, 16 x 40 et 10 x 16. Terrain 92.000 pi.c.a. \$35.000. 1-247-3201.

ST-ETIENNE DES GRÈS (Mauricie), 6 1/2 pièces, rénové avec goût, tranquille, beau paysage, \$57.000. A voir! (819)535-3971, soir.

Terres, fermes à vendre 145

CANTONS DE L'EST, WOTTON terre de 268 acres, sucrerie, maison, 1 étage, coupe de bois, 819-826-2126

FERME À VENDRE toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 2 ours d'eau, \$275.000. Sans équipement, ni animaux. Prix \$175.000. André, 1-800-363-5130 ou 1-829-3948 ou Jean-Paul, 1-829-3907.

FERME avec ÉRABLIÈRE, toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 7 chambres, 2 ours d'eau. André 1-800-363-5130 - 1-829-3948 Jean-Paul, 1-829-3907.

FERMETTE 2 arpents, 25 min du pont Champlain, maison 5 pièces rénovée en 84. Étables de 31' par 82' avec toit français et nettoyeur automatique. Site vaux et tranquille. Gaetan Arbour, 737-5712, Trans-Action Immeubles M.S. Inc.

FERMETTE de 5 arpents, 32 milles est de Montréal, maison mobile de 14 x 68, bâtisse 28 x 36, prix \$42.500. Tél: (514)674-7859.

GRANDE MAISON confortable avec terre 115 arpents, 50 culture, 65 boîtes Bâtisse 28 x 80 pi., cour asphaltée, 1 puits artésien pour maison, 1 puits pour bûchers, plusieurs gros érabes, pomiers dans le décor des alentours, Rang 12 Kingsley Falls. 1-819-358-2785.

LAC PRIVÉ au centre de 420 acres, avec services complets. A deux heures de Montréal. Jour: 748-6951

Terrains à vendre 149

SEIGNEURIE RIVERDALE STE-ADELE
14 terrains exclusifs à vendre de 40 000 pi.c.a. à 70 000 pi. car. Situés près du bord de l'eau, club équestre, hôtels, restaurants, terrain de golf. Site exceptionnel. Financement disponible. Pour inf., appeler le Trust Général: M. Denis Casavant M. Louis Beaudin: (Ste-Adèle): 229-2957 (Montréal): 435-3443

OUTREMENT Prés de U. de M. et métro. Rue possible. Haut duplex, luxueux 7 1/2, 3 c.c., cheminée, balcon. Av. Birch, 3 logements, neuf et moderne, lave-vaiss., chauffe. \$500, 1er sept. 342-1083 (soir).

OUTREMENT grand 15 1/2 (\$700), 5 1/2 (\$950), chauffer, haut duplex, cuisine, frigo, lave-vaiss., chauffe. \$500, 1er sept. 342-1083 (soir).

NOUVEAU ROSEMONT haut duplex, grand 5 1/2, chauffe, poêle, frigo, lave-vaiss., chauffe. \$500, 1er sept. 342-1083 (soir).

NOUVEAU ROSEMONT: Prés Langevin, 4 1/2, ménage très peint, \$450/mois. 255-9437.

OUTREMENT Prés de U. de M. et métro. Rue possible. Haut duplex, luxueux 7 1/2, 3 c.c., cheminée, balcon. Av. Birch, 3 logements, neuf et moderne, lave-vaiss., chauffe. \$500, 1er sept. 342-1083 (soir).

OUTREMENT grand 15 1/2 (\$700), 5 1/2 (\$950), chauffer, haut duplex, cuisine, frigo, lave-vaiss., chauffe. \$500, 1er sept. 342-1083 (soir).

OUTREMENT rue Wilderton: Entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, luxueux, spacieux, haut de duplex, 7 1/2, chauffe, 1 1/2 s.bain, chambre de lavage s-sol. 737-9295

OUTREMENT: Haut duplex, chauffé, Grand 7 1/2, équipé, 2 s. bain, foyer, garage, \$1.200/mois. 733-5490

PLATEAU magnifique garçonnière, haut duplex, terrasse, piscine, semi-meublée, neut. clair. 521-1006

ROSEMONT - 1ère AVENUE: 4 1/2, 2 c.c., cave, garage, \$550/mois. 585-8354

ROSEMONT - GRAND 5 1/2 + sous-sol, lave-vaiss., électricité payé. Chauffage localitaire. \$525/mois. 525-1205. Jour: 524-1147, Soir: 725-1961

ROSEMONT 2825 Gifford coin 4ième étage, 2 b.âtiments, neuf et moderne, béton insonorisé 100%, 4 1

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Entretien, réparations, rénovations 559

RENOVATION GENERALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

◆ **RENOVATION GENERALE**
Armées de cuisine, menuiserie et finition, salle de bain et sous-sol, résidentiel et commercial. Estimation gratuite. 376-5814.

TIRAGE DE JOINTS, pose de gypse, division de métal, commercial et résidentiel, 10 ans d'expérience, estimation gratuite, ouvrage garanti. Richard Bergeron, 471-5064.

Entretien, réparations, rénovations 559

NUMERO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. 647-1340.

◆ **POSEUR DE TAPIS**
15 ANS D'EXPERIENCE
OUVRAGE GARANTI. 679-7528

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au: 462-0773. Meilleurs prix en ville.

Entretien, réparations, rénovations 559

◆ **À BAS PRIX** Briques, blocs, joints, solage, cabanon. Réparation tous genres. 271-6577.

◆ **PLANCHER 3 ÉTOILES** ◆◆◆
Finition plastique, varathane et cristal. Prop. Chantal Barette. 679-5449.

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, rénovations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Darache.

AAA Peinture, plâtre, st. rco. A prix modique. 526-2282.

MENUISERIE, charpenterie, restauration cuisine, s. de bain. Ciment, joint de cheminée, patio, sun deck, balcons, peinture int. ext. 745-0919.

MENUISERIE Armoires de cuisine, vanité, gyproc, joints, céramique, revêtement aluminium et vinyl, peinture, plan d'aménagement. Travail garanti. Claude Paradis. 445-8353.

Voyages 563

◆ **MONTREAL-NEW-YORK** ◆◆◆
Chaque vendredi en autobus, 10 jrs à l'avance, \$49, régulier \$65. 279-7779.

Lavage, nettoyage 567

J.C. DESILETS ENR.
LAVAGE VITRES — MURS — PLAFONDS
Faisons aussi peinture intérieur/extérieur. Résidentiel — Commercial — Industriel.
933-7965
03-08-88

Lavage, nettoyage 567

ENTRETIEN MENAGER
NE CRAINT PAS LES GROS TRAVAUX Trop occupé pour faire votre ménage, on s'en occupe. Service d'Entretien Ménage National. 668-6876.

ENTRETIEN MENAGER Pas le temps de faire votre ménage? On s'en occupe! Petit ménage à la semaine, aux 15 jours et au mois... Aussi gros travaux. SERVICE D'ENTRETIEN MENAGE NATIONAL. 668-6876.

Lavage, nettoyage 567

ENTRETIEN MENAGER
NE CRAINT PAS LES GROS TRAVAUX Trop occupé pour faire votre ménage, on s'en occupe. Service d'Entretien Ménage National. 668-6876.

ENTRETIEN MENAGER Pas le temps de faire votre ménage? On s'en occupe! Petit ménage à la semaine, aux 15 jours et au mois... Aussi gros travaux. SERVICE D'ENTRETIEN MENAGE NATIONAL. 668-6876.

Lavage, nettoyage 567

LAVAGE, MURS, FENÊTRES Peinture, travail garanti. G. Mc Donald. 768-5719.

Peintres, peinture 571

AAA. PEINTURE - REPARATION Estimation gratuite. 259-2889 — 276-1939

ENJOUIVEZ VOTRE INTERIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Conscienceuse. 522-2110.

EXCELLENT TRAVAIL de peinture par peintres efficaces et responsables. Nous nous spécialisons dans la peinture int. ext. résidentielle ou commerciale. Références disponibles. Michel Tessier 481-6525.

PEINTRE-DÉCORATEUR Disponible, tarifs spéciaux, estimation \$50. Pour de plus amples détails, M. J. Clark. 934-6207.

PEINTRES Intérieurs experts, bas prix, estimations gratuites! Paul Gates, 323-5948. Phil 484-0704.

Peinture à sec

plâtrage, lavage de murs et nettoyage de fenêtres. Préférence résidentiel. C. LAW. 765-7486.

PEINTURE et rénovation intérieur et extérieur. Travail garanti au plus bas prix possible! Gordon au 761-3951.

PEINTURE PLÂTRAGE
Gyproc, polissage de bois. T. Loggia 648-7551.

◆ **PEINTURE** ◆◆◆
Réparations, estimation gratuite. 731-8709 277-9246

Gardiennes, gardiennes 575

GARDERIE POPULAIRE ST-EDOUARD
Places disponibles. Pour enfants de 3 mois à 6 ans. Int. 274-9671

6844, DROLET
Près de Bélanger

Santé 578

SOUFFRÉZ-VOUS d'arthrite ou de rhumatismes à cause de changements de température? Essayez l'homéopathie, « l'autre » médecine. Pour consultation HOMEOPATHUS 959 St-Joseph #6 (metro Laurier), 992-2579.

Terrassement, paysagiste 583

ASPHALTE — PAVÉ UNI Patio — Patio en bois traité — Briques — Ciment Paysagiste. A. Stelmazur, 364-4948.

PAYSAGEMENT DANA ENR.
Cherche contrats pavé-uni, tourbe, etc. 646-4361, 468-2967, Daniel.

Occasions d'affaires 591

ACCESSOIRES AUTOMOBILES
• Emplacement achalandé
• Clé en main
• Formation et personnel inclus
• Investissement de \$100,000
Contactez M. Chaplain

PERFORMANCE LAZER
335-1790 et 458-4794.

AI BESOIN ASSOCIÉ(E) pour agence de rencontre, investissement, \$22,000 (approx.)

TRES LUCRATIF
int. 385-4388

DERNIERE CHANCE!
Pour un investissement sécuritaire. Excellent abri fiscal! Paiement comptant. 932-8737.

INVESTISSEMENT EN REPUBLIQUE-DOMINICAINE
Rendement assuré. Pour Int. Les Bois de Planchers B.G. Inc. 418-544-3569, Bertrand Tremblay 418-544-4322, Martial Tremblay 418-544-6015

Occasions d'affaires 591

LES ENTREPRISES LE-MART INC.

15 années d'expérience dans les spécialités (de travaux en hauteur), maintenance, réparation, rénovation et construction générale, demande un(e) investisseur participation entre \$10,000 et \$25,000 par actionnaire principal catégorie classe A. Possédant 5 années d'expérience ou pour exécuter ouvrage de bureau comme directeur du personnel.

514-373-0010
demandez M. Lemire

18-07-88

Occasions d'affaires 591

A BÉCANCOUR - RESTAURANT: Salle à dîner, bar, 11 motels et résidence 5/3 pièces. Terrain 306' façade X 256' profond. Équipements compris. Prix \$255,000, négociable. 1-819-374-3619

A VOUS DE JOUER Nous avons une occasion d'affaires qui coûte \$229, et qui peut vous rapporter \$40,000, et plus par année. (514)646-6361.

COMPAGNIE DE COMMUNICATION
Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. 1-800-363-8660

Offres de services 599

FAX-TELEX

Répondraire du prix du meilleur commerce Télé-Public Inc. 861-2841

Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU SUNRAY EXPRESS, 16 pl. 1986, tout équipé, très propre, remorque \$12,900. 1-346-1736

C & C 29 1984, volant, Furling, propane, VHS, beaucoup d'extras, condition impeccable. \$54,000. (613)825-4607, bur. (613)991-5284.

REMOQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier. Capitol Inc. 321-9191.

THUNDERCRAFT 28 X 10, 1986, tout équipé, état neuf. Jour. 336-4030, Soir. 682-5292.

Automobiles à vendre 695

B M W 528i, 1984, 5 vitesses, totalement équipée. Tel. Jour: 364-4281

BMW 318, 84, 70,000 km, toit ouvrant, peinture neuve, freins neufs, couleur charcoal, inter. crème, très propre. \$13,000. 334-4844.

CHRYSLER Le Baron coupé 87, turbo, état neuf, doit vendre, contactez Stéphane 453-7430 ou 685-3310.

CHRYSLER NEW-YORKER 87, Turbo, toute équipée, ext. noir, int. gris, 23,000km. 659-2182

CORVETTE 1965, rouge, manuelle, 36,000km, tout équipé. Faut voir! \$32,500. 326-5209

FIAT SPYDER 1981, Convertible, ext. noir, int. beige. Excellente condition. Pas d'hiver. \$7,500. 725-7402, laissez message

FIERO AM4: 86, 13,000km, man., grise, toit ouvrant, essuies-glace intermittants. \$8,250. 688-7574

Occasions d'affaires 591

Automobiles à vendre 695

BMW 1988, 735i, avec kit hargne. André 658-4368

FIERO GT 85, Silver, très propre, bien équipée, pneus d'hiver et mask car, 57,000km. 494-1295

JAGUAR XJ-S 84, excellente condition, moteur neuf, peinture Cristofaro 88, bon prix, 646-5061

MAXIMA 84, 53,000km, A-1. Equipée, très propre. \$10,500. 337-1371

MAZDA, 86, LX Turbo 626, 5 vitesses, gris argent, complètement équipée. 687-4383

MERCEDES 1980, 450 SL, brun foncé métallique, intérieur « palomino », rangée l'hiver, 170,000km, excellente condition. \$30,000. 613-226-2809.

MERCEDES 190D, 1985, gris-argenté, 77,000km, impeccable. 672-8552

MERCEDES BENZ 220 SE 1965, 2 portes, convertible, modèle classique de collection, condition impeccable. \$39,000. 471-5865, 471-4993.

MERKUR XR 4 Ti: 1986, rouge, propre, comme neuve, encore 1 an de garantie complète, voiture de performance exceptionnelle. On demande \$13,900. 653-7094

OLDS CALAIS GT 87, toute équipée, 19,000km, femme propriétaire, \$13,500. 629-7098 — 629-5024

OLDS Cutlass Ciera, 87, V-6, 4 portes, gris 2 tons, propre comme neuve, 28,000km, toute équipée. 437-4591

PARK AVENUE 1988 10,700 km, toute équipée, \$25,800. Après 17h.30. 353-5148.

Automobiles à vendre 695

PORSCHE 911, 1986, Turbo coupé, blanche, 34,000km. 418-827-4386

PORSCHE 912, 1967, importée d'Europe. Voiture de collection, 67,000km, moteur refait par spécialiste Porsche. Garantie écrite. \$16,800. 737-1751

PORSCHE 924 TURBO 1981, 5 vitesses, 55,000km, air climatisé, ext. blanc, int. noir. Prix \$16,500. 725-7402, laissez message

RENAULT ENCORE LS 84, 67,000km, 5 vit., AM/FM stéréo, Blaupunkt. \$3,300. 645-2647, soir.

SCIROCCO 79 moteur 87, 130 c.v., suspension 16 v., disques 4 roues, pas d'hiver, plusieurs options, \$4,900. 465-7072 de 13h à 20h.

TOYOTA SUPRA TURBO, 87, noir, intérieur beige, toit rigide décapotable, cuir, toute équipée, état neuf, 24,000 mi., \$30,000. nég. Soir. 445-6562, jour. 358-2000 ext. 2323 All.

SPORTS

Onze inscrits : on en espère 25

La Transat 88 Québec-Saint-Malo a le vent dans les voiles

PAULE ROBITAILLE

QUÉBEC (PC) — Après une saga tumultueuse où la tenue de l'épreuve a bien failli être annulée, la Transat Québec-Saint-Malo, qui se tiendra du 10 au 21 août, a maintenant le vent dans les voiles.

Cinq nouveaux bateaux sont venus s'ajouter aux six autres inscrits, ce qui porte à 11 le nombre de voiliers participant à cette grande course transatlantique qui partira de Québec le 21 août prochain, a annoncé hier M. André Langlois, le directeur-général de l'événement. Il espère une participation totale de 25 bateaux.

Une équipe de la chaîne française FR3 et Radio-Canada couvrira le départ de la course en direct. Thalassa, la compagnie de production qui va produire les reportages pour la chaîne française, consacrera une émission d'une heure sur différentes facettes de Québec, « la ville où commence et finit la mer », disent-ils.

La Transat Calsberg 1988, commanditée par la Brasserie Labatt, est l'aboutissement d'un long tumulte. L'hiver dernier, des pêcheurs malouins avaient lancé l'idée de boycotter la course à cause du conflit des droits de pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ensuite, hantés par le spectre de Québec 84, les promoteurs de la Transat avaient peine à réunir les fonds nécessaires, soit environ \$ 800,000. Tardivement, le gouvernement fédéral a avancé la somme qui manquait, soit \$ 125,000.

La ville de Québec, la Communauté urbaine, le gouvernement du Québec et le commanditaire (\$ 180,000) ont aussi participé au financement.

Maintenant, M. Langlois s'évertue à respecter les limites de son budget. Pour sa part, Tourisme-Canada, en avril dernier, anticipait des retombées de plus de \$ 10 millions et notait que l'événement pourrait attirer plus de 300,000 personnes.

La Transat regroupera des équipes des États-Unis, de Belgique, de Suisse, du Canada et du Québec. Elle sera ouverte à cinq classes de voilier : les F1, groupant des multicoques de 60 à 75 pieds, les F2, des multicoques de 50 à 60 pieds, les F3, des multicoques de 45 à 50 pieds, les monocoques et la classe Open, regroupant des monocoques de 50 à 60 pieds.

Un seul catamaran québécois, le CEPAL du Saguenay-Lac-Saint-Jean, participera à la Transat. C'est ce qu'a révélé à la Presse Canadienne son skipper Marc Perron, malgré qu'il ne soit pas encore inscrit officiellement à la course.

Le Commodore-Rucanor, un monocoque, est commandité par une compagnie informatique d'ici et par une entreprise de vêtements belges ; son skipper est Bruno Dubois, un Québécois qui habite maintenant en Belgique.

Le multicoque du Canadien Eugène Tekatch, Tektron 50, est inscrit dans la classe F3. Il est considéré par les experts comme très performant et aurait des chances de bien se classer.

Hier, le premier trimaran est arrivé à Québec ; il s'agit du Lada-Poch II. Ce bateau est commandité par le distributeur français de Lada, André Poch.

Le français Jet Service V, qui a gagné la Transat Cstar le mois dernier, n'a pas encore officiellement été inscrit. Il avait battu le record de la traversée Plymouth-Newport en 10 jours et neuf heures. M. Langlois croit fortement que le multicoque participera à la course mais ignore sous quelle bannière.

Cette compétition est du même calibre que celle d'il y a trois ans, tenue à Québec durant l'été 84.

« J'ai trois défis, lance M. Langlois : gérer la Transat dans son budget, faire de cette course une compétition internationale et qu'elle devienne un grand événement pour Québec. »

Si M. Langlois veut chasser les vieux démons de Québec 84, il cherchera aussi à jeter les bases d'une organisation en vue de la Transat Québec-Saint-Malo 92.

DÉCÈS

BOURGEAU Gabrielle Desjardins

À Pointe-Claire le 6 juillet 1988 à l'âge de 88 ans, est décédée, Dame Gabrielle Desjardins Bourgeau, épouse de feu Alexandre Bourgeau M.D. Mère de Claire Bourgeau Angers, Andrée (Jean Bleau), Thérèse (Claude Létoirneau), Françoise (Jacques Dubois), Pierre (Michelle Dallaire), Jean Bourgeau, Louise (Stuart Spalding), Hélène Bourgeau, Grand-mère de trente petits-enfants et arrière-grand-mère de vingt-et-un arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les heures de visites : jeudi le 7 courant, de 14 heures à 21 heures, vendredi, ouverture à 11 heures, aux Salons Collins Clark Macgillivray, White, 222 Route 20, coin Cartier, Pointe-Claire. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joachim, 2 Ste-Anne, Pointe-Claire, vendredi le 8 courant à 14.00 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Au

lieu de fleurs des dons aux Associations de votre choix seraient appréciés.

SOEUR BERTHE DES-LONGCHAMPS, C.D.N.

À Montréal, le 5 juillet 1988 à l'âge de 80 ans, est décédée, soeur Berthe Deslongchamps (S.S.-Philippe-de-la-Trinité), C.D.N., native de Joliette, Qc. Soeur Berthe Deslongchamps a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en 1923. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, des parents, des amis, et de nombreuses anciennes élèves de Villa-Maria (Montréal) et de Bellevue (Québec). La dépouille mortelle sera exposée à la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame, le mercredi 6 juillet de 19h à 21h; le jeudi 7 juillet de 14h à 17h et de 19h à 21h. Les funérailles auront lieu au même endroit, 4873, avenue Westmount, Westmount, Qc, vendredi, 8 juillet à 14h. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction Alfred Dallaire Inc.

LE DEVOIR

Renseignements.....	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Publicité.....	(514) 842-9645
numéro sans frais.....	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....	1-800-361-6059
Indicateur 418.....	1-800-463-4747
Indicateur 819.....	1-800-361-5699
Indicateur 613.....	1-800-361-5699

LES CAHIERS SPECIAUX DU DEVOIR

tombées publicitaires	parutions	thèmes
13 mai	20 mai	Rapports annuels
13 mai	23 mai	Vacances d'été Québec • Ontario • Maritimes
5 août	19 août	Éducation et qualité du français
31 août	17 sept.	Les professions
23 sept.	7 octobre	Informatique
5 octobre	22 octobre	Outaouais
14 octobre	29 octobre	Vacances d'hiver ski et soleil
8 nov.	12 nov.	Salon du Livre de Montréal
11 nov.	26 nov.	Spécial cadeaux

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645

LE DEVOIR ECONOMIQUE

LE DEVOIR ECONOMIQUE




Grille de parution

1988

1 ➔ **Septembre: Exportation**
tombée publicitaire: 29 juillet
parution: 26 août

9 ➔ **Octobre: Assurances**
tombée publicitaire: 26 août
parution: 30 septembre

8 ➔ **Novembre: Investissements / Abris fiscaux**
tombée publicitaire: 30 septembre
parution: 28 octobre

8 ➔ **Décembre: Perspectives économiques 1989**
tombée publicitaire: 28 octobre
parution: 25 novembre

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires (514) 844-3361

LE DEVOIR ECONOMIQUE

SPORTS

L'ex-quart des Concordes gagne \$ 1,500 par mois

Turner Gill roule sa bosse . . . dans un circuit AA de baseball

TERRY SCOTT

BURLINGTON (PC) — Turner Gill gagne \$ 1,500 par mois, comparé aux \$ 300,000 par année qu'il amassait lorsqu'il était le quart des défuntés Concordes, du temps que la Ligue canadienne de football comptait une équipe à Montréal.

Il se promène en autobus, des randonnées qui peuvent durer sept heures, pour disputer des matches de baseball dans la ligue Eastern, de calibre AA. Ce qui peut-être dur à la fois pour le postérieur et le psyché. Lorsque l'équipe doit quitter pour une autre ville après un match en soirée, les 22 joueurs sont entassés dans deux chambres à partir de midi, l'heure limite pour quitter les chambres pour deux.

Gill, 25 ans, joue à l'arrêt-court pour les Bills de Williamsport, une filiale des Indiens de Cleveland, et il peine à maintenir une moyenne au bâton supérieure à son poids de 190 livres. L'autre soir, il obtenait deux coups sûrs en trois présences contre les Mariners du Vermont pour hausser sa moyenne à .198.

Quand on lui demande s'il possède la sécurité financière pour tout abandonner et s'accorder une confortable retraite, il répond : « Si je quittais aujourd'hui, je n'aurais pas à gratter les fonds de tiroir pour trouver de l'argent. »

Gill est plutôt reconnu dans deux pays pour ses talents au football.

Il a déjà mené la fameuse équipe de l'université du Nebraska à 30 victoires en trois ans.

Il en a surpris plus d'un en acceptant une offre d'une équipe de la Ligue canadienne, mais les Concordes, qui en arrachaient aux guichets et sur le terrain dans leur tentative de faire revivre les Alouettes, ont trouvé \$ 1.2 million pour lui accorder un contrat de quatre ans,

Il a passé deux ans à défendre sa vie derrière une ligne offensive poreuse et, à la fin de la saison 1986, victime de quatre commotions cérébrales, il décidait d'abandonner le football.

Il avait investi la plus grande partie des premiers \$ 600,000, il a négocié une entente pour la troisième année et engagé un avocat pour trouver un règlement pour la quatrième.

« C'est très compliqué, dit-il aujourd'hui, il faudrait toute la journée pour entrer dans les détails et je n'aime même pas en parler. Mais je dirai que ce fut une bonne chose d'avoir pu jouer au football et économiser assez d'argent pour vivre dans un bel appartement. Des coéquipiers doivent compter leurs cents pour parvenir à boucler les voyages à l'extérieur. »

N'eût été des blessures, Gill insiste qu'il jouerait encore au football, peut-être même dans la Ligue canadienne, dont il suit les activités à travers ses conversations téléphoniques hebdomadaires avec Todd Brown, son ancien coéquipier des Cornhuskers, qui évolue comme flanqueur au sein des Roughriders de la Saskatchewan.

Quand il se rappelle les Concordes, Gill pense instabilité et chaos.

« C'était tellement désorganisé, dit-il. Vous ne saviez pas où vous alliez vous retrouver d'une journée à l'autre. C'était très mauvais. Vous ne pouvez jouer en pensant que vous allez être congédié si vous connaissez un mauvais match. »

À Williamsport, Gill n'a pas d'appréhensions semblables. À son âge, on ne lui concède que peu de chances d'aboutir aux ligues majeures. Il comprend le cas d'un autre quart-arrière de la Ligue canadienne, Matt Dunigan, qui, après avoir brièvement tenté sa chance dans l'organisation des Expos, est revenu dans la Ligue canadienne de football, avec les Lions de la Colombie-britannique.



Photo PC
Turner Gill, l'ex-quart des Concordes de Montréal, regarde évoluer les joueurs de son équipe, les Bills de Williamsport, mardi soir, lors d'une rencontre à Burlington, au Vermont. Gill, que l'on avait qualifié de sauveur de la moribonde équipe montréalaise de la LCF, espère toujours faire le saut dans le circuit majeur de baseball.

Buck Rodgers fera le point avec Dombrowski à Atlanta

RICHARD MILO

HOUSTON (PC) — Buck Rodgers profitera du séjour des Expos à Atlanta pour parler à David Dombrowski, l'homme à qui Bill Stoneman a cédé l'équipe, mardi. Aura-t-il des demandes spéciales ?

« Oui, mais je ne peux pas vous en parler. »
Un échange est-il possible ?

« Pour le moment, il vaut mieux attendre et voir. Nixon (Otis), Hudler (Rex) et Foley (Tom) jouent bien. Ce ne sont peut-être pas des feux de paille. »

Buck Rodgers n'a que de bons mots à l'endroit de Dombrowski, un directeur général... sans le titre.

« Le plus beau compliment qu'on puisse lui faire, c'est de dire qu'il a été congédié par Ken Harrelson, l'ancien directeur général des White Sox. »
« Harrelson se croyait capable de tout faire. Il s'est royalement trompé. Les White Sox essaient encore de s'en remettre. »

Selon Rodgers, Dombrowski « sait comment recueillir de l'information et parler aux autres directeurs généraux. »

À 31 ans, Dombrowski est le plus jeune responsable d'une équipe des ligues majeures. Il dit qu'il s'agit de la concrétisation d'un rêve.

« Quand j'ai commencé à Chicago (avec les White Sox), mon salaire annuel s'élevait à \$ 8,000. Et encore a-t-

il fallu que je négocie car Roland Hémond m'offrait \$ 7,000. »

« Mon père m'a dit que j'étais fou. Chiffres à l'appui, il m'a prouvé que mes dépenses seraient plus élevées que mes revenus. »
« Ma mère ne m'a pas parlé durant trois jours. Finalement, j'ai obtenu \$ 1,000 de plus. »

Dombrowski doit discuter avec Rodgers aujourd'hui. Il rencontrera le reste du personnel samedi. Il s'est joint aux Expos en décembre 1986 pour diriger les opérations du réseau des filiales. Il est devenu l'adjoint de

Stoneman à la suite de la démission de Murray Cook.

Par ailleurs, Brian Holman a démontré mardi que son jeu blanc obtenu contre les Braves n'était pas une chance.

En huit manches, Holman a donné sept coups sûrs, deux buts sur balles et trois points. Avant la neuvième, il n'avait effectué que 99 lancers.

Buck Rodgers : « Je tenais à ce qu'il termine. Il est capable de lancer des matches complets. Il l'a démontré dans les mineures et je ne veux pas qu'il prenne de mauvais plis. »

Connors, Mayotte et Noah à Toronto

(PC) — Les Américains Jimmy Connors et Tim Mayotte, ainsi que le Français Yannick Noah viennent de confirmer leur participation aux Internationaux Players, étape canadienne du circuit international masculin qui sera disputée du 6 au 14 août prochain, au Centre national de tennis de Toronto.

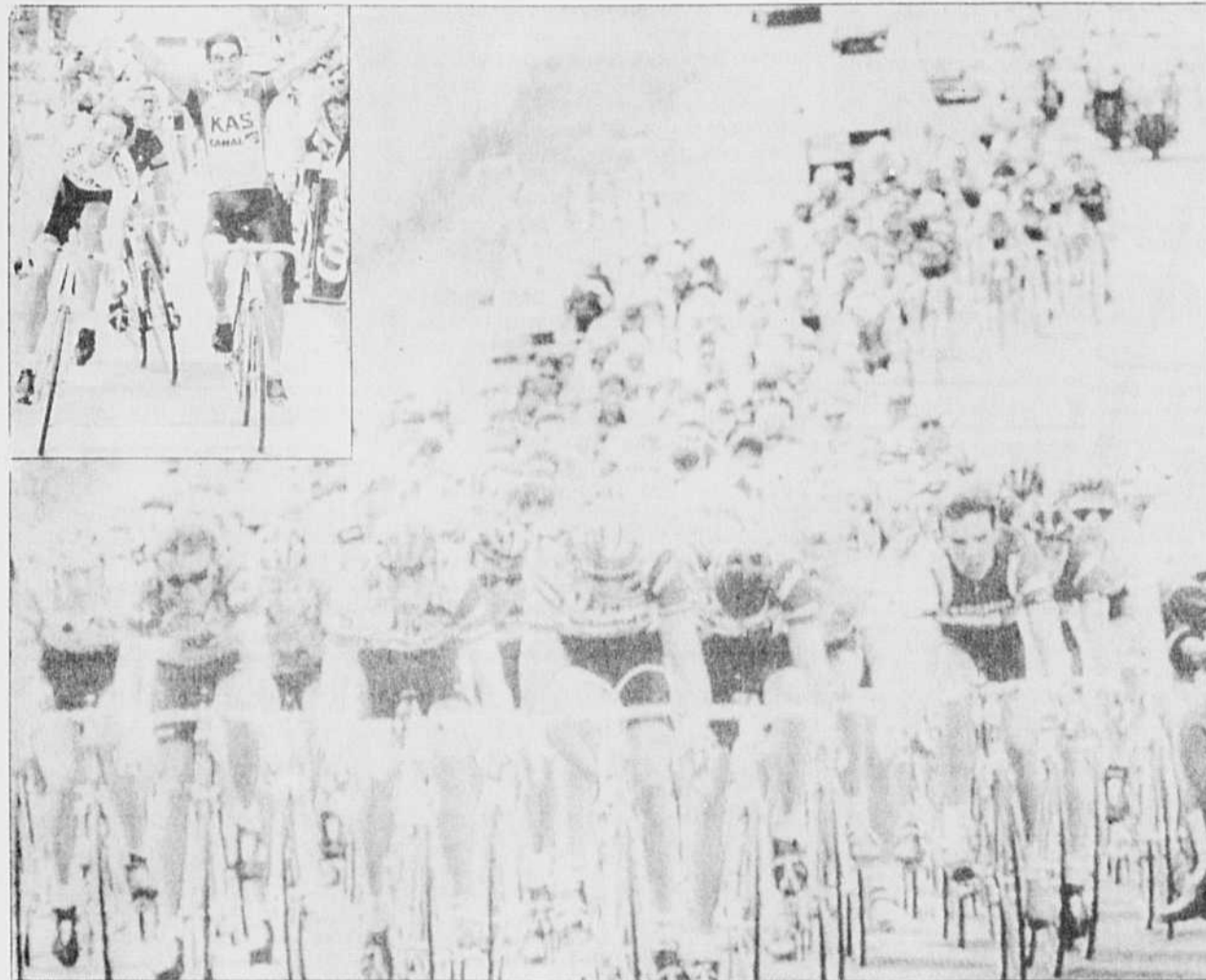
Il s'agit de la récente championne de Wimbledon, Stefan Edberg, ainsi que Boris Becker, deux fois vainqueur en Angleterre et champion des Internationaux Players de 1986, tournoi doté cette année de bourses totales de \$ 815,000.

Connors, on s'en souvient, avait atteint la ronde demi-finale des Internationaux l'an dernier, à Montréal, après avoir défait son éternel rival,

John McEnroe en quart de finale. Il occupe présentement le huitième rang du classement ATP et effectuera un retour au Centre national de tennis de Toronto depuis sa défaite aux dépens de McEnroe en 1984.

Noah se classe parmi les 10 meilleurs joueurs au monde depuis 1982 et a remporté depuis 22 titres en simple, dont celui des Internationaux de France en 1983 en plus d'avoir atteint la finale en double en compagnie de son compatriote Guy Forget, à Roland Garros, l'an dernier.

Quant à Mayotte, il a atteint les quarts-de-finale la semaine dernière à Wimbledon, exploit qu'il avait réalisé quatre fois auparavant, en plus d'atteindre la demi-finale en 1982.



Photos AP
Le final en pente qui menait à Evreux, en Normandie, ne se prêtant pas à un sprint en ligne, la quatrième étape du Tour de France Le Mans-Evreux (158 kilomètres), courue à plus de 46 kmh de moyenne vent à l'appui, a souri à un audacieux, le Portugais Acacio Da Silva (en mortaise), qui a victorieusement démarré à moins d'un kilomètre de la ligne, tandis que le Néerlandais Teun Van Vliet (Panasonic) conservait son maillot jaune. Le vent a soufflé sur cette quatrième étape, mais en permanence dans le bon sens, favorisant une échappée matinale à quatre, à plus de 120 km de l'arrivée... et sans aucun doute le Portugais Da Silva, qui coiffait le Néerlandais Steven Rooks au fil d'arrivée.

Pierre Pagé sera à la barre des North Stars

BLOOMINGTON (AP) — Pierre Pagé, qui a passé huit ans dans l'organisation des Flames de Calgary, a été nommé entraîneur-chef des North Stars du Minnesota, hier.

Pagé, qui est âgé de 40 ans, succède ainsi à Herb Brooks qui, comme tous les entraîneurs et départs des North Stars, avait été congédié le 14 juin dernier, soit le jour de l'embauche du directeur général Jack Ferreira.

Celui-ci a annoncé la nomination de Pagé en conférence de presse hier.

« Pierre a été mon premier choix, a-t-il fait savoir. Au cours des six années que nous avons travaillé ensemble à Calgary, j'ai développé un grand respect pour ses talents d'entraîneur. Nous partageons les mêmes idées sur la façon de construire cette équipe. »

Pagé devient ainsi le sixième entraîneur des North Stars depuis 1982. Ceux-ci, dont la fiche de 19-48-13 a été la pire de la LNH l'an dernier, défrayeront les salaires de trois entraîneurs en 1988-89 : Pagé, Brooks, et Lorne Henning.

« Quand Jacques Demers a pris en charge les Red Wings de Detroit, ils n'avaient remporté que 17 victoires la saison précédente, a rappelé Pagé, et voyez ce qu'ils ont accompli depuis. »

« Je laisse une très bonne organisation, a-t-il ajouté, et certaines personnes se demandent pourquoi. Je ne serais pas venu ici si je n'avais pas cru que nous pouvions gagner et beaucoup. »

« Je sais que je peux produire, a-t-il expliqué, et que je peux aider les joueurs à en faire autant. J'ai appris à écouter. Je pense que je sais ce que les joueurs désirent. Très souvent ils ont raison. Si vous les écoutez, vous allez découvrir qu'ils ont plus de solutions que de critiques. »

Les modalités de l'entente entre Pagé et les North Stars n'ont pas été divulguées, mais celui-ci s'est dit « très heureux de la sécurité qu'on m'accorde. »

Pagé occupait les fonctions d'entraîneur adjoint avec les Flames de Calgary depuis trois ans et ne cache pas sa déception d'avoir été négligé au profit de Terry Crisp lorsque Bob Johnson a remis sa démission à la fin de la saison 1986-87.

Pagé, qui vient de la région de Lachute, au nord-ouest de Montréal, a dirigé l'équipe de l'université de Dalhousie (à Halifax) pendant huit ans. Il a aussi travaillé au sein de l'équipe nationale canadienne, en 1980, et d'Équipe Canada en 1981.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE		CLASSEMENT						
		Section Est						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts
Lundi Winnipeg 2, Montréal 0	TORONTO	11	4	1	7	19	8	15
	NORTH YORK	9	3	1	5	14	9	11
	OTTAWA	10	2	3	5	10	15	9
Hier Calgary à Montréal North York à Toronto Vancouver à Ottawa	MONTREAL	11	2	5	4	11	16	8
	HAMILTON	9	0	3	6	4	11	6
		Section Ouest						
Jeudi Winnipeg à Edmonton	VANCOUVER	12	8	1	3	29	14	19
	CALGARY	9	5	3	1	16	12	11
	WINNIPEG	9	3	2	4	8	10	10
	EDMONTON	9	0	8	1	4	20	1

EN BREF...

■ Terry Evanshen aux soins intensifs

TORONTO (PC) — L'ancien joueur des Alouettes de Montréal, Terry Evanshen, repose toujours dans un état critique dans un hôpital d'Oshawa, à la suite d'un accident d'automobile survenu lundi. Evanshen a subi une opération chirurgicale à la tête et repose maintenant à l'unité des soins intensifs. Il souffre aussi d'une perforation du diaphragme et de multiples fractures. En retournant à la maison après sa journée de travail, son véhicule est entré en collision avec une voiture, dont le conducteur a été accusé d'avoir brûlé un feu rouge.

■ Gaétan Lefebvre succède à Gaudet

(PC) — Le directeur général du Canadien, Serge Savard, a annoncé la nomination de Gaétan Lefebvre au poste de thérapeute sportif en chef de l'équipe. Avec l'organisation du Tricolore depuis 1974, Lefebvre succède à Gene Gaudet qui retourne à l'université de Moncton après deux années de service avec le Canadien. Lefebvre sera assisté de John Shipman, le thérapeute sportif des Canadiens à Sherbrooke depuis 1986-87.

■ Transaction mineure Caps-Whalers

LANDOVER (AP) — Les Capitals de Washington ont échangé l'ailier droit Ed Kastelic et le défenseur Grant Jennings aux Whalers de Hartford en retour du défenseur Neil Sheehy et de l'ailier droit Mike Millar. Sheehy, 28 ans, qui a partagé la dernière saison entre Hartford et Calgary, a amassé 189 minutes de pénalités en 62 matches. Millar, 23 ans, a été le deuxième choix des Whalers au repêchage amateur de 1984. Il a passé les deux dernières saisons entre Hartford et le club-école de Binghamton. Quant à Kastelic, il a compté deux buts et amassé une seule mention d'aide au cours des trois saisons qu'il a joué pour Washington. Pour sa part, Jennings faisait partie de l'organisation des Capitals depuis 1985.

■ Couples et Rivero prennent la tête

GLENEAGLES, Écosse (AFP) — L'Américain Fred Couples et l'Espagnol Jose Rivero ont pris, hier, la tête de l'omnium de golf d'Écosse, comptant pour le circuit professionnel européen masculin et doté d'un enjeu de 250,000 livres, à l'issue du premier tour disputé sur le parcours de Gleneagles dans des conditions atmosphériques épouvantables. Ces deux joueurs ont rendu une carte de 64, soit sept coups sous le par, au terme d'une journée perturbée par de fréquentes averses et des rafales de vent, devant un coup le Suédois Mats Hallberg. Couples a bouclé le premier tour en réussissant sept birdies tandis que Rivero, vainqueur de l'omnium de Monte-Carlo la semaine dernière, a mal commencé avec un bogey au premier trou mais s'est bien repris par la suite en signant six birdies et un eagle. Pour sa part, l'Écossais Sandy Lyle, lauréat en 1985, s'est contenté d'un score de 68, tout comme le Gallois Ian Woosnam, tenant du titre, de retour après un mois d'absence dû à une blessure au poignet gauche.

■ Katarina Witt décorée

PARIS (AFP) — L'Allemande de l'Est Katarina Witt, double championne olympique de patinage artistique, a reçu les insignes de l'Ordre olympique des mains de M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), en témoignage de ses « exceptionnels talents sportifs ». Witt, qui avait triomphé aux Jeux olympiques de Sarajevo (1984) et de Calgary (1988), était accompagnée de son entraîneur Jutta Mueller pour cette cérémonie qui s'est déroulée au siège du CIO à Lausanne.

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi

Cincinnati 3, New York 1
Atlanta 10, Philadelphie 5
Montréal 4, Houston 3
Pittsburgh 3, San Diego 2
Los Angeles 6, St. Louis 3
San Francisco 9, Chicago 0

Hier

Chicago à San Francisco
Cincinnati à New York
Philadelphie à Atlanta
Montréal à Houston

Ligue américaine

Mardi

Cleveland 3-4, Oakland 0-2
Seattle 5, Detroit 4
Toronto 4, Californie 1
Minnesota 6, Boston 4
Baltimore 5, Chicago 1
Milwaukee 3, Kansas City 1
New York 5, Texas 3

Hier

Oakland à Cleveland
Seattle à Detroit

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.	
Burke	2-2	43	89	54	10	270
Engle	37	8	1	0	216	
Frigerald	48	12	8	1	250	
Foley	167	42	21	2	251	
Galarra	330	114	53	19	345	
Hudler	26	8	1	0	308	
Johnson	38	11	0	0	289	
Nettles	47	7	8	1	149	
Nixon	67	15	2	0	224	
Raines	277	76	30	7	274	
Rivera	228	53	20	4	232	
San venia	104	25	14	2	240	
Wallach	314	83	33	6	254	
Webster	251	64	11	1	255	
Winnigham	90	21	6	0	233	

Buts volés

Raines 22, Nixon 15, Webster 12, Galarra, Hudler 6, Brooks, Winningham 5, Fitzgerald 2, Foley, Rivera, Wallach 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	2-2	43	18	22	3.71
Dopson	2-5	78	27	44	3.09
Heaton	2-6	72	42	29	5.25
Hesketh	1-1	33	9	25	2.87
Holman	1-1	20	6	15	2.66
Martinez	8-7	124	38	67	2.76
McGaffigan	3-0	46	18	37	3.50
Parrett	8-2	58	14	40	2.16
Perez	5-3	75	14	58	1.67
Smith	5-5	98	44	59	4.01

Victoires préservées

Burke, Parrett 2, Hesketh 3, McGaffigan 2, Heaton 1.

St. Louis à Los Angeles

Aujourd'hui

Pittsburgh, Smiley (8-4) à San Diego, Hawkins (8-6), 16 h 05
Philadelphie, Gross (8-4) à Cincinnati, Jackson (8-4), 19 h 35

Aujourd'hui

Texas, Kilgus (7-7) à Baltimore, Peraza (1-3), 19 h 35
Californie, Fraser (5-8) à Cleveland, Farrell (9-5), 19 h 35
Oakland, Young (6-5) à Detroit, Robinson (9-3), 19 h 35
Boston, Boyd (6-7) à Minnesota, Lea (5-3), 20 h 05
Milwaukee, Bosio (6-9) à Kansas City, Leibrandt (4-10), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	52	31	627	—
PITTSBURGH	45	37	549	6 ½
CHICAGO	44	37	543	7
MONTREAL	41	41	500	10 ½
ST. LOUIS	38	44	463	13 ½
PHILADELPHIE	35	45	438	15 ½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	47	33	588	—
SAN FRANCISCO	42	39	519	5 ½
HOUSTON	41	42	494	7 ½
CINCINNATI	39	43	476	9
SAN DIEGO	37	47	440	12
ATLANTA	29	51	363	18

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	613	—
DETROIT	49	31	613	—
NEW YORK	48	33	593	1 ½
CLEVELAND	44	39	530	6 ½
BOSTON	40	38	513	8
MILWAUKEE	40	42	488	10
TORONTO	40	44	476	11
BALTIMORE	25	57	305	25

Section Ouest

	g	p	627	—
OAKLAND	52	31	627	—
MINNESOTA	46	34	575	4 ½
KANSAS CITY	43	39	524	8 ½
TEXAS	38	43	469	13
CHICAGO	37	44	457	14
CALIFORNIE	36	46	439	15 ½
SEATTLE	33	50	398	19